

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 2 NOVEMBRE 1967

PRIX 10c

La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.



La mise en cau. de la confession, c'est la mise en cause de l'Eglise!

"Il existe actuellement un malaise profond à l'endroit du sacrement de Pénitence. On constate, en effet, chez nos meilleurs chrétiens une désaffection et un abandon progressif de la confession ..."

"Ce qui est mis en cause actuellement, c'est toute la sacramentalité de l'Eglise. On veut se confesser directement à Dieu parce que le signe de la miséricorde qui est donné de nos jours dans l'Eglise semble, aux yeux de plusieurs personnes, être plus un obstacle qu'un signe de la miséricorde de Dieu. Si l'Eglise n'est plus un signe de Dieu mais un contre-signe, cela est grave!"

C'est sur cette note à la fois réaliste et clairvoyante que les Pères John Corrigan, du diocèse de Washington, D.C., et Yves Côté, O.P., de l'Institut de Pastorale de Montréal, ont conduit la session de pastorale qui s'est déroulée les 23, 24 et 25 octobre derniers en l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg. Près de 180 prêtres des diocèses de St-Boniface et de Winnipeg et de l'éparchie ukrainienne catholique du Manitoba, ainsi qu'une vingtaine de laïques, ont participé à ces réunions d'étude sur le sacrement de Pénitence. On y avait aussi invité des observateurs des Eglises Anglicane, Unie et Nationale Polonaise. Les conférences et les discussions se faisaient en français ou en anglais, au gré des participants; Soeur M.-Thérèse, S.N.-J.M., de l'Académie Ste-Marie, assurait la traduction simultanée.

En outre, les lundi et mardi soirs, il y eut des réunions spéciales conjointes, en français et en anglais, pour les laïques. Ils y sont venus, nombreux, tant de la campagne que de la ville. On estime à 1,200 environ l'assistance globale des laïques; le groupe français était sensiblement le plus nombreux. Comme devait le remarquer un des conférenciers, "la confession intéresse encore beaucoup de monde!"

Le Père John Corrigan

Vicaire de paroisse depuis une quinzaine d'années, membre de la commission nationale de liturgie des Etats-Unis, et du comité liturgique diocésain de Washington, catéchète expérimenté, le Père Corrigan sut intéresser par un style simple et concret. Dans sa première conférence, il donna tout d'abord une vue d'ensemble des idées et attitudes courantes au sujet du péché et de la confession, faisant ressortir, au fur et à mesure de son exposé, les répercussions que les explications théologiques ou psychologiques peuvent avoir sur la conduite personnelle et sur la pratique du sacrement de Pénitence.

Si, par exemple, le péché est considéré tout simplement comme une infraction à une loi, Dieu apparaît alors purement comme un juge menaçant. Dans ce cas, la confession devient la récitation mécanique d'une liste de violations dans l'unique espoir de s'en tirer à bon compte! Si, au contraire, le péché est compris comme le refus d'accepter dans sa vie le Dieu qui aime, la conversion se présente alors comme un changement d'orientation de "toute" la personne, et la confession devient la manifestation explicite d'un changement d'option engageant toute la personne et non seulement quelques actes détachés.

Commentant l'opinion assez répandue qui voudrait que le péché mortel soit pratiquement chose impossible, le Père Corrigan fit remarquer que, si on n'y prend garde, cette théorie aboutit à la négation de l'existence de la liberté humaine. D'un autre côté, si l'on soutient que le péché mortel, le péché qui conduit "à la mort spirituelle", est très répandu et très fréquent chez des chrétiens qui, par ailleurs, sont pratiquants et sincères, on risque de détruire le concept de la grâce de conversion.

La deuxième conférence du Père Corrigan traita de la dimension ecclésiale de la Pénitence: "Le sacrement de Pénitence est à la fois réconciliation avec le Christ Seigneur et réconciliation avec l'Eglise ... Si le pécheur rejette la grâce qui lui est faite individuellement, il reste que cette grâce lui était offerte pour qu'il en fît profiter toute l'Eglise ... Le péché est fondamentalement égoïsme; il détruit les rapports et avec Dieu et avec les autres hommes et tout l'univers ... Le péché personnel ajoute au péché du monde, il devient source de contagion!"

"Dans les premiers siècles de l'Eglise, d'ajouter le conférencier, la dimension communautaire de la Pénitence était très manifeste. Le sacrement de Pénitence était aussi public que celui de l'Eucharistie ... La cérémonie du pardon, qui se déroulait tout au long du carême, était un acte communautaire. Aujourd'hui, la confession doit être comprise davantage comme une libération de nous-mêmes, sans doute, mais aussi de nos amis, de notre société, de notre Eglise, de la malice de nos péchés."

Le Père Y. Côté

Le Père Côté est directeur des études à l'Institut Pastoral des Dominicains à Montréal. Membre également de l'Institut de Catéchèse, il s'occupe, de façon très active, de la catéchèse pour adultes. Son premier exposé, assez dense et profond, porta sur la "situation fondamentale" de l'homme qui fait l'expérience de ses limites, se découvrant même parfois, sinon souvent, plus ou moins solidaire de ses limites.

Dans sa deuxième conférence, le Père Côté fit voir comment la condition humaine peut être transformée par son insertion, au moyen de la foi, dans l'expérience même de Jésus qui a vécu la situation humaine, qui en a connu les limites, mais qui en est sorti, les dépassant de façon définitive par sa résurrection. Cette insertion dans la Passion-Résurrection du Christ se fait par le Baptême, mais aussi par le sacrement de Pénitence, puisque le Baptême n'enlève pas à l'homme la possibilité de rejeter Dieu à nouveau.

Parlant des réformes possibles à apporter au ministère de la Pénitence, le Père Côté est d'avis "que c'est en redonnant à la rencontre pénitent-confesseur toute sa valeur de 'signe' de la rencontre et de l'accueil du pécheur par le Seigneur de miséricorde" que l'on peut espérer voir les chrétiens reprendre goût au sacrement de la réconciliation. "La tâche la plus urgente de la pastorale de l'Eglise, de l'avis du Père Côté, consiste à rendre à ses signes toute leur densité humaine afin qu'ils redeviennent des signes. L'avenir de l'Eglise se joue là-dedans! ... Qu'est-ce que nous allons renouveler dans les rites, les formules, les boîtes de confessional? Nous pouvons renouveler n'importe quoi pourvu que ce renouveau se fasse dans le sens d'un meilleur accueil personnel des personnes!"

Une session bien organisée

L'organisation de ces journées de pastorale fut dirigée avec beaucoup de savoir-faire par un comité composé de représentants des trois diocèses. On doit spécialement féliciter les organisateurs pour l'heureuse idée de réunir tout le clergé en une seule et même salle, avec les services de la traduction simultanée pour ceux qui n'étaient pas bilingues. Le fait d'être ensemble a permis à tous les prêtres de se mieux connaître, de partager les mêmes soucis pastoraux, d'échanger leurs propres expériences et de s'ouvrir à de nouveaux aperçus d'ordre théologique et pastoral. D'autre part, la célébration communautaire de la Pénitence, à laquelle la presque totalité du clergé a participé, et la concélébration eucharistique par des représentants des trois diocèses et des deux rites n'ont pas peu contribué à créer cette atmosphère de rencontre, d'accueil et d'unité dans la compréhension, l'acceptation et le respect des diversités.

QUEBEC — Le gouverneur général et Mme Roland Michener ont reçu une médaille d'or samedi soir dernier, du président de l'Association des Anciens de Laval, M. Tardif. Les Anciens de l'Université Laval décernent cet honneur aux leurs qui se distinguent particulièrement dans le monde politique, religieux, scientifique, médical, juridique ou autre. M. et Mme Michener ont tous deux suivi des cours d'été à l'Université Laval. La femme du gouverneur général y a étudié la philosophie, M. Michener le français.



Nous voyons ci-dessus un des moments de la concélébration de l'Eucharistie par des représentants du clergé des archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg et de l'éparchie ukrainienne catholique du Manitoba, lors de la session pastorale du 23 au 25 octobre dernier en l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg. De gauche à droite: MM. les abbés Hervé Dansereau (St-Boniface), John Corrigan (Washington), Ken McDonald (Winnipeg), Son Exc. Mgr Antoine Hacault, auxiliaire de St-Boniface, Dom Fulgence Fortier, abbé du monastère de Notre-Dame-des-Prairies, et le R. P. Yves Côté, O.P., de Montréal. (Photo Studio Napoléon)

Ce que pensent les laïques du Sacrement de Pénitence

C'est en des termes fort élogieux qu'un observateur protestant, le Rév. J. Strachan, de l'Eglise Unie, a donné ses impressions sur la participation des laïques lors des réunions sur la pastorale du sacrement de Pénitence à l'hôtel Royal Alexandra, les 23 et 24 octobre. "Vos laïques, déclarait-il, ont fait preuve d'un sens théologique très perspicace; on voit qu'ils ont lu et qu'ils cherchent ardemment la vérité. Leurs critiques, vraiment incisives par moment, étaient faites avec amour".

Doit-on encore se confesser?

Tel était le sujet des conférences tenues conjointement pour les laïques de langue française et de langue anglaise par le R. P. Yves Côté, O.P., de l'Institut de Pastorale de Montréal, et le R. P. John Corrigan, du diocèse de Washington, D.C.

Le Père Côté ouvrit sa conférence par une série de questions que les catholiques se posent couramment, souvent pour déguiser leurs objections: "Est-ce que nous péchons vraiment? Autrefois, on disait que c'était péché, aujourd'hui on dit que ce ne l'est plus? Sommes-nous assez libres pour pécher? Pourquoi dire nos péchés à un homme? ..."

Au lieu de s'attaquer directement à ces problèmes, le Père Côté jugea préférable d'expliquer tout d'abord à son auditoire cette "situation fondamentale" où se retrouve tout homme, quels que soient sa religion, son rang social, sa race. "Qui que nous soyons, affirma-t-il, si nous nous regardons dans le miroir de notre vie, nous découvrons une distance énorme entre nos aspirations et nos réalisations, entre ce que nous voudrions être et ce que nous sommes en réalité, ... entre notre goût d'être aimés, accueillis, et l'amour et l'accueil qu'on nous accorde de fait ..."

Cette condition fondamentale comporte aussi pour l'homme le "goût de sortir de ses limites, de réduire la distance qu'il y a entre ses aspirations et ses réalisations, de trouver quelqu'un qui l'aime quand même, malgré ses limites, avec ses limites, quelqu'un qui l'accueille exactement comme il est ..."

Si cette expérience fondamentale, presque quotidienne, se situe au-delà de toute culpabilité, il en existe une autre où l'homme constate cette fois qu'au lieu de poursuivre ses aspirations, il a préféré s'engager "dans le sens de ses limites"; qu'au lieu de chercher à combler la distance, il s'est satisfait de ses propres limites!

Quatre façons de voir le péché

Passant ensuite au jugement que l'homme peut porter sur sa faute, le Père Côté fit remarquer que l'homme peut comprendre le péché et l'attitude de Dieu en face du péché de quatre façons, selon justement l'évolution de sa conscience morale.

Il y a des gens qui jugent leur faute, leur péché à la manière des enfants de 4-5 ans, c'est-à-dire uniquement en fonction de la punition qu'il entraîne. D'autres, comme les enfants de 10-11 ans, jugent leurs actions bonnes ou mauvaises par rapport à une loi ou à un règlement extérieurs. Dans les deux cas, Dieu est considéré uniquement comme un juge ou un arbitre, dont le rôle n'est pas de pardonner, mais de départager strictement les mérites et surtout les peines!

Le comportement peut encore être évalué à la manière d'un adolescent, c'est-à-dire par rapport à la "réalisation du moi", de l'idéal de perfection et de vertus que l'on se propose. Quand il y manque, l'adolescent éprouve une profonde déception; il se prend à se détester lui-même. Et s'il se retourne vers Dieu, c'est purement pour y trouver de l'aide. Il se peut même qu'il voit en Dieu un obstacle, un "importun", quelqu'un qui le gêne avec des lois et des prescriptions. — Dans ces trois manières de voir la faute, l'homme se retrouve toujours seul!

Le péché peut enfin être considéré par rapport à une rencontre interpersonnelle qu'il a brisée, qu'il a rendue impossible. "Pour bien comprendre le péché, il faut le vivre en face de quelqu'un qu'on aime. Le péché est une notion religieuse, il se situe à l'intérieur de la foi, à l'intérieur de la relation personnelle avec quelqu'un qui s'appelle le Seigneur ... D'où le paradoxe du sens chrétien du péché: la moindre peccadille prend des proportions, et la pire des choses se pardonne! C'est seulement au niveau d'une relation interpersonnelle de foi avec Dieu qu'il y a moyen d'en sortir, qu'il y a moyen de trouver quelqu'un qui pardonne!"

(Suite à la deuxième page)

L'Expo et la fierté canadienne

Bien longtemps avant l'Expo, il s'est trouvé des sceptiques, des gens qui n'avaient guère confiance. On disait plus ou moins: le Canada n'est pas en mesure de réaliser une telle oeuvre ... L'Expo 67 ne sera jamais prête à temps ... Avec tout cet espace qu'on trouve ici, pourquoi construire des îles sur le Saint-Laurent?

Maintenant que l'Expo 67 est terminée, il est facile de sentir ouvertement un sentiment d'orgueil pour cette réussite et de confiance pour l'avenir.

Cette réaction apparaît dans les lettres enthousiastes aux journaux, les éditoriaux et commentaires des journalistes, les réflexions des visiteurs en rentrant chez eux.

Quelques-uns se prennent encore à douter que tel exploit puissse jamais être répété en notre pays. Témoins cet article du Telegraph — journal de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, où l'éditorialiste demande:

"Comment sera-t-il possible que le Canada atteigne à nouveau une telle gloire, un tel sommet? C'est une oeuvre difficile à répéter."

D'autres partagent la confiance du premier ministre Pearson. A l'ouverture officielle de l'Expo, le 27 avril, il qualifiait l'événement de "réalisation de l'un des plus audacieux actes de foi en l'initiative et la capacité canadiennes jamais entrepris."

Regain de confiance

Deux mois plus tard, il déclarait à Jacques Pigeon, du quotidien montréalais La Presse: "Cela nous a donné une confiance neuve en notre capacité de faire quelque chose, de construire; la confiance que nous avions jadis."

La réaction générale de la presse et du public ressort d'un relevé transcanadien effectué par la Presse Canadienne. L'enquête manifeste un sentiment dominant d'orgueil national et dans plusieurs cas, une chaleureuse amitié à l'endroit du Canada français et de son hospitalité.

Lorsque des articles de journaux parlèrent de la rareté et des prix exorbitants des services d'hôtellerie à Montréal, ou du coût prohibitif des repas et autres services, la première réaction fut défavorable.

Pourtant, la majorité des touristes en puissance se trouvèrent dans la catégorie de ceux qui voulaient aller se rendre compte par eux-mêmes. Ils virent alors que point n'était besoin de dépenser toute sa fortune pour bien s'amuser à l'exposition et la plupart furent, de retour chez eux, d'excellents publicistes pour l'Expo.

On a généralement admis également que l'événement était le point culminant des célébrations du centenaire du Canada. Le quotidien Province de Vancouver écrivit: "Lorsque sera effacé le souvenir de l'année du Centenaire, les petits Canadiens d'aujourd'hui parleront encore de l'Expo et de ses merveilles à leurs petits-enfants."

Espoirs d'unité

Le Journal d'Ottawa déclara que l'Expo était "un magnifique succès, sans précédent, tant en elle-même que pour tout le pays."

Les partisans de la séparation du Québec ou du statut d'Etats associés peuvent mettre des réserves, M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures n'en voit pas moins l'exposition comme une source d'influence pour l'unité.

"L'Expo a aidé les Canadiens à apprécier leur force et à reconnaître le besoin de concilier l'unité dans la diversité au Canada, a-t-il déclaré à la Presse Canadienne. L'Expo nous a tous convaincus que notre avenir sera grand et qu'il nous demandera de travailler ensemble avec plus d'énergie que jamais."

Pour Eleanor Dansereau, ménagère d'Edmonton, l'Expo n'a fait que confirmer ce qu'elle affirme avoir toujours cru: que les Canadiens pouvaient se mesurer à tout autre pays du monde: Shirley Robb, comptable à Edmonton, croit que l'exposition devrait mettre fin aux prédictions voulant que le Canada soit éventuellement absorbé par les Etats-Unis sur le plan politique ou économique.

Des milliers de Canadiens ont senti le besoin de raconter leur expérience dans des lettres au journal de leur région. En voici quelques exemples:

Ernie F. Alliston, Vancouver: "Je suis allé à Montréal avec mes préjugés de Canadien anglais. J'ai trouvé que nos frères canadiens-français méritaient les louanges des gens de partout, pour le sensationnel emplacement de l'Expo, les édifices et services excellents . . ."

Trois ans d'école

Frank Johnston, Grand Falls, N.-B., étudiant au secondaire: "Cela valait trois ans d'école."

J. Harvey Tolton, Brandon, Manitoba: "Les îles créées de main d'homme, si bien aménagées, la propreté et le bon ordre, les moyens de transport rapides et sûrs nous remplissent d'un agréable sentiment de surprise devant une oeuvre grandiose réalisée en un si court laps de temps."

David Fraser, Central Cariboo, N.-E.: "Voilà certes l'endroit où l'homme, maître du monde, a réuni tous ses talents pour présenter cette exposition internationale."

Rae Aston, Regina: "J'ai dû m'empêcher de crier sur les toits: 'Le Canada a réussi quelque chose mieux que quiconque dans le monde et je suis fier d'être Canadien!'"

Bien sûr, il y eut, ça et là, des notes discordantes. Ainsi, un lecteur du Times-Journal de Fort-William demandait: "Puisque le gouvernement fédéral reconnaît le Québec comme une enclave française dans les frontières nationales du Canada, à qui devrais-je m'adresser pour obtenir un visa pour visiter l'Expo?"

Les journalistes ont eu la partie belle.

Bert Burgoyne, du Telegraph-Journal de Saint-Jean, N.-B., a écrit: "Les gens sont plus gentils à l'Expo que n'importe où ailleurs. Je crois que notre famille était là mieux à l'abri de la violence, de la haine, du crime, de l'indifférence, de la discrimination et de tout autre défaut humain que n'importe où ailleurs sur la terre."

Saint Jean Drapeau!

Dorothy Barker, du Sentinel-Press de Woodstock, Ontario: "Je me suis sentie sereinement privilégiée d'avoir pu participer à cet extraordinaire toast porté au Centenaire du Canada, l'Expo 67."

Jack Wasserman, du Sun de Vancouver: "Cela paraîtra stupide, mais cette exposition vous rend fier d'être Canadien. C'est impossible, renversant, incroyable, c'est du pur Saint Jean Drapeau!"

Les caricaturistes s'en sont également donné à coeur joie. Un exemple:

Len Norris a présenté, dans le Sun de Vancouver, une Américaine disant à son mari, près d'un motel de la Colombie-Britannique: "Il dit que tu ne peux manquer l'Expo . . . Il s'agit simplement de se diriger vers l'Est jusqu'à ce qu'on voit une taxe de huit pour cent sur les repas et qu'on n'arrive pas à comprendre ce qu'il y a d'écrit sur les panneaux de signalisation."

Les éditorialistes ont trouvé en l'Expo un sujet de discussion variée avec le Québec francophone et matière à manchettes dans sa recherche d'une expression:

Le Citizen d'Ottawa: "L'Expo est plus qu'une exposition internationale: c'est le glas du séparatisme québécois . . . Les citoyens du Canada entier, y compris le Québec, avaient l'habitude de douter en riant de la capacité du Québec à réaliser quelque chose. Avec l'Expo, le Québec s'est révélé et le séparatisme et autres moyens d'expression vont pâlir."

Fenêtre sur le monde

Le Western Star de Corner Brook, Terre-Neuve: "Sans aucun doute, l'Expo 67 est la plus moderne, la plus complète fenêtre ouverte sur le monde existant. La gigantesque exposition est également la meilleure chance qu'ait jamais eue le Canada de présenter cette nation aux yeux de la civilisation. Une grande partie du Canada y contribue, et le fait admirablement bien."

Le Chronicle-Herald de Halifax: "Les effets de l'Expo se feront sentir longtemps après sa fermeture en octobre. Montréal ne sera jamais plus la même, mais ce n'est là qu'un aspect de l'affaire. Des millions de Canadiens qui ont partagé les délices de la fête auront en commun des souvenirs qui ne peuvent que contribuer à créer un sentiment national plus fort."

Le News-Chronicle de Port-Arthur, Ontario: "Mêlés dans les foules de l'exposition, Canadiens anglophones et francophones ont la chance de se rencontrer, de se côtoyer d'une façon sans précédent. De ces réunions de gens heureux devant un spectacle enlevant, la compréhension devrait naître."

Le conseil évangélique de service social de l'Eglise unie du Canada a regardé l'Expo dans son ensemble. De son quartier général torontois, le conseil a fait parvenir aux journaux et stations de radio un éditorial de louanges qui disait:

"Les heureuses foules bourdonnantes de l'Expo sont un parfait exemple des peuples en paix . . . Si l'on réussit à créer une oeuvre mondiale commune sur deux îles du Saint-Laurent, on arrivera un jour à répéter l'expérience avec succès et pour un temps prolongé partout où l'homme vit."

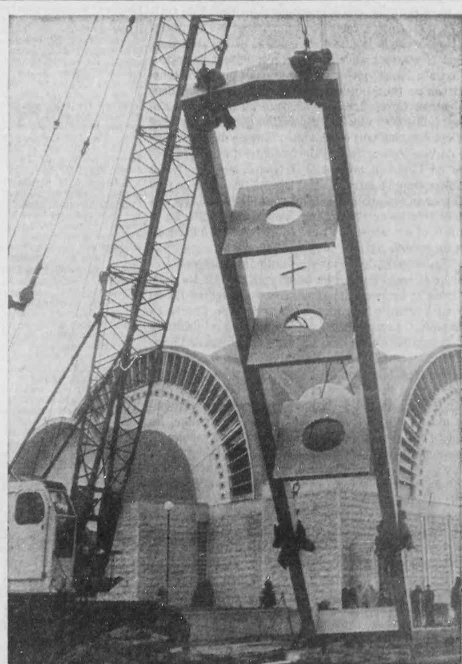
Nouvel évêque de Saskatoon

OTTAWA — Le Pape Paul VI vient de nommer, comme évêque du diocèse de Saskatoon, en Saskatchewan, M. l'abbé James P. Mahoney, prêtre de ce même diocèse.

Cette nouvelle a été publiée à Ottawa par Mgr Emanuele Clarizio, nouveau délégué apostolique au Canada, le 27 octobre dernier.

Le siège épiscopal de Saskatoon était vacant depuis le mois de février, alors que son titulaire, Mgr F. J. Klein, avait été nommé évêque de Calgary et successeur de Mgr F. P. Carroll, décédé.

M. l'abbé Mahoney, âgé de 39 ans, est natif de Saskatoon même. Il y a été ordonné prêtre, il y a quinze ans, le 7 juin 1952. Le nouvel évêque était jusqu'ici curé-administrateur de la paroisse de Colonsay, professeur au High School St-Paul, à Saskatoon, et consulteur diocésain.



On a réussi à mettre en place le clocher (pesanteur, 19 tonnes; hauteur, 41 pieds) de ciment et d'acier de l'église ukrainienne catholique St. Nicholas à Winnipeg. Le 9 novembre prochain, M. René Cogné et quatre techniciens des "Etablissements Cogné" de Montréal seront ici pour la pose des cloches sur chacune des trois plates-formes. Sous chaque cloche, directement sous la roue, sera fixé un moteur de volée Bodet qui servira à sonner la cloche "en pleine volée". Ces appareils sont très robustes et simples, et approuvés par la C.S.A. On mettra dans le mécanisme des huiles spéciales pour combattre les froids terribles de Winnipeg durant l'hiver. D'ailleurs chaque cloche sera installée selon le système RETROLANCE, ce qui veut dire que les cloches seront plus faciles à sonner, prendront moins d'espace dans le clocher et imprimeront au clocher, dans leur balancement, un effort latéral à peu près nul. Finalement, les marteaux de tintement frapperont toujours les cloches de l'extérieur pour éviter tout danger de bris, et leur mécanisme moderne seront silencieux. L'installation parfaite est confiée aux Etablissements Cogné de Montréal dont les représentants arriveront à Winnipeg le 9 novembre. M. Michel-Lucien Rowan, leur représentant dans l'Ouest, assure que leur séjour ici durera de 10 à 12 jours. Il est question de multiples rencontres avec des personnalités religieuses et civiles des milieux franco-manitobains, et même d'un dîner de la Pensée française. (Photo Winnipeg Tribune)

Quatre observateurs fédéraux à la mini-conférence constitutionnelle

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a décidé de déléguer quatre observateurs à la conférence sur "la confédération de demain" convoquée pour la fin de novembre par le premier ministre ontarien, M. John Robarts.

Un porte-parole du bureau du premier ministre canadien a déclaré dans une interview que, d'habitude, le gouvernement fédéral déléguait deux observateurs aux conférences interprovinciales et que sa décision cette fois-ci d'en déléguer quatre, choisis parmi les hauts niveaux de l'administration fédérale, manifeste l'importance qu'il accorde à la conférence interprovinciale convoquée par M. Robarts.

Le bureau du premier ministre a fait savoir que chacun des quatre observateurs fédéraux officiels pourra s'adjoindre des secrétaires, des sténographes ou des aides de son choix et qu'ainsi le nombre de la délégation fédérale à la conférence interprovinciale sur la confédération de demain n'est pas encore déterminé.

Les conférences interprovinciales ont débuté en 1960 et elles découlent pour une bonne part d'une initiative de l'ex-premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, qui a souligné à diverses reprises durant les années de son gouvernement qu'il avait constitué le "club le plus select du Canada, réunissant seulement des premiers ministres".

Une des règles des conférences interprovinciales qui ont eu lieu depuis 1960 a été que les premiers ministres des provinces ne devaient pas profiter de cette occasion pour faire front commun contre des politiques du gouvernement fédéral.

Le gouvernement fédéral est aujourd'hui convaincu que la conférence Robarts sur la confédération de demain n'est pas une occasion pour les provinces d'accuser le gouvernement fédéral d'être responsable de tous les travers de la constitution actuelle, mais qu'elle est une occasion pour chacune d'elles, en particulier pour M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, de préciser ce qu'elle veut comme amendement prochain à apporter à la constitution canadienne.

Courte vue

A Londres, où il s'était rendu pour présenter le nouvel agent général de l'Ontario, M. Allan Rowan-Legg, et rendre hommage au représentant sortant, M. James Armstrong, M. Robarts a critiqué la politique "à courte vue" du gouvernement fédéral.

Il a déclaré que le geste de n'envoyer que des observateurs à la conférence sur la Confédération de demain indiquait, de la part du gouvernement central,

(Suite à la cinquième page)

Influence salutaire de l'Expo sur la mentalité canadienne

Dimanche dernier à Montréal avait lieu l'impressionnante cérémonie de clôture officielle du "grand spectacle de 185 jours" qui avait attiré plus de 50,000,000 de participants enthousiastes. Mais la foi d'un Jean-Drapeau nous laisse espérer que ce spectacle n'est pas vraiment fini, qu'il aura des lendemains encore plus prometteurs. Et l'on peut croire que le temps lui donnera raison, que les sceptiques auront leur compte, que d'autres avec lui tireront le meilleur parti possible du nombre imposant de pavillons dont a déjà hérité la ville de Montréal.

Mais déjà on peut tirer de magnifiques leçons de cette Expo qui a ébloui le monde entier depuis le 28 avril dernier. Ne fût-ce pas là le plus grand projet commun entrepris par les Canadiens de toutes les provinces et de toutes origines, projet dépassant en envergure et en succès humain de grandes entreprises du passé telles que le chemin de fer transcanadien et la voie maritime du Saint-Laurent? Comme le disait dès le 27 avril dernier, le jour de l'ouverture officielle de l'Expo, l'honorable Lester Pearson lui-même: "C'est la réalisation de l'un des plus audacieux actes de foi en l'initiative et la capacité canadiennes jamais entrepris!"

Cet acte de foi a fait connaitre le Canada au monde entier, et le monde au Canada. On n'a qu'à songer à cette multitude de chefs d'état qui sont venus lancer leurs messages de paix sur la Terre des Hommes. On n'a qu'à se souvenir de l'ensemble imposant des pavillons où étaient présentées les meilleures réalisations de la civilisation, de la culture, de la technique, de la science humaines. On a surtout à ne jamais oublier ces millions d'hommes et de femmes venus de tous les pays pour vivre quelques heures ou quelques jours de vraie fraternité. En tout cela les Canadiens apprenaient à découvrir, à connaitre, à apprécier leurs frères de la "Terre des Hommes" qui tous, qu'ils soient de pays riches ou pauvres, hautement développés ou en voie de développement, possèdent des éléments de langue, de culture, de religion qui les distinguent, mais ont aussi en commun des richesses d'unité dans la diversité. Ces mêmes hommes d'autres pays et d'autres climats côtoyaient avec joie ces Canadiens qui osent se distinguer de leurs puissants voisins d'outre-frontière, qui se permettent des petites chicanes de famille sur leur propre territoire, mais qui savent démontrer clairement que le temps est venu pour eux de jeter par-dessus bord tout complexe d'infériorité et d'apporter au monde entier quelque chose de leur personnalité.

L'Expo a apporté autre chose aux Canadiens, car elle leur a permis de se découvrir eux-mêmes. Comme le disait un jour l'honorable Paul Martin, ministre des Affaires extérieures: "L'Expo a aidé les Canadiens à apprécier leur force et à reconnaitre le besoin de concilier l'unité dans la diversité au sein même de leur pays. L'Expo nous a tous convaincus que notre avenir sera grand et qu'il nous demandera de travailler ensemble avec plus d'énergie que jamais". Cela est vrai parce que des milliers et des milliers de Canadiens, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, ont envahi cette Terre des Hommes . . . au coeur même du Québec. Fiers de leurs propres pavillons, que ce soit celui du Canada, ou de l'Ontario, ou des Maritimes, ou des provinces de l'Ouest, ils ont aussi saisi le message de fierté et de force nouvelles que leur communiquait celui du Québec. Ils ont appris à coudoyer leurs frères qui se distinguent d'eux par la langue et la culture. Ils ont découvert que ces frères, en grande majorité, n'entendent pas discuter "pour la forme" seulement des grandes questions constitutionnelles (Constitution rénovée, Etats Associés, Souveraineté et Association, Indépendance ou Egalité) ni s'orienter à la légère vers une séparation que leur imposent ceux qui écoutent sans comprendre. Comme disait un visiteur de Vancouver: "Je suis allé à Montréal avec mes préjugés de Canadien anglais. J'ai trouvé que nos frères canadiens-français méritaient les louanges des gens de partout, pour le sensationnel emplacement de l'Expo, les édifices et services excellents, leur joyeuse hospitalité. Et je suis revenu convaincu qu'ils ont énormément à donner au Canada entier".

Bien entendu, le climat constitutionnel, culturel, économique et social du Canada ne promet pas que les chefs politiques et les corps intermédiaires vont mettre fin du jour au lendemain aux graves discussions de l'heure en notre pays. On assiste déjà aux premiers efforts d'Ottawa pour inclure dans la charte canadienne des Droits de l'homme des clauses qui devraient éventuellement faciliter aux Canadiens français, d'un bout à l'autre du pays, une plus grande liberté linguistique et culturelle. On entend déjà parler des préparatifs de la mini-conférence constitutionnelle qui réunira à Toronto, du 26 au 29 novembre, les premiers ministres provinciaux et . . . des observateurs du gouvernement fédéral. On sait que les Etats Généraux se réuniront de nouveau, et sérieusement, à Montréal du 22 au 26 novembre pour essayer de découvrir ce que veut le peuple canadien-français. Mais tout cela ne peut faire oublier ce fait sérieux, fruit de l'Expo, événement majeur de notre Année du Centenaire: le Canada est déjà changé parce que les millions de Canadiens qui ont visité la Terre des Hommes ont eux-mêmes changé.

2,777 délégués et observateurs inscrits aux Etats Généraux

MONTREAL — M. Rosaire Morin, président de la commission technique des états généraux, a fait savoir que 2,777 délégués et observateurs sont actuellement inscrits aux assises nationales des 23, 24, 25 et 26 novembre.

1,575 délégués ont été élus le 16 avril dernier par 8,920 associations du Québec; 425 délégués proviennent des neuf autres provinces; 417 délégués ont été désignés par les associations et institutions du Québec; 360 observateurs ont demandé à être admis, et 102 sièges demeurent vacants pour des délégués d'associations et des observateurs.

M. Morin souligne que cette assemblée de la nation se situe au-delà des partis politiques, mais qu'elle est constituée des Canadiens français qui votent Union nationale, libéral, R.I.N., R.N., P.S.Q., parti libéral fédéral, parti conservateur, N.P.D., Crédit Social et Ralliement des Créditistes. Les états généraux se composent de partisans du séparatisme, de l'indépendance, du souverainisme, des états associés, du statut particulier, du fédéralisme adapté, du fédéralisme coopératif et du statu quo. Les états généraux sont en fait "noyautés" par tout le monde, a-t-il dit.

Il ajoute:

"Cette diversité provoquera des réactions émotives et sentimentales et des conflits d'intérêt qui ne peuvent pas, et qui ne pourront pas passer sous silence. Même parmi les membres de la Commission générale, la plus grande diversité d'opinions est représentée. Aussi, une discussion animée mais sereine existe continûment dans les délibérations. Comment pourrait-il en être autrement? Aussi, ne faudrait-il pas se surprendre de quelques éclatements, de quelques départs précipités et de quelques accusations."



Le pape Paul VI et le patriarche Athénagoras, qui s'étaient rencontrés déjà deux fois à Jérusalem et à Istamboul, ont échangé un troisième baiser de paix le jeudi 26 octobre à Rome même, sur la tombe de Pierre, en présence des Pères du synode et d'une foule de fidèles. Dans l'immense basilique Saint-Pierre, l'évêque de Rome et le patriarche de Constantinople ont présidé conjointement une célébration de la parole: une prière d'action de grâces composée pour la circtance, précédée du chant d'une préface et d'un Sanctus, et suivie du Pater. Cette prière rend grâce à l'Esprit de Dieu qui conduit les Eglises vers l'unité; elle exprime aussi le regret et le repentir des deux Eglises dont les fautes réciproques ont empêché la "communion totale et exemplaire" pendant tant de siècles. Un tel événement marque un autre pas vers l'unité entre les deux Eglises catholique romaine et orthodoxe.

Signification ecclésiologique de la rencontre entre Paul VI et le patriarche Athénagoras

Dans une interview accordée en septembre dernier par Son Exc. Mgr Chrysostomos, de Myra, au correspondant du journal Katholiki d'Athènes, le métropolite orthodoxe a exposé quelques considérations importantes sur la signification théologique de la rencontre historique d'Istamboul et de celle de Rome. Voici les points les plus importants de sa pensée:

1. La théologie comme science sacrée, ainsi que les théologiens sont au service de l'Eglise et suivent sa vie. La pensée théologique qui se développe en dehors de l'Eglise et indépendamment d'elle, sans tenir compte du magistère authentique de l'Eglise ou de la vie même de l'Eglise ne répond pas à son but et à sa mission. La théologie ne peut donc pas empêcher la vie de l'Eglise, de même que la vie de l'Eglise ne dépend pas des théologiens. La théologie doit, par conséquent, être au service de l'Eglise et suivre ses pas.

2. Grâce à la pensée théologique, l'Eglise a pu, par ses Conciles oecuméniques, affronter par exemple les hérésies christologiques, etc. Les grands événements, positifs ou négatifs, qui ont eu lieu au sein de l'Eglise, ont été pour elle l'occasion de développer sa profonde pensée théologique.

3. Aujourd'hui, de nouveau, nous nous trouvons devant un grand événement historique de la vie de l'Eglise: le Pape, chef de l'Eglise catholique romaine, se rend au Phanar et rencontre le Patriarche oecuménique Athénagoras. Tous les deux prient ensemble pour l'unité et la paix. L'événement est historique si nous pensons à ce qu'étaient les rapports entre l'Occident et l'Orient, Rome et Byzance, avant, pendant et après le schisme. Cet événement doit être placé dans le cadre oecuménique que nous vivons aujourd'hui et dans les efforts accomplis pour rechercher l'unité chrétienne, En effet, jusqu'à présent, ce mouvement oecuménique était entre les mains des théologiens, confié à leur laboratoire. Aujourd'hui, ce mouvement oecuménique, ces efforts oecuméniques sont officiellement l'oeuvre des Eglises. L'oecuménisme n'est plus une théorie, une discussion entre théologiens, c'est une vie vécue par les Eglises elles-mêmes. L'effort en vue de l'unité des chrétiens est un devoir essentiel des Eglises.

4. Le Pape Paul VI décide de visiter le Patriarche au Phanar pour échanger avec lui le baiser de la fraternité, pour prier avec lui, pour venir en communion avec lui. Le Patriarche se prépare à faire la même chose bientôt en allant visiter le Pape à Rome. Tous les deux déclarent que, à la lumière de la charité dans le Christ, ils découvrent davantage l'identité profonde de notre foi et que les points de divergences ne doivent point les empêcher de prendre conscience de cette profonde unité. Ils constatent donc et ils déclarent qu'il y a entre eux, au-delà des différences de vocabulaire et de quelques points de divergence théologique, une profonde identité de foi commune.

5. Nous pouvons dire qu'aujourd'hui, après la levée des anathèmes entre les deux Eglises, la rencontre au Phanar et la prochaine à Rome réalisent au sein des Eglises l'unité dans la charité. Les deux Eglises, en la personne de leurs chefs vénérables, ont déclaré que désormais elles sont unies dans la charité du Christ. L'unité dans la charité est une note essentielle de l'Eglise. Par cette charité, les Eglises ont découvert davantage leur patrimoine commun dans la foi, au-delà des différences de vocabulaire. Les Eglises ont conscience des points qui constituent encore un objet de différence théologique, mais elles ont déclaré que ces points ne peuvent pas empêcher les Eglises de rechercher et de redécouvrir la pleine communion dans la foi et la charité.

6. Le dialogue théologique sera donc orienté vers la recherche de cette pleine communion. Il doit tendre à l'union de tous, à la pleine communion dans la charité et la foi. Il doit contribuer à édifier le Corps du Christ en réunissant ce qui est divisé et en rassemblant de nouveau ce qui est dispersé. Le dialogue théologique doit être mené selon le principe de la pleine communauté de ce qui est fondamental pour la foi et pour la liberté d'une pensée théologique dans la diversité des usages locaux, admise par l'Eglise. C'est donc une nouvelle théologie qui vient d'être développée, la théologie de la communion entre les Eglises, qui doit tendre vers sa plénitude dans la foi et la charité.

Les jeunes Indiens commencent à organiser une sorte de Red Power

FORT WILLIAM — Le concept de "Pouvoir Rouge" (Red Power — par analogie avec le "Black Power" des Afro-américains) commencerait à se répandre parmi la jeunesse indienne du Canada, si on en juge par une résolution adoptée à un congrès du Conseil Canadien de la jeunesse indienne, aux fins d'établir des liens avec les Indiens des autres pays: c'est ce qu'a souligné une participante de la réunion, Mlle Maxine Thomas, de Brentwood Bay, C.-B.

Dans une interview donnée à l'issue du congrès, elle a remarqué: "Quand nous aurons l'appui des Indiens des autres pays, alors ce sera le "Pouvoir Rouge"... Il faut que nous ayons conscience d'être Nord Américains, et non Américains, Mexicains ou Canadiens".

L'un des délégués du congrès a déclaré: "Je pense que nous sommes tous pas mal d'accord sur la signification de "Red Power"... et il n'est pas nécessaire de définir la position du C.C.J.I. . . ."

La plupart des délégués ont donné l'impression qu'ils interprétaient ce concept comme exprimant un mouvement, surtout parmi les jeunes Indiens, en vue de s'organiser de telle sorte que le gouvernement et l'opinion publique soient contraints de les écouter.

Toutefois il semble que ce concept ne corresponde à rien de belliqueux chez les Indiens du Canada.

M. Duke Redbird, de Toronto, a déclaré que "Red Power" pouvait être décrit comme "quelque chose en rapport avec les aspirations des Indiens".

Il a ajouté: "Croyez-vous à l'importance de la Direction des Affaires indiennes? J'ai posé la question à quelques-uns de cette Direction et ils se sont insurgés comme un seul homme. Ils ont toujours pensé être importants — mais quand les jeunes Indiens commencent à en rire, cela les tracasse . . ."

"La nouveauté — c'est que nous mettons en question cela même à quoi ils croient! . . ."

L'organisation, qui est maintenant vieille de 3 ans, aurait un déficit de $7,000, a-t-on également appris. Mlle Thomas a précisé que l'on espérait le niveler l'année prochaine, en explorant de nouvelles sources de revenus.

"Nous n'acceptons pas d'octrois comportant des liens . . . La Direction des Affaires indiennes finance bien certains projets, mais sa politique est de ne rien financer qu'elle ne contrôle pas."

Au Manitoba

Une tentative d'unir dans un organisme commun les Indiens du Manitoba et les Métis a échoué, bien qu'il ait été décidé par les deux groupes concernés d'organiser des contacts trimestriels en vue de maintenir le minimum d'unité nécessaire; c'est ce qui a été décidé récemment à Winnipeg à une conférence réunissant 64 délégués sous l'égide du Conseil de planification du Bien-être public du Manitoba, au cours de laquelle a été adoptée une résolution en faveur de réunions régulières en vue d'unir les personnes d'origine indienne.

(Dans l'Ouest, on le sait, seuls les "Indiens de traités" sont enregistrés comme tels et relèvent de la Loi des Indiens; les Indiens non enregistrés, généralement des Métis, vivent eux aussi en marge de la société blanche, mais sans bénéficier des clauses protectrices de la loi des Indiens. On appelle "Indiens de traités" les Indiens qui descendent de ceux qui ont signé au siècle dernier des traités avec Ottawa et sont enregistrés comme tels.)

Les Indiens de traités, pour leur part, ont fait revivre la "Fraternité des Indiens du Manitoba", qui avait été créée il y a trente ans, et ont élu comme président le jeune chef Dave Courchesne, de la réserve de Fort Alexandre, dans le nord de la province.

Quatre vice-présidents régionaux ont également été élus.

Tom Eagle, un sergent de la base militaire canadienne de Winnipeg, a été désigné comme président d'un comité de formation d'une future association dès mars prochain.

Les délégués ont également passé une résolution demandant la désignation de deux ou trois spécialistes des moyens de communication qui travailleraient avec les deux groupes pour la préparation de nouvelles pour les publications et les émissions.

Les associations ainsi créées ou à créer demanderont aux administrations publiques les montants nécessaires pour permettre aux chefs indiens et aux dirigeants de Métis d'améliorer les communications entre elles, avec les gouvernements eux-mêmes, ainsi qu'avec les organisations bénévoles les concernant.

On estime le nombre des Indiens de traités enregistrés à 20,000 et celui des Métis à 20 ou 30 mille, au Manitoba.

La Démocratie aux Etats Généraux

Une assemblée élue démocratiquement

A notre époque, il est essentiel que toute assemblée respecte et applique les principes d'une saine démocratie. Voilà le commentaire de M. Rosaire Morin, président de la Commission technique des Etats Généraux. M. Morin rappelle que la Commission générale provisoire a toujours été soucieuse de vivre cette règle d'une vie collective. Il rappelle que la remise en question des délégués élus le 13 septembre 1966 était basée sur le respect de la démocratie. Les délégués aux Etats Généraux doivent être représentatifs de la nation canadienne-française. Comme nous n'avions pas atteint une représentativité qui permettait de parler au nom de la nation, nous avons demandé à l'Assemblée de se démettre et de se représenter à nouveau devant le corps électoral. Le 16 avril dernier, 8,920 associations du Québec ont élus 1,575 délégués territoriaux. Dans 105 comtés, les institutions et les associations du milieu ont voté dans une proportion d'au moins 40%. Cette participation des associations et des institutions assure aux Etats Généraux une délégation choisie démocratiquement. Au-delà de 400 associations à rayonnement provincial ont désigné un représentant à l'Assemblée des Etats Généraux. C'est la volonté et le choix des associations de constituer ce second palier. Cette forme de composition d'une assemblée est nettement démocratique.

Des règles du jeu adoptées démocratiquement

Le président de la Commission technique rappelle aussi que la Commission générale provisoire tend par tous les moyens à donner un caractère authentique de démocratie à l'organisation des prochaines Assises. Après avoir agréé toutes les normes de procédure et toutes les règles du jeu des prochaines Assises, la Commission générale provisoire a consulté les délégués au cours de 39 sessions régionales. Près de 1,300 délégués ont participé à cette consultation. 124 résolutions ont été exprimées par les délégués. Après étude, la Commission générale provisoire a approuvé 82 de ces suggestions. Le rapport des 39 sessions régionales est soumis à tous les délégués et les consultations se poursuivent pour que les règles du jeu des prochaines Assises des 23, 24, 25 et 26 novembre prochains expriment véritablement la volonté des délégués.

Un climat démocratique aux Assises

M. Morin souligne la large diversité qui a présidé au choix des membres du personnel des Assises. Chaque milieu est représenté dans la proportion de ses délégués. C'est ainsi que sur les 364 membres du personnel des Assises, 9 provinces et 105 comtés du Québec sont représentés. Il est difficile, dans la pratique, d'appliquer davantage les règles de la démocratie.

M. Morin rappelle que les 255 équipes, les 17 groupes d'étude et les 4 ateliers de travail sont composés de délégués selon la proportion territoriale. Il tient à faire savoir que le quorum de l'Assemblée générale se compose de la majorité de tous les délégués et qu'une décision doit obtenir l'adhésion des deux-tiers des délégués. Aucune assemblée présente autant de garanties sur le plan démocratique.

Une préparation objective et démocratique

M. Morin note aussi que la préparation intellectuelle des Assises a respecté la volonté même des délégués. Les 17 documents de travail des Assises ont été inspirés par les résultats d'un questionnaire auprès de 11,000 citoyens, par la tenue de 14 tournées régionales, par la réception de près de 200 mémoires et par les tendances exprimées lors des Assises préliminaires de novembre 1966. Soucieuse de respecter l'expression d'opinions du milieu canadien-français, la Commission générale provisoire a confié à des économistes, à des sociologues et à des juristes, la rédaction de 17 documents qui servent de base à la recherche d'un dénominateur commun. Ces documents sont déjà à l'usage des délégués pour leur permettre de réfléchir avant les Assises.

Dès le début des Assises, 255 équipes de travail sont constituées. Chaque délégué, en toute liberté, sans débat, sans polémique, sans référence aux autres opinions exprimées, dira ce qu'il pense sur un sujet choisi. Ainsi tous les délégués participeront, activement et en profondeur, à la pensée des Etats généraux. Toutes ces opinions seront groupées par catégories. 85 analystes établiront cette synthèse. Réunis en 17 groupes d'étude, les délégués auront à exprimer leur approbation ou leur désapprobation des opinions préalablement exprimées. C'est ainsi que naitront, aux Etats généraux, les avant-projets de résolutions qui seront ensuite étudiés et analysés par des groupes de revision de 500 délégués. Cette formule de travail tend à dépersonnaliser les débats et à désamorcer les conflits. Cette procédure a été décidée par les délégués eux-mêmes.

Dans la recherche d'un dénominateur commun, les délégués tenteront alors de déterminer les pouvoirs nécessaires au Québec pour son plein développement et les droits essentiels aux Canadiens français des autres provinces. Dans cette conception de l'avenir, nous nous dégageons de la sentimentalité des options politiques ou des difficultés à choisir des institutions constitutionnelles, politiques et juridiques.

Concevoir démocratiquement l'avenir

Enfin, M. Morin termine en soulignant la précision du mécanisme du vote établi, afin que les délégués de chaque région du Canada français puisse librement s'exprimer. Ainsi seront connues les volontés de l'Acadie, du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. Au sein de chacune de ces régions les différenciations d'une zone économique à l'autre seront également révélées. Voilà, nous semble-t-il, tout un processus sainement démocratique. Concevoir l'avenir et le Québec de demain, voilà un idéal qui peut se traduire dans le respect des règles démocratiques, conclut M. Morin. Ce respect des règles démocratiques qui s'incarne dans le dialogue, et non dans le monologue, a inspiré les membres de la Commission générale provisoire à prévoir l'élection des membres d'une Commission Générale lors des prochaines Assises.

Au Québec: 12 villes de plus de 50,000 âmes

QUEBEC — Plus de 80 pour cent de la population des territoires organisés du Québec est concentrée dans à peine 17 pour cent des municipalités, soit dans 286 des 1658 municipalités du Québec. Les revenus et dépenses de ces 286 municipalités s'élèvent à quelque $500 millions, soit 90 pour cent des revenus et dépenses de l'ensemble des municipalités.

Ces données proviennent de la publication "Finances municipales" que vient de publier le ministère de l'industrie et du commerce.

En dix ans, soit de 1955 à 1965, les revenus des municipalités du Québec se sont multipliés par 2.77, passant de $201.8 millions à $559.5 millions. Les dépenses se sont accrues dans une même proportion.

L'évaluation des biens-fonds imposables a triplé durant la même période, passant de $4.7 milliards à $14.3 milliards, cependant que la population augmentait de 32 pour cent.

D'après le répertoire des municipalités publié en 1967 par le même ministère, les villes les plus populeuses — plus de 50,000 — ne dépassent pas la douzaine. Ce sont par ordre décroissant: Montréal (1,216,000), Laval (194,400), Québec (164,000), St-Laurent (99,000), Verdun (76,200), Sherbrooke (74,200), St-Michel (70,700), Montréal-Nord (67,40), Hull (58,900), Trois-Rivières (57,200) et Jacques-Cartier (51,700).

Le cap des 200 mliions d'âmes

WASHINGTON — Le 20 novembre prochain, vers midi, les Etats-Unis franchiront une étape dépassée seulement par trois autres pays, soit de franchir le cap des 200,000,000 d'âmes. Cette prédiction, du Bureau de recensement américain, prévoit déjà d'organiser des cérémonies pour célébrer l'événement. A l'heure actuelle, trois autres pays au monde, la Chine, l'Inde et l'Union soviétique ont une population supérieure à 200,000,000.

Ce que pensent les laïques du Sacrement de Pénitence

(Suite de la première page)

Pourquoi ne pas dire ses péchés directement à Dieu?

Dans la troisième partie de sa conférence, le Père Côté insista plus particulièrement sur le "signe sacramentel" de la confession et sur l'importance de lui donner toute sa valeur. Expliquant comment Dieu se sert toujours d'un langage humain pour se faire comprendre des hommes, il fit remarquer que l'homme ne saisit bien toute réalité, même d'ordre spirituel, qu'à travers le sensible. C'est ainsi "que le salut chrétien est un salut qui est visualisé, extériorisé . . . L'homme a besoin que Dieu lui "signifie" son salut. Dans le sacrement de Pénitence l'homme doit pouvoir faire l'expérience humaine que Dieu l'aime et l'accueille, qu'il se rend présent à lui dans une attitude de miséricorde à travers l'accueil et le pardon que lui manifeste le confesseur."

Reprenant en conclusion sa question du début: "doit-on encore se confesser?", le Père Côté répondit: "Si tous, pénitents et confesseurs, nous pouvions arriver à réajuster nos attitudes les uns envers les autres dans une relation interpersonnelle vraie, nous nous poserions la question d'une façon bien différente; nous nous demanderions: Est-ce que je n'ai pas besoin de faire l'expérience de l'accueil de Dieu à travers l'expérience de l'accueil de l'homme?"

Les laïques critiquent . . . avec amour!

Le mardi soir, la parole était exclusivement aux laïques. Selon l'observation heureuse du témoin protestant déjà cité, ils ont "critiqué avec amour" une multitude d'aspects du sacrement de la confession. Un "panel", composé de Soeur Marie Richard, S.G.M., de Mme Lucie Aubry et de MM. Léon Laurendeau et Gérald Dorge, exposa tout d'abord ses opinions auxquelles l'assemblée fut ensuite invitée d'y ajouter les siennes. M. l'abbé Pierre Raymond, curé de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, agissait comme modérateur de la discussion.

L'échange fut franc, sincère, Il révéla surtout que l'ensemble des laïques voit le péché, les raisons de se confesser, le rôle du confesseur, les améliorations à apporter à la confession, beaucoup plus d'après leurs réactions psychologiques que d'après la théologie. D'où une certaine confusion, par exemple sur le sens du péché: certains préfèrent parler de fautes que de péchés; "nous ne sommes pas de pauvres pécheurs, mais des humains!" D'autres admettent que le péché est un rejet de Dieu, une révolte contre son plan, une rupture, mais doutent qu'en pratique un chrétien sérieux puisse aller jusque-là.

Appeler la confession le sacrement de la miséricorde

Une religieuse était d'avis que l'on devrait appeler la confession le sacrement de la Miséricorde au lieu de sacrement de Pénitence. Selon elle, il est urgent de débarrasser la confession de cette enveloppe de crainte, d'obscurité, de froide formalité dont on l'a entourée depuis toujours! Les femmes, et davantage les religieuses, — semble-t-il, d'après les désirs exprimés, — voudraient trouver plus d'accueil, de compréhension et de consolation dans une démarche qu'elles trouvent naturellement pénible. Les religieuses se sentent écrasées par des prescriptions canoniques qui ne tiennent pas compte de leur psychologie féminine et qui restreignent leur liberté.

On voudrait aussi trouver dans le confesseur un conseiller, un ami qui comprend et qui accueille, plus qu'un juge froid et insensible. Les femmes souhaitent que les prêtres suivent un cours de psychologie féminine! Les parents aimeraient que les confesseurs tiennent compte de l'impressionnabilité des enfants, qu'ils ne les obligent pas à se confesser dans la "boite noire" qui les épouvante, qu'ils n'exigent pas d'eux des énumérations de péchés . . . Enfin, on s'attend à trouver dans le confesseur un "père miséricordieux comme le Christ", et non un juge!

Comment améliorer le sacrement de Pénitence?

Ici, c'est toute une gamme d'opinions qu'il faudrait énumérer. Tout d'abord, on ne veut pas de changements du jour au lendemain! Comme l'a si bien exprimé un laïque, "il faudrait commencer par un profond changement de mentalité!"

Certains, surtout les femmes, souhaiteraient que les confessionnaux soient autre chose que cette "boite noire" où l'on s'engouffre! On aimerait pouvoir se présenter dans un local qui permettrait à la rencontre pénitent-confesseur d'être moins une convocation à un tribunal et davantage un accueil, dans une atmosphère qui favorise la compréhension et, selon quelques-unes, la joie spirituelle.

Selon d'autres, les formules de confession pourraient être moins stéréotypées, plus spontanées, plus simples.

Enfin, et cette dernière remarque a semblé bien résumer l'attente de tous les laïques présents à ces réunions, l'on voudrit pouvoir toujours trouver chez le prêtre quelqu'un qui est à la disposition beaucoup plus des "personnes" que des "organisations".

Apprendre le français, ça coûte $5 millions

OTTAWA — La Commission du service civil du Canada dépensera $5,000,000 cette année pour son programme d'étude de langues, a révélé son président, M. John J. Carson.

La capacité de parler en même temps le français et l'anglais est devenue un élément de mérite dans la sélection des diplômés universitaires engagés dans des postes administratifs et consulaires au sein du service civil, a-t-il dit.

"Afin de montrer notre détermination à assurer le succès de ce principe, la Commission du service civil dépensera $5,000,000 de l'argent des contribuables cette année pour l'étude des langues", a déclaré M. Carson à la conférence annuelle de l'Association de la planification communautaire du Canada.

Il a déclaré que la commission n'avait pas réussi à recruter un nombre suffisant de Canadiens français qualifiés pour les positions importantes "et la commission et le gouvernement croient que ce vide nuit à l'intérêt public".

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.



Tirage Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**

Canada: $4.00 par année
Etats-Unis: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire



Une soirée sociale réunissait vendredi soir dernier 27 octobre, pour la première fois sous la nouvelle administration, tout le personnel du Collège, l'association des professeurs et l'administration étant les co-hôtes. Dans la photo ci-dessus prise en cette occasion l'on voit, de gauche à droite, les gouverneurs ou aviseurs avec les administrateurs des divers départements et services: première rangée, M. L. Gagné, aviseur, Père G. Dallaire, s.j., directeur du pavillon des Arts, M. R. Couture, aviseur, Mgr Antoine Hacault, recteur, Père L. Guy, s.j., secrétaire général et doyen des Arts, et le Dr F. P. Doyle, aviseur; deuxième rangée, M. D. Hamel, animateur social et directeur des sports, l'abbé J. Lévesque, directeur général des étudiants, Père Emile Lalonde, s.j., bibliothécaire, Père E. Dupont, s.j., directeur des études du cours secondaire, l'abbé J.-L. Rocan, directeur de la pastorale, M. L. Fréchette, aviseur, le Dr C. Lavoie, aviseur, M. R. Bockstael, aviseur, M. C.-E. Huot, aviseur, et l'abbé G. Damphousse, procureur.

(Photo Perrin du Manitoba)

Emeraude

Une émeraude de 11,000 carats aurait été trouvée par Charles Kempt et J. Bote le 16 octobre 1956 à Letaba, dans le Transvaal.

Les administrateurs et les professeurs du Collège fraternisent en une soirée sociale

Une soirée sociale tenue le vendredi 27 octobre réunissait, pour la première fois sous la nouvelle administration, tout le personnel du Collège. L'association des professeurs et l'administration se firent mutuellement co-hôtes, en cette première réunion annuelle pour chaque groupe, pour souligner l'unité d'âme qu'on veut conserver au Collège. Soeurs des Saints-Noms, aviseurs et professeurs laïcs avec leurs dames, prêtres diocésains et jésuites, célibataires et autres variétés d'état social, s'attablèrent indistinctement pour discuter et s'égayer fraternellement. Un décor un peu "surprenant" donnait l'atmosphère d'une boîte à chansons pour adultes. Les Frères Farand et Bolduc s'occupèrent de fournir consommations et gâteries.

M. Lionel Fréchette, au nom des professeurs, et Mgr A. Hacault, au nom des directeurs, souhaitèrent la bienvenue. On souligna la joie de constater qu'une grande communauté d'esprit animait le personnel, malgré la diversité grandissante des états civils et des costumes.

Le Père L. Guy, secrétaire général, annonça quelques nouvelles, dont l'obtention d'une maîtrise en littérature par M. Ninian Mellamphy, professeur d'anglais, actuellement en stage d'études. Les aviseurs se déclarèrent heureux de constater que l'institution fonctionnait bien. Six d'entre eux étaient présents: MM. les docteurs F. P. Doyle et Clément Lavoie, Roland Couture, Robert Bockstael, Laurent Gagné et Charles-Etiene Huot. Huit aviseurs de l'extérieur, en plus de Son Exc. Mgr M. Baudoux, Mgr A. Hacault, recteur, le Père L. Guy, s.j., secrétaire général, le président des professeurs et le président des étudiants forment le Conseil d'administration du Collège.

L'association des professeurs, reformée cette année pour inclure aussi bien les religieux que laïcs, s'est élue dernièrement un nouvel exécutif avec M. Lionel Fréchette comme président et Mme Monique Pénisson comme secrétaire. Cette association voit aux intérêts de ses membres et discute avec l'administration des problèmes communs aux deux corps.

Cette diversité de structures peut sembler rendre complexe le fonctionnement du Collège, mais elle est normale dans une grande institution. L'harmonie qui règne entre elles et la présence continuelle de 16 Pères et Frères jésuites qui oeuvrent dans tous les secteurs de la vie de l'institution assurent que les Franco-manitobains, en général, les anciens élèves comme les élèves actuels peuvent continuer de dire "Mon Collège!"

Bourses au montant de $2,250 données par le Club St-Vincent

Le jeudi soir 26 octobre, à l'occasion d'une chaleureuse réception au Club Traverse, 267, rue Traverse, le président du Club St-Vincent, M. Maurice Vachon, remettait six bourses octroyées par le club à cinq finissantes et un ancien élève de l'école du Précieux-Sang.

M. Origène Fillion, président du Comité des Bourses, présidait la cérémonie. M. Léopold Labossière, du Département de l'Instruction publique, était l'orateur invité. Il fit ressortir finement le travail accompli par le Club St-Vincent dans la paroisse du Précieux-Sang. Même après l'heureuse entente conclue il y a trois ans entre la Commission Scolaire du Précieux-Sang et la Division Scolaire de Norwood qui vint soulager financièrement les élèves d'expression française de Norwood, le Club a maintenu son intérêt envers les jeunes. Pour la seconde année consécutive, le Club St-Vincent remettait six bourses à des élèves qui ont complété la 12e année avec le français 300 afin de leur permettre de suivre au moins une année académique dans le domaine de leur choix. On encourage donc les élèves à persévérer dans l'étude du français et à continuer leurs études au-delà de l'école secondaire.

Remise des Bourses

Après avoir remercier l'orateur invité pour ses paroles élogieuses envers le Club et envers les jeunes à l'endroit desquels les anciens ont pleinement confiance, M. O. Fillion invita le président du Club à faire la remise des bourses aux étudiants suivants: Mlle Louise Arnal, nursing, $250.00; M. Marcel Dubreuil, 2e année en Sciences, $500.00; Mlle Louise Houle, Arts, $500.00; Mlle Nicole Lemoine, Education, $250.00; Mlle Estelle Rochon, Commerce, $500.00; Mlle Jocelyne Sabourin, nursing, $250.00.

M. Marcel Dubreuil se fit ensuite l'interprète des six récipiendaires pour remercier M. L. Labossière et le Club St-Vincent et pour les assurer que les six étudiants feront tout leur possible pour se montrer dignes de la confiance témoignée à leur égard.

La soirée se termina par une magnifique réception.

Le Canada devra-t-il réévaluer son dollar?

Il semble que les réserves de devises du Canada dépasseront ce mois-ci le chiffre de $2.55 milliards, adopté à la suite d'une entente entre Ottawa et Washington. Si la tendance à la hausse devait se maintenir au cours des mois prochains, il se pourrait que le gouvernement central soit contraint de "réévaluer" le dollar canadien, c'est-à-dire d'élever le taux de change officiel au-dessus de son niveau actuel de .925 dollars (U.S.A.) pour chaque dollar canadien. Le taux de change "réel" de notre dollar, qui reflète le jeu de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux, tend depuis quelque temps à être de 1% supérieur au taux officiel.

On sait que la politique monétaire du Canada est axée à l'heure actuelle sur la réalisation de deux objectifs fondamentaux:

1) l'équilibre de la balance des paiements, essentiellement en maintenant un différentiel suffisant entre les taux d'intérêts canadiens et américains pour que l'afflux de capitaux américains continue d'effacer le déficit de notre balance commerciale;

2) le maintien de deux chiffres "magiques" (parce qu'ils ne reflètent aucune dimension proprement économique): un taux de change fixe de .925 dollars (U.S.A.), conformément à une entente conclue en 1962 avec le Fonds monétaire international; et le niveau de nos réserves de devises, fixé d'abord à $2.7 milliards et réduit à deux reprises depuis, toujours avec l'assentiment des Etats-Unis. En contrepartie, le Canada a obtenu que les emprunts canadiens sur les marchés de capitaux américains ne soient pas assujettis à la taxe d'uniformisation des taux d'intérêt.

Plusieurs économistes canadiens soutiennent que la réalisation de ces deux grands objectifs "neutralise" l'impact de la politique monétaire sur la conjoncture économique canadienne. "A toutes fin utiles, affirmait récemment le professeur J. C. Weldon, de l'université McGill, le Canada n'a pas de politique monétaire." Pour maintenir le plein emploi, pour assurer la stabilité des prix, le gouvernement central serait donc contraint de recourir exclusivement — ou peu s'en faut — à la politique fiscale, soit la variation du niveau des impôts et des dépenses publiques.

Or, il appert que la stabilité du taux de change et du niveau des réserves de devises constitueraient, dans une certaine mesure, des objectifs contradictoires. En effet, si les réserves canadiennes ont atteint $2.49 milliards à la fin du mois de septembre, ce serait essentiellement parce que la Banque du Canada a dû vendre des dollars canadiens en échange de dollars américains, afin d'empêcher le taux de change de s'élever au-dessus du niveau maximum permis par l'entente avec la F.M.I., soit .935 dollars (U.S.A.). Ces transactions ont eu pour effet de gonfler notre stock de devises étrangères.

Pêche

Depuis 1956, les chalutiers américains qui pêchent au large des côtes de la Colombie-Britannique ont pris en moyenne 26 millions de livres de poissons annuellement.

Congrès interprovincial des Jeunes de l'Ouest

Intérêt et crainte. Pendant que Bourgault gueule, Lévesque démissionne, Grégoire crache et Drapeau verse des larmes sur les terrains désertés de l'Expo, les jeunes adultes francophones de l'Ouest canadien s'inquiètent, se posent des questions, prennent position.

Cette inquiétude ouvrit les yeux des jeunes-adultes réunis en congrès à Banff en fin de semaine dernière sur la nécessité de promouvoir un organisme interprovincial au niveau de l'Ouest. Remarquons d'ailleurs qu'au Manitoba il n'existe encore aucun organisme provincial. Que ferons-nous?

Les congressistes étaient unanimes à déplorer cette campagne à la bannière et à la croix. Les trente-quatre délégués, dont quatorze du Manitoba, exprimèrent leur désarroi devant le défaitisme des adultes qui se vautrent dans leur fauteuil de soi-disante réussite passée. A la suite de dialogue intense, les congressistes qualifièrent le fait français de l'Ouest autant de mythe que de réalité. Mythe — à cause de l'impossibilité de vivre dans l'Ouest coupé de nos compatriotes anglais; réalité — par ce que nous sommes et nous serons.

De ce paradis de montagnes si cher aux touristes américains, jaillit l'indignation des jeunes qui depuis toujours se sentent identifiés à l'image dégradante et fausse du Canadien français, qui est transmise par la radio et la télévision. En effet, on y présente le Canadien français typique comme étant ivrogne, immoral, économiquement dépourvu, enfant du clocher, et quoi d'autres. Le réveil n'a-t-il pas sonné aussi pour nous?

Les observateurs québécois personnalisaient la réalité concrète du foyer national français. Michel Pelletier, des Etats-Généraux, et M. André Julien, assistant-professeur universitaire, effacèrent dans nos esprits l'image de la situation du Québec en révolution tranquille que nous peignent les quotidiens anglais biaisés. D'autre part, le dynamisme des congressistes témoigna auprès de ceux-ci de l'existence continue des groupes minoritaires que le Québec tend à oublier.

Ce que le Québec oublie, le gouvernement fédéral le voit. Ce congrès fut rendu possible grâce à des subventions de la Commission du Centenaire, du Ministère de la Citoyenneté, sans oublier le Ministère de la Jeunesse de l'Alberta. En plus, Ottawa était présent dans la personne de Monique Lauzon; l'Alberta, par Mme Louise Cardinal.

Le choix du site, l'accueil des Albertains, l'ouverture des délégués, la véracité des échanges contribuèrent au succès du congrès et ouvrirent la voie de demain.

Quelle image présenta le Manitoba à ce congrès? Quantité peut-être, mais qualité? Quelques-uns des délégués, sans doute de par la force des circonstances, se voyaient incapables de discuter en français. Preuve, encore une fois, du mythe français . . . Passons . . .

Cependant, la richesse du dialogue et de la rencontre interpersonnelle ne saurait être négligée. Les discussions tablèrent sur la réalité. Assez de discussions, agissons. L'intérêt est là, ne craignons pas.

Claude Blanchette,
Collège de St-Boniface.

À CKSB

Christian Leroy a eu le privilège de rencontrer la charmante, charmante Petula Clark qui donnait une revue au Playhouse la semaine dernière. "Ouvrez votre coeur", lui a-t-il commandé, pour les auditeurs francophones, et elle l'a ouvert. Quoique plus très jeune, elle a déclaré qu'elle aime la jeunesse d'aujourd'hui. "Je la défends partout".

Merci à Jacques Boucher, de CHFA, pour les reportages de Banff sur le colloque des jeunes Canadiens français de l'Ouest. D'autres correspondances avec l'Alberta sont à souhaiter.

Pour la joie des uns et la damnation des autres, CKSB diffuse les parties de hockey des Canadiens ... Dimanche prochain à 7 h., joute à Philadelphie, et le dimanche suivant à 6 h., à Detroit.

Roger Tétreault, de St-Boniface, fait partie de notre personnel par suite du départ de Jean-Guy Roy. C'est un jeune homme très bien, comme dirait Petula.

D'autres éditions locales de nouvelles seront mises à l'horaire du samedi après-midi, à partir de cette semaine.

Le dimanche soir à 5 h., la nouvelle émission "Les voix célèbres" offre une heure de chant lyrique. Dimanche prochain, une sélection de la phénoménale Yma Sumac.



André Léveillé, âgé de 17 ans, secondeur de ligne de l'équipe de football St. Boniface Colts, vient de se voir décerner le titre de "Joueur de la plus grande valeur" de la Ligue de football Midget du Grand Winnipeg métropolitain. La partie finale de la ligue eut lieu au terrain West End Memorial samedi dernier à 2 h. 30 alors que les Colts furent vaincus par les West End Raiders. On sait qu'André est le fils de M. et Mme Brunelle Léveillé, de 370, Place Gaboury, St-Boniface.

Ouverture officielle des nouveaux arénas

Les deux arénas du Centenaire ont été officiellement mis au service du public, samedi dernier 28 octobre, au cours de solennelles cérémonies qui ont commencé à 2 h.

Les honorables dignitaires quittèrent l'hôtel de ville en parade, se dirigeant d'abord vers l'aréna de la rue Bertrand. La fanfare La Vérendrye joua ses meilleures pièces, il y eut programme de patinage de fantaisie, et une troupe de jeunes artistes "Les Blue Feelings" entretinrent le public, le tout accompagné de quelques discours officiels. Le même programme fut répété à 3 h. à l'aréna de la rue Maginot.

Les arénas sont situés à 294, rue Bertrand, et à 910, rue Maginot, soit à St-Boniface Nord et à Windsor Park. Ils sont dotés de toutes les accommodations nécessaires pour jeux de badminton, ballon-panier, tennis, danses pour jeunes, concerts, parties de bingo, etc. Le patinage de fantaisie y sera enseigné par des instructeurs professionnels, hors des heures réservées au public pour patinage libre.

Les arénas sont disponibles aussi au public pour toutes autres sortes d'activités, telles que foires, salon de l'auto, exposition de chevaux ou de chiens, et ils ont une capacité de 1,500 à 3,000 selon qu'on fait usage de la glace ou non.

GRAND BINGO

Il y aura un grand bingo au profit des Scouts de St-Boniface le dimanche 12 novembre à la salle des Fils Natifs, boulevard Provencher, à 8 heures du soir. Venez en grand nombre les encourager.

Souhaits audacieux de jeunes prêtres du diocèse de St-Jérôme

ST-JEROME — Désireux de participer plus étroitement à l'activité dans tous les milieux, des prêtres du diocèse de St-Jérôme ont formulé le voeu de permettre à certains d'entre eux d'exercer un métier ou une profession profane, à l'endroit où leur présence pourrait rendre service. Ces ministres du culte en ont proposé le projet, lors d'une session d'études, sous les auspices du service de la pastorale.

Le bureau diocésain de presse en a publié le communiqué, mais il ne s'en est tenu qu'aux termes de la résolution. D'après certains indices, il ne s'agirait pas de répéter l'initiative des prêtres-ouvriers en France. Les instigateurs du projet, des jeunes prêtres dans le diocèse, ont allégué l'importance de la présence évangélique parmi les travailleurs. Or, ce groupe serait difficile à atteindre à cause d'une poussée de laïcisation, à l'heure actuelle.

Ces prêtres ont formulé un autre souhait, corollaire au premier sous certains aspects. Ils ont suggéré de ne plus construire de presbytères ou de demeures réservés aux curés et aux vicaires dans les paroisses. A leur avis, trop souvent contigus à l'église paroissiale, les presbytères tiennent les prêtres isolés de l'ensemble des paroissiens. "Plus souvent qu'autrement, ces maisons deviennent des îlots dans la communauté".

Les parrains du projet souhaitent que les ministres du culte habitent des logements semblables à ceux de leurs paroissiens. Selon eux, cette initiative faciliterait les communications entre les prêtres et leurs fidèles.

N'entraînant rien de déterminant, ces deux résolutions sont considérées comme des sujets d'étude au prochain conseil presbytéral dans le diocèse. Probablement mis sur pied avant la fin de l'année, un comité aurait pour mission d'en déterminer les implications et de formuler les recommandations conséquentes à l'évêque. D'après le service de presse, il convient de voir dans ces projets l'intention du clergé de se tenir présent auprès de la société civile. Pour y parvenir, il vaudrait mieux "participer à l'activité des communautés humaines, plutôt que de créer des communautés artificielles".

Les prêtres ont aussi formulé d'autres résolutions à la journée d'études, en présence de Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme. Ainsi, la formation plus poussée chez les prêtres a particulièrement retenu l'attention.





Le mouvement en faveur du "Monument Louis Riel" prend une certaine ampleur au Manitoba, grâce aux démarches incessantes du sculpteur Hubert Garnier. Il vient de réussir le tour de force d'intéresser le Conseil des Arts du Canada qui pourrait bien éventuellement lui accorder une bourse spéciale afin qu'il consacre ses prochaines semaines, à plein temps, à la confection d'une maquette du monument dont il rêve depuis des années. Il a aussi gagné l'intérêt de l'historien E. B. Osler, de l'architecte en chef du Canada, de l'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants et petit-neveu du grand Riel, etc. Ci-dessus l'on voit une des nombreuses oeuvres du sculpteur Garnier, résidant à St-Vital. Des centaines d'automobilistes passent chaque jour tout près de ce monument, au centre du boulevard Provencher, face au Club Belge, à St-Boniface. On leur conseille d'arrêter leur voiture un bon jour, d'en descendre, d'aller admirer la perfection de ce monument. Pourquoi ne pas poser ces gestes le 11 novembre prochain, Jour du Souvenir? Ce "soldat inconnu" réveille de tels souvenirs dans l'âme des Canadiens qui se souviennent des deux guerres mondiales.

Le cas Françoise Sagan

A peine 35 personnes ont répondu à l'invitation de l'Alliance Française, le lundi soir 23 octobre, au Centre Culturel de St-Boniface. Pourtant il s'agissait d'écouter un éminent conférencier venu spécialement de Paris, M. Roger Gouze. Et il allait parler d'une romancière à la mode, Françoise Sagan. Faut-il croire que la formule "conférence" doit céder le pas, même dans le domaine culturel, aux rencontres-discussions et autres formules modernes?

En tout cas, les rares auditeurs ont écouté avec saveur le conférencier qui fut si peu tendre pour "le cas Sagan". Car lui-même, écrivain de qualité qui ne "lit que les meilleurs, surtout ceux d'hier", le temps manquant vraiment pour les autres, ne vint que tard vers Françoise Sagan. Cependant il ne se laissa nullement prendre par le tintamarre publicitaire qui entourait "Bonjours Tristesse" et "Un certain sourire", ne voulant pas céder au snobisme des naïfs qui se contentent de "lecture de métro".

En fait il vint à ses romans par quasi obligation. C'est qu'il rencontra "cette gloire encombrante de la littérature de notre temps" dans certaines réunions "littéraires" parisiennes, ou chez leur même éditeur ("Nous avons le même éditeur, mais pas les mêmes succès en fait de tirage") ou chez des amis communs. L'ayant rencontrée, la connaissant, il devint curieux de ses oeuvres. D'autant plus que de grands critiques l'y poussaient, l'assurant qu'il découvrirait "la Colette de la génération nouvelle".

Donc il ouvre ses romans, les lit, les relit. Il y découvre un don évident de raconter de courtes histoires, de décrire des personnages vivants. Mais voilà, ces personnages vivent d'une vie artificielle, dit M. Gouze. Ils sont plutôt ébauchés que vraiment peints. Ils se ressemblent tous, tant ils sont blasés et médiocres. Toutefois, il faut admettre que ces romans possèdent "une atmosphère" qui crée "l'unité de ton". C'est une atmosphère d'ennui, de résignation triste, de passivité. Pourquoi lutter, se jeter dans la vie, travailler pour vivre, en ce milieu bourgeois où on possède le surplus sans avoir à le conquérir? Donc M. Gouze reconnut un certain mérite à Françoise Sagan dont "les oeuvres suintent l'ennui, sans décourager le lecteur".

Tout de même, se dit-il, les grands critiques la vantent sérieusement. Alors il y regarda de plus près encore pour découvrir ses mérites secrets. Il relut et relut, mais "ça n'apporte rien de neuf, sinon la déconvenue", car il se trouva empêtré toujours dans ce ton d'ennui, de fatigue devant la vie, d'indifférence, de tristesse, de lassitude. Comme dit une héroïne de Sagan, "nous ne sommes bien que fatigués" et "cette vitalité lourde d'ennui" conduit à ne rien faire, ne rien dire, ne rien croire. Ce mot "rien" revient très souvent dans les courtes oeuvres de Sagan.

Peu conquis par le fond, M. Gouze étudia dès lors la langue et le style Sagan. Brièveté, simplicité, sobriété, voilà quelques qualités découvertes, mais elles sont plutôt celles du style du journal ou de la langue parlée, que celles du style du livre ou de la langue écrite. Et, en effet, selon M. Gouze, Françoise Sagan "écrit comme elle parle ou, plutôt, comme on parle autour d'elle" dans son milieu bourgeois moderne qui se situe à mi-chemin entre les gens du peuple et les gens cultivés. A mi-chemin, sans doute par indifférence, par lassitude devant l'effort.

Le conférencier, dans cette partie de son exposé, lut quelques pages de la romancière pour démontrer, preuves à l'appui, qu'il a raison de ne pas se laisser gagner par "ces grands critiques qui vantent tant celle qui vend ses romains à coup de millions d'exemplaires, dans le monde entier, en vingt-cinq langues". C'est ainsi que les auditeurs furent initiés aux points suivants: abondance des répétitions de verbes aussi simples que "être, faire, dire" et d'adverbes de manière en "ment"; concordance des temps fantaisiste; style neutre, relâché, manifestant un laisser-aller déplorable; liberté facile vis-à-vis les lois de la ponctuation. Mais, dit M. Gouze, les lecteurs de la romancière se contentent de peu! Il ajouta ce mot de son maître Alain: "Malheur à qui réussit trop vite!". Malheur, oui, car Françoise Sagan a beau multiplier ses oeuvres, elle ne manifeste aucun progrès d'une à l'autre.

Mais alors, puisque le succès de Sagan ne peut s'expliquer par la qualité littéraire, il faut croire que sa notoriété ou sa gloire constitue un cas sociologue typique de notre temps. Les causes de succès de ses oeuvres médiocres sont celles-ci: brièveté de ses oeuvres qui se lisent en deux heures à peine, "une vraie littérature de métro parisien" qui convient à un public avide de vitesse, la grande vertu d'aujourd'hui; l'âge de l'auteur qui publiait précocement son premier roman à 18 ans, et que les lecteurs et les critiques quingagénaires montèrent aux nues; roman... autobiographique; publicité tapageuse qui offre la gloire et l'argent à qui sut ne pas refuser, car "les événements décident pour elle".

Le conférencier conclut le procès de Sagan en montrant qu'il y a symétrie entre "le cas Sagan" et "le cas Bardot": même passivité devant la vie, l'une jouant toujours le même rôle au cinéma, l'autre écrivant toujours le même livre; toutes deux prisonnières de milieux artificiels, St-Germain-des-Prés et St-Tropez; toutes deux poupées mécaniques d'une ère technologique à outrance. Mais, dit M. Gouze, je préfère encore la qualité à la quantité, je préfère ces auteurs et ces artistes dont la gloire sera encore grande dans 500 ans.

A noter que le prochain conférencier de l'Alliance Française sera M. C. A. Hackett, professeur à l'Université de Southampton, Angleterre, invité au Canada par le Conseil des Arts. Il parlera des "Aspects de la poésie française contemporaine", vendredi soir prochain, 3 novembre, à 8 h. 30, au University Women's Club, 54, Westgate, Winnipeg. Invitation à tous les membres et amis.

Au poste CBWFT

JEUDI 2 NOVEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Espions et brigands
10.00—Tirez au clair
11.00—Contes et nouvelles de Guy de Maupassant
11.30—Cinéma: "Télé Sélection no 1". Trois comédies légères. Un extrait de la pièce "Au petit bonheur" de Marc-Gilbert Sauvageon. "La Navette", pièce en un acte d'Henry Becque. Une coquette reçoit tour à tour deux amants. Extrait de la pièce de Diego Fabri, "Le Séducteur".

VENDREDI 3 NOVEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige rencontre
7.22—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "La Chaîne". Drame psychologique de Stanley Kramer, avec Tony Curtis et Sidney Poitier. Deux forçats enchaînés l'un à l'autre, un Noir et un Blanc, réussissent à s'évader et vivent des heures tragiques et harassantes.
10.15—Canada Express (C)
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "Les Diables rouges face aux SS.". Drame de la Résistance yougoslave de Veljko Bula Jic, avec Bert Sotlar, Olivera Markovic et Milena Dravic. En 1942, les Allemands ont encerclé la montagne Kosera où sont réfugiés les partisans et les civils qu'ils protègent.

SAMEDI 4 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Terre des autres hommes (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Long métrage: "Adieu Paris"
10.00—Les Couche-tard (C)
10.30—A communiquer
11.00—Cinéma: "La Chauve-souris". Opérette de Geza von Cziffra d'après le livret de Meilhac et Halevy. Musique de Johann Strauss. Interprètes: Peter Alexander, Mariane Koch et Willy Millowitsch. Pour séduire le prince Orlofski et en obtenir des terrains pétrolifères, un homme d'affaires se rend à un bal masqué en compagnie de sa femme de chambre, déguisée en ancienne danseuse.

DIMANCHE 5 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Les Hommes de l'espace
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Vivre en ce pays (C)
10.30—L'Envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 6 NOVEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Les Quatre Saisons
6.58—Jeunesse oblige
7.16—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Le Prisonnier (C)
10.00—Dossiers (C)
11.00—Cinéma: "Le Rat d'Amérique". (C) Aventures de Jean-Gabriel Albicocco, avec Charles Aznavour et Marie Laforêt. Un jeune Français débarque en Amérique du Sud avec l'intention d'y faire fortune en travaillant honnêtement. Les désillusions se succèdent et il en vient à voler.

MARDI 7 NOVEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femmes d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un
10.30—Histoire d'une ville (C)
11.00—Ciné-club: "Fin de fiesta". Drame politique et psychologique de Leopoldo Torre Nilsson, avec Arturo Garciabuhr, Laurato Muna et Leonardo Favio. Le petit-fils du dictateur d'une province d'Argentine tente d'apprendre de son grand-père les principes mêmes du pouvoir.

MERCREDI 8 NOVEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Robin fusée (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: A communiquer
10.00—Caméra 67
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Sauve qui peut (C)

Selon un sondage d'opinion effectué par Radio-Canada

Les Québécois — ou plutôt les Canadiens français du Québec se préoccupent beaucoup plus de ce "B and B" qui se traduit "Bread and butter" que de cet autre "B and B" qui se traduit "Bilingualism and Biculturalism".

Telle est la conclusion majeure d'un sondage d'opinion effectué par la compagnie "Opinion Research Corporation Limited" pour le compte de la Société Radio-Canada qui en a présenté les résultats le 24 octobre dans le cadre d'une émission spéciale de "Newmagazine".

Trois faits sautent aux yeux. Et ils permettent de situer le visage de ce Québec (l'émission était intitulée "Crisis in Quebec") qu'a présenté l'animateur Norman DePoe.

1. Seulement 7 pour cent des Canadiens français du Québec sont favorables à l'indépendance — pourcentage qui correspond, à quelques fractions près, au vote obtenu par les partis indépendantistes (RIN et RN) lors des élections provinciales de juin 1966.

66 pour cent sont cependant favorables à une modification de la constitution. Ainsi 21 pour cent préconisent l'obtention d'un "statut particulier" et 36 pour cent, l'établissement de liens plus étroits avec le reste du Canada.

2. 57 pour cent des Canadiens français du Québec ont l'impression d'avoir été moins bien traités (45 pour cent moins bien, 12 pour cent beaucoup moins bien) que les Canadiens anglais à l'intérieur de la Confédération. 70 pour cent d'entre eux sont nettement mécontents de la situation actuelle. — On peut d'ailleurs en voir une manifestation dans le fait que 77 pour cent des personnes interrogées souhaitent que le français devienne langue officielle et langue de travail au Québec.

3. Les Québécois souhaitent que leurs gouvernements s'occupent plus de problèmes économiques que de problèmes constitutionnels. Ainsi la Constitution ne vient-elle qu'au dernier rang (4 pour cent), loin derrière des problèmes pratiques comme le coût de la vie (40 pour cent), l'éducation, les salaires, dans les priorités qu'ils assignent au gouvernement.

Quelques conclusions

Si les faits révélés par le sondage sont exacts, ils permettent de tracer un portrait des Canadiens français du Québec — soucieux de ne plus être traités comme des citoyens de seconde classe (et particulièrement au niveau économique où, et l'animateur Norman DePoe a insisté sur ce point, ils sont nettement défavorisés par rapport à l'Ontario) et désireux de demeurer dans la Confédération.

Ils permettent également d'entrevoir un divorce entre la masse et les politiciens — pour qui la "crise constitutionnelle" semble souvent le principal problème. Même la position adoptée par le parti libéral au cours de son dernier congrès ("statut particulier") n'est appuyée que par 21 pour cent des personnes interrogées, et ce alors que 66 pour cent d'entre elles sont favorables à une modification de la Constitution.

Ce portrait ne manque d'ailleurs pas d'être paradoxal. Un simple rapprochement suffit à le prouver. Seulement 7 pour cent se déclarent indépendantistes et pourtant 20 pour cent des gens qui ont accepté (seulement 38 pour cent) de dire quel est le politicien dont les opinions correspondent le plus aux leurs sur la question constitutionnelle, ont nommé René Lévesque.

L'enquête de l'Opinion Research Corporation Limited, qui suscitera sans doute de nombreux commentaires, a été effectuée entre le 9 et 14 octobre. 502 personnes (246 hommes et 256 femmes) ont été interrogées par téléphone.

Il ne sera possible d'en évaluer les résultats que lorsqu'on connaîtra en détail les procédés utilisés pour constituer l'échantillonnage, la nature des questions, etc., etc.

Au cours de l'émission diffusée le soir du 24 octobre, l'animateur Norman DePoe a souligné que le sondage révèle qu'il se crée un "consensus" au Québec autour d'une idée: maintien de la Confédération canadienne, mais en lui apportant des modifications. "Consensus" auquel, a-t-il dit, vient s'en greffer un autre, celui qui est en train de se créer au Canada anglais et dont témoignent la prise de position du parti conservateur (thèse des deux nations) et le credo constitutionnel du premier ministre Pearson qui avait été révélé la semaine précédente.

La Société Radio-Canada a d'ailleurs fait effectuer un sondage au Canada anglais sur cette question, et les résultats en seront présentés cette semaine lors d'une autre émission spéciale de "Newsmagazine". Les deux sondages (dont les résultats couvrent 21 pages) seront présentés aux différents partis politiques, fédéraux et provinciaux.

Chronique de CBWFT

Un dossier hallucinant

Le premier **Dossier** de la saison nous sera présenté le lundi 6 novembre, à 10 h., au canal 3. Il aura pour thème un sujet qui est à l'avant-garde de l'actualité depuis quelques années: le Nord-Vietnam.

André Payette a réalisé ce **Dossier** d'après des images en couleur rapportées par le cameraman américain Felix Greene.

Ce dernier a séjourné pendant trois mois au Nord-Vietnam, et de ce voyage il a ramené dans ses bagages plus de 20,000 pieds de pellicule qui représentent près de 10 heures de visionnement.

C'est de là qu'André Payette a tiré le **Dossier** qu'il nous présentera le 6 novembre et il a su en extraire la quintessence.

Une vie sous les bombes

Jusqu'à présent, du Vietnam, on a surtout vu le sud et ce que les services officiels voulaient bien nous montrer. Cette fois, c'est l'envers de la médaille qui sera devant nous avec tous ses drames et toute son horreur.

En effet, depuis le 7 février 1965 (cela fera bientôt trois ans), le peuple nord-vietnamien subit l'escalade des bombardements américains et a dû s'adapter aux circonstances en ne pensant qu'à une seule chose: SURVIVRE.

Réduit à l'état de taupe et vivant dans la hantise d'une invasion terrestre, ce peuple (dont les 90 pour cent ont une vocation agricole) a dû, malgré tout, continuer de vivre, de lutter et de produire. Et, chose curieuse pour certains mais logique pour ceux qui connaissent la fierté des Asiatiques, ces bombardements et ces malheurs, loin de démoraliser les Nord-Vietnamiens, a renforcé leur régime et a durci leurs positions.

En plusieurs parties

Le **Dossier** du Nord-Vietnam se compose de plusieurs parties. La première illustre la vie quotidienne au travail et essaie de décrire les villes, la campagne et la mer. Toutefois, cette vie n'est pas celle de tous les pays, puisqu'elle se situe en temps de guerre: les bombes font des morts, des blessés et détruisent tout sur leur passage.

Cet aspect de la guerre sera illustré dans la deuxième partie du film, certainement la plus pénible et la plus douloureuse en raison des tragédies que nous verrons défiler devant nos yeux. Comment les Nord-Vietnamiens résistent à ces bombardements fait l'objet d'une troisième partie illustrant la fabrication d'abris individuels plutôt que collectifs, de même que les méthodes de protection au cours d'un raid aérien.

Une énergie farouche

Enfin, la dernière partie du film montre comment, à partir de l'escalade américaine, il s'est produit au Nord-Vietnam le même phénomène qu'en Grande-Bretagne sous le "blitz" allemand, et en URSS, lors de l'invasion des troupes d'Hitler.

De plus, dans le cas du Nord-Vietnam, la mobilisation générale des citoyens et à tous les niveaux de l'activité humaine a déclenché une transformation rapide et accélérée d'une société ancienne en une société radicalement nouvelle.

Parmi des images et des scènes plus dramatiques les unes que les autres, il y a tout de même quelques morceaux de bravoure qu'il faut plus particulièrement signaler.

Ainsi, nous verrons Ho Chi Minh visitant un village, et il s'agit sans aucun doute du plus récent portrait connu du chef d'Etat, car jamais on ne l'avait vu si vieux.

D'autre part, nous aurons droit à des vues du port d'Haiphong où l'on pourra reconnaître des cargos soviétiques et polonais.

Le commentaire qui accompagnera ce **Dossier** a été écrit par le réalisateur André Payette et il faut souligner que le même film passera, par la suite, au réseau anglais de Radio-Canada, ainsi que sur les petits écrans desservis par la Télévision belge.

C'est un aspect mal connu de la triste guerre du Vietnam que nous découvrirons le lundi 6 novembre, à 10 h., avec ce **Dossier** d'André Payette.

Commissaires réélus



M. Paul Marion




M. Gilles Guyot

Résultats des élections municipales tenues le 25 octobre 1967

Candidats		Quartier I					Quartier II					Quartier III				Quartier IV				Quartier V					
ECHEVINAGE:	VA	BS1	BS2	BS3	BS4	BS5	BS6	BS7	BS8	BS9	BS10	BS11	BS12	BS13	BS14	BS16	BS17	BS18	BS19	BS21	BS22	BS23	BS24	BS25	Totaux
I—Contant	2	181	122	79	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	384
Peterson	11	458	226	71	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	E 766
Verry	10	125	118	128	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	381
III—Ludwick	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	135	120	285	532	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	E 1081
Soulodre	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	112	37	196	320	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	678
V—McLean	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	166	110	224	149	170	270	1108
Provost	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	293	152	286	230	287	417	E 1678
COMMISSIONS SCOLAIRES: St-Boniface No 4																									
Bagot	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	18	40	10	12	14	1	184	160	233	152	148	235	1243
Dansereau	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	54	80	80	59	12	5	28	10	37	27	43	75	545
Guyot	34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	132	376	681	539	363	117	24	158	74	176	184	217	234	E 3309
Marion	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	128	395	687	537	374	129	26	164	61	144	156	166	217	E 3221
Paterson	27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	40	72	47	19	32	6	269	185	321	183	257	417	1880
REGLEMENT: Postes d'incendie																									
Pour	62	359	232	54	78	115	37	4	38	67	.....	.....	139	207	105	96	38	13	240	194	353	199	277	458	3432
Contre	15	270	139	47	58	77	39	16	28	88	.....	.....	144	290	190	150	57	16	136	54	124	139	113	182	2434

Règlement défait; il fallait une majorité favorable de 60 pour cent.

Note: votes anticipés: Hôtel de Ville — Bureaux de scrutin: 1 — Ecole Nordale; 2 — Institut Collégial Nelson McIntyre; 3 — Salle paroissiale St. Philip's; 4 — Salle paroissiale Holy Cross; 5 — Club Communautaire Falcon; 6 — Ecole Archwood; 7 — Club St. Francis; 8 — Salle Sokol; 9 — Salle paroissiale Sts-Pierre-et-Paul; 10 — Eglise presbytérienne Norwood; 11 — Hôpital Taché; 12 — Salle des Scouts; 13 — Auditorium Notre-Dame; 14 — Hôtel de Ville; 16 — Ecole Marion; 17 — Eglise des Belges; 18 — Club St. Francis; 19 — Eglise anglicane St. Bartholomew; 21 — Ecole Frontenac; 22 — Ecole Prendergast; 23 — Ecole Howden; 24 — Institut Collégial Windsor Park; 25 — Ecole Général Vanier. — Les échevins Turner et Couture ont été réélus par acclamation dans les quartiers 2 et 4, respectivement. — Les commissaires Kennedy et Parkinson ont été réélus par acclamation à la commission scolaire Norwood No 8.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Mascarade

Oh, là, là! Des pirates, des matelots, des indiens et indiennes (il y avait même des papooses), des bouffons, des vagabonds et bien d'autres encore étaient représentés à notre veillée du 27 octobre. Comme annoncée dans le dernier bulletin, la soirée était organisée pour encourager nos joueurs de baseball.

S'il faut en juger d'après les commentaires entendus lors de la mascarade, il y aura plusieurs nouveaux joueurs sur l'équipe l'an prochain! Ceux et celles qui ont assisté à la soirée avouent qu'elle a été couronnée de succès. De La Salle, il y avait: C. Simard, P. Vouriot, A. Cormier, R. Comeau et leurs dames; de St-Norbert: les frères Bourgeois, Verrier, Péloquin et autres, tous accompagnés de leurs dames; de Ste-Agathe: les frères A. et G. Bilodeau, C. Courcelles, F. Phaneuf, ainsi que les frères Allarie et Delaquis et leurs dames.

Le Conseil Goulet reçut tous les invités à bras ouverts et espère qu'ils seront encore des nôtres à la prochaine soirée.

Félicitations et sincères remerciements au frère Henri Léeuyer et à son comité pour cette soirée très intéressante!

Çà et là

Organisons-nous dès maintenant pour la prochaine clinique de sang du mardi 14 novembre, à la Brasserie O'Keefe.

Le frère Gustave Champagne désire rappeler aux frères que la meilleure manière de vendre les billets de la loterie est de faire circuler les livrets... Suivons son conseil!

A quand la prochaine initiation? Quelques frères ont déjà fait signer des demandes d'admission... Que font les autres?

Ligue mixte de 5 quilles

Equipe	Points
T. Girard	84
R. Fontaine	73
A. Girard	71
Art. Jeanson	71
D. Nolin	65
H. Sala	49
Arm. Jeanson	46
G. Manaigre	45

Rigoletto

Après 37 ans d'attente, viaduc à l'avenue Nairn

Le nouveau viaduc de l'avenue Nairn, qui vient d'être construit au coût de près de $3 millions, assurera désormais une circulation rapide et sûre entre St-Boniface, Transcona et East Elmwood. Il facilitera aussi l'accès à la route 59.

Dès 1930, on avait parlé de construire un viaduc qui éliminerait le passage à niveau des voies ferrées du Canadien Pacifique. Déjà en ce temps-là, on se plaignait des longs convois de marchandise qui, à tout moment, bloquaient la route, exerçant à l'extrême la patience des automobilistes. Il fallut 37 ans, de fréquents embouteillages, beaucoup d'impatience, un certain nombre d'accidents même mortels pour enfin régler le problème.

Le gouvernement provincial et la corporation métropolitaine absorberont plus de la moitié des frais. Il n'en aura coûté au Canadien Pacifique que $62,500.

L'ouverture officielle eut lieu mardi matin.

Quatre observateurs fédéraux à la mini-conférence constitutionnelle

(Suite de la première page)

un manque de participation intégrale. En fait, selon M. Robarts, le gouvernement fédéral avait tenté de dissuader la province de tenir une conférence de ce genre, mais l'Ontario était resté ferme dans sa décision de réunir les premiers ministres provinciaux.

Le séparatisme

Evoquant la recrudescence des activités du mouvement séparatiste au Québec, le chef du gouvernement ontarien a déclaré que cela semblait faire partie de l'inquiétude générale, y compris le mouvement "hippie" et les manifestations contre la guerre au Vietnam.

"Nous appelons cela l'époque des manifestations, et nous en avons des échos aussi en Ontario", a déclaré M. Robarts au cours d'une conférence de presse, alors qu'on lui demandait son opinion sur les développements fédéraux-provinciaux, et sur les relations de l'Ontario avec le Québec.

Selon son expérience, M. Robarts s'est dit d'avis que le groupe qui veut vraiment la séparation, au Québec, est plutôt restreint, et qu'il ne croit pas que cela constitue une menace sérieuse pour la Confédération. Le débat pourrait s'engager dans le domaine de la langue et de la culture, mais lorsqu'il sera temps de prendre une décision finale, cela se résumera à une question de dollars.

Prospérité

"Le Canada est très prospère, a dit M. Robarts. Je ne crois pas que la masse de la population, au Québec, soit vraiment intéressée au séparatisme.

"Aucune autre organisation, si ce n'est le Canada, ne peut donner à la population la même prospérité et la même liberté de culture."

Le problème québécois, entre autres, sera probablement discuté lors de la conférence sur la "Confédération de demain", qui sera tenue en Ontario durant la dernière semaine de novembre. Toutes les provinces seront représentées à cette conférence. M. Robarts a rappelé que cette manifestation sera la première d'une série de réunions de ce genre visant à développer la coopération et à déterminer si la constitution doit être modifiée, et si oui, dans quelle mesure et de quelle façon.

M. Robarts, par ailleurs, a déclaré qu'il était opposé à tout statut particulier pour le Québec et soutenu qu'il doit y avoir un contrôle fiscal central si le Canada doit survivre. Avec le temps, les provinces pourront apprendre à se passer de ce contrôle fiscal.

Pour ce qui est du bilinguisme, M. Robarts a déclaré:

"Nous nous réjouissons de l'influence française dans notre province. Nous sommes d'avis qu'elle ajoute beaucoup à la vie et aux sentiments collectifs du pays."

La population de l'Ontario, a ajouté M. Robarts, désire de plus en plus que ses enfants connaissent la langue française, et ils sont convaincus qu'il y a un énorme avantage à connaître deux langues. Cependant, a-t-il dit, il semble que, si le gouvernement de l'Ontario encourage l'instruction dans les deux langues, certaines régions du Québec, comme par exemple la Gaspésie, n'ont aucun désir d'enseigner l'anglais.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

The Blues	16	8
Western Paint	16	8
Twin Cities Painting	14	10
Huot Men's Shop	14	10
Can. de Naissance	13½	10½
C.K.S.B.	12	12
Medo-Land	12	12
Clube Beige No 1	11	13
Cercle Ouvrier	10½	13½
Marion	9	15
Seals	8	16
Club Beige No 2	8	16

Haute Partie — R. Dubé 216
Hautes 3 Parties — R. Dubé 562
Haute Partie — Western Paint 872
Hautes 3 Parties — Western Paint 2498

Patinage public

Voici le programme de patinage public aux arénas Bertrand et Maginot, à St-Boniface, du 1er au 8 novembre, tel que communiqué par M. Joseph Strutt, directeur de la récréation:

Mercredi 1er novembre, de 4 h. à 7 h. p.m., aux deux arénas.

Jeudi 2 novembre, de 4 h. à 5 h. 30 à Maginot; de 4 h. à 5 h. 30 et de 6 h. à 8h. 30 à Bertrand.

Vendredi 3 novembre, de 4 h. à 5 h. 30 aux deux arénas.

Samedi 4 novembre, de 2 h. à 4 h. 30 (de 2 h. à 3 h., pour 10 ans et moins) à Maginot; de 2 h. à 4 h. 30 (de 2 h. à 3 h., pour 10 ans et moins) et de 6 h. 30 à 9 h. (de 8 h. à 9 h. pour adultes seulement) à Bertrand.

Dimanche 5 novembre, de 2 h. 30 à 4 h. 30, patinage, et à 8 h., partie de hockey Saints contre Monarchs, à Bertrand; de 2 h. à 4 h. et de 7 h. 30 à 9 h. 30 (de 8 h. 30 à 9 h. 30, adultes seulement) à Maginot.

Lundi 6 novembre, de 4 h. à 5 h. 30 aux deux arénas.

Mardi 7 novembre, de 4 h. à 5 h. 30 aux deux arénas.

Mercredi 8 novembre, de 4 h. à 5 h. 30 et de 6 h. à 8 h. 30 aux deux arénas.

Sts-Martyrs-Canadiens

Thé de la L.F.C.

Le thé paroissial du 15 octobre, sous la direction de Mme Laurent Legros, a été un succès, non seulement au point de vue financier mais surtout à cause du dévouement, de l'esprit d'entraide et du dynamisme des paroissiennes.

Après l'ouverture officielle par M. l'abbé Pierre Raymond, M. Maxime Desaulniers fit remarquer que le thé était un signe de "Bienvenue" à l'abbé Raymond dans la paroisse, un signe d'accueil par les paroissiens. La table du centre était décorée d'un bouquet de chrysanthèmes.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Clovis Jeanson; une cafetière électrique par M. Gilles Turenne; un couteau électrique par M. Raymond Meyers; un séchoir à cheveux par Mlle Gisèle Labossière; un couvre-pieds par Mme L. Gélinas, et un ensemble de boîtes de cuisine par Mlle Louise Mousseau.

La Ligue tient à remercier toutes les dames et tous les paroissiens, parents et amis qui ont contribué au succès du thé d'une façon ou d'une autre, ainsi que les généreux donateurs: Dominion Electric, Canada Safeway, Dominion Stores, Chez Huot et Arbuthnot Audio.

Saint-Eugène

Association de P. et M.

L'Association de Parents et Maîtres de St-Eugène reprit ses activités en tenant sa première assemblée générale du nouveau terme scolaire le 19 octobre, à 8 h. p.m.

Après la prière d'ouverture et un mot de bienvenue du président, la lecture du procès-verbal de l'assemblée de juin fut faite par la secrétaire.

A cette occasion eut lieu l'élection du nouvel exécutif pour le terme 1967-68, qui donna les résultats suivants: président, M. Léo Nault; vice-présidente, Mme E. Gaboury; secrétaire, Mme F. T. Appelmans; trésorière, Mme G. Gosselin; conseillers, MM. Albert Bourgeois et C. Caron, Mmes D. Comeault et L.-A. Hébert.

M. Nault, président, présenta la Rév. Sr Lucille Gendron, Sjsh, principale et institutrice en 8e année. Sr Gendron donna un rapport sur le début des classes: "Il y a 183 élèves à l'école, de la 1ère à la 8e année, sans compter les élèves de la 6e année qui poursuivent leurs études à l'école Ste-Marie de St-Vital; il y a en plus 33 enfants à la maternelle". Sr Gendron présenta aux parents les autres membres du personnel enseignant: 7e année, Sr Cécile Campbell, Sjsh; 5e année, Sr Anita Verley, P.M.; 4e année, Sr Marie-Anna Marcoux, Sjsh; 3e année, Sr Andrée Dionne, P.M.; 2e année, Sr Jeannine Dionne, P.M.; 1ère année, Sr Pauline Dionne, P.M.; Sr Gabriel Trudeau, Sjsh, dirige la maternelle dont le programme est complètement en français.

Les élèves des 7e et 8e années furent enchantés de leur voyage à la sapinière de Hadashville au début du terme scolaire. Les filles des 7e et 8e années suivent des cours d'économie domestique (art culinaire et couture) à l'Institut Collégial Glenwood et les garçons le cours de bricolage aux Instituts Collégiaux Dakota et Glenlawn.

La principale demanda la coopération des parents à la maison pour améliorer le parler français et augmenter le vocabulaire de leurs enfants. Elle porta aussi à l'attention des parents certains points importants en ce qui concerne la direction de l'école.

M. D. Toucette, membre de la Commission scolaire St-Eugène, donna un court rapport et fit savoir aux parents que la commission n'anticipait aucune difficulté dans le changement du système scolaire qui entrerait en vigueur au début de janvier 1968. Il avertit les parents qu'il n'y aurait aucun changement dans les règlements du transport des élèves fourni par la Division scolaire de St-Vital.

Le président présenta le conférencier, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., responsable du programme de l'année de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres. Le Père Lemoine dit aux parents qu'il était heureux de venir, non pas imposer, mais expliquer le programme "La famille et les loisirs". Il divisa l'assemblée en plusieurs groupes pour discuter le questionnaire qu'il avait préparé. Après un bon moment de discussion, il obtint de chaque groupe les réponses à ses questions, élabora plus pleinement sur chaque point et fit comprendre aux parents et maîtres le besoin de loisirs pour tous. "C'est le moment de renouveler nos forces physiques, dit-il. Les loisirs doivent apporter le calme, la joie dans la vie, et Dieu se manifeste dans le calme". M. l'abbé U. Lafond, curé, remercia le Père Lemoine et appuya sur les recommandations de Soeur Principale.

M. le président présenta ensuite Mme Georgette Forbes, représentante métropolitaine, qui a toujours montré un vif intérêt aux activités de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres depuis sa fondation.

Merci à ceux et celles qui ont su profiter d'un moment de loisir en répondant à l'appel, et espérons qu'à l'avenir l'assistance sera encore plus nombreuse, car c'est l'Association de Parents et Maîtres qui aidera les parents à développer l'intelligence de leurs enfants et à rendre leur vie plus heureuse et plus fructueuse.

Echevins réélus



M. Edward Turner
par acclamation




M. Michael Ludwick
par majorité des voix




M. Etienne Couture
par acclamation

La troisième assemblée annuelle des gérants des Caisses Populaires

Avec la saison froide notre Association se remet au travail. Nous demandons l'indulgence des responsables des Caisses Populaires pour le retard à vous transmettre un compte rendu de la dernière réunion générale. Les vacances terminées, voici les grandes lignes de ce rapport...

Le 8 juin dernier, une quarantaine de dirigeants et d'employés de Caisses Populaires du Manitoba se rencontraient au Dakota Village Motor Hotel à St-Vital pour la 3e assemblée annuelle de notre Association. Un succulent banquet commença la soirée. M. Roland Laurencelle était maître de cérémonies.

Le dessert fut suivi d'une importante conférence d'actualité par Me Rhéal Teffaine, avocat avantageusement connu des Caisses Populaires de la province. S'adressant aux officiers et employés présents à cette réunion, il souligna la nécessité d'être bien renseignés. "Vous êtes responsables, dit-il, du développement économique des Franco-manitobains. Ainsi nos Caisses devraient pouvoir trouver avantages à déverser leurs surplus d'argent dans leur Centrale, qui normalement serait ainsi en mesure d'avancer aux Caisses locales, jusqu'aux limites prévues par la loi, les fonds nécessaires pour le financement de prêts avantageux à leurs sociétaires qui en auraient besoin.

"Il est important de trouver une formule par laquelle une Caisse qui n'aurait pas les fonds disponibles puisse faire appel par l'intermédiaire d'un corps quelconque à une Caisse soeur qui compte un surplus. Nous devrions avoir un organisme qui soit en mesure d'alimenter nos Caisses. Avec la compétition actuelle en matière de finance, d'ajouter l'orateur, la plus mauvaise publicité possible en ce qui concerne les Caisses Populaires, c'est d'avoir un gérant obligé de refuser un prêt, à cause de manque d'argent. En ayant un fonds commun des dollars franco-manitobains, cette situation ne devrait pas se produire. Si pour créer un réservoir de capitaux il faut amender la loi, qu'on le fasse.

"Sans cette alliance financière et la modernisation des méthodes, de conclure Me Teffaine, les Caisses Populaires franco-manitobaines pourront bien être appelées à végéter." Après de longs applaudissements, le secrétaire, au nom des personnes présentes, remercia le conférencier pour le dynamisme qu'il sut transmettre à tous, par ses remarques si à point, qui ne manqueront certainement pas d'ouvrir des horizons, vers lesquelles notre Association aura tout avantage à poursuivre son travail.

3e Assemblée Annuelle

M. Olivier Beaudette, gérant de La Caisse Populaire de St-Pierre-Jolys, président sortant de charge de l'Association des Gérants, fit ensuite l'exposé du travail accompli depuis la dernière réunion annuelle. Sept soirées d'études, dont quatre sur la loi des Caisses Populaires, une sur la légalité des transactions, et deux sur les assurances, furent tenues au cours de l'année. Au nom de tous, M. Beaudette remercia les animateurs de ces soirées, MM. Joseph Chaballer, Rhéal Teffaine, Raymond Pilon et Omer Moquin, pour les heures qu'ils ont mises à notre disposition pour nous faire mieux connaître nos responsabilités. Il fit ensuite appel à tous les gérants de bien vouloir nous faire parvenir la cotisation de leurs Caisses le plus tôt possible.

Une constitution fut adoptée après quelques changements. Le président nous fit remarquer qu'elle était assez souple pour être améliorer avec les années et l'expérience de l'avenir, et en même temps assez définie pour être stable dans ses principes fondamentaux.

Il y eut ensuite élection. Durant le comptage des votes, le président demanda au gérant de la Centrale des C.P. du Manitoba et propagandiste du Conseil de la Coopération, de bien vouloir nous adresser quelques mots. M. René Toupin se dit heureux du travail accompli par notre Association depuis deux ans. Il nous fit rapport sur les activités de La Centrale et du C.C.M.

Les élections terminées, trois nouveaux directeurs furent élus, MM. Léon Desmarais, gérant de la C.P. de Lorette, Denis Chenier, gérant-adjoint à la C.P. de St-Boniface, et Roland Laurencelle, opérateur de machine à la C.P. de St-Boniface.

A une réunion subséquente de l'exécutif, les directeurs distribuèrent les charges comme suit: MM. J. E. Beaulieu, président, Gérard Dupuis, premier vice-président, Paul-Emile Désilets, deuxième vice-président, Roland Laurencelle, secrétaire-trésorier, Léon Desmarais, Denis Chenier et Philippe Gélineau.

Vers la fin de novembre, les Caisses recevront les détails des activités projetées pour l'hiver prochain. En attendant, toute correspondance pourra être adressée à: L'Association des Gérants, C.P. 52, St-Boniface 6, Man.

Communiqué

Départ de Sr Florence Désorcy, s.g.m., pour les missions d'Afrique

LORETTE — Sr Florence Désorcy, des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, quitta le Manitoba pour les missions d'Afrique le 29 août 1967.

Sr Florence, fille de M. et Mme Ubald Désorcy (Alphonsine Manaigre), de Lorette, fit ses études élémentaires à l'école St-Cuthbert et ses études secondaires à l'Institut Collégial Lorette Centre, sous la direction des Soeurs de St-Joseph. Elle entra au noviciat à St-Hyacinthe le 24 août 1952. De retour au Manitoba en 1955, elle se dévoua à l'enseignement, dont un an à St-Eugène de St-Vital et deux ans à Powerview. Elle prononça ses voeux perpétuels à Lorette au mois d'août 1958, puis se rendit dans l'Est pour poursuivre ses études pédagogiques. Elle enseigna ensuite à Vassar, 5 ans à St-Eugène et 1 an à l'école indienne de Guy Hill à Le Pas.

Le 18 septembre, après des adieux à ses parents et amis, une visite à ses compagnes religieuses à St-Hyacinthe, et un court séjour à Montréal où elle visita l'Expo, elle s'envola pour l'Afrique du Sud où elle étudie présentement comme infirmière.

Sa présente adresse est: Sr Florence Désorcy, s.j.s.h., Bénédictine Hospital, P.O. Nongoma, Zululand, Afrique du Sud.

Bon courage et succès à cette nouvelle missionnaire qui, dit-elle, serait très heureuse de recevoir des lettres de ses parents et amis.

Mariage Landry - Encontre

Le samedi 7 octobre, en l'église St-Vital de Fort Garry, M. l'abbé Curry bénissait le mariage de Mlle Linda Encontre, fille de M. et Mme Paul Encontre (Marie Gobin), de St-Vital, à M. Georges Landry, fils de M. et Mme Jean Landry (Alfréda Johnson), de Lorette. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs.

La mariée était vêtue d'une toilette blanche, style princesse, avec longue traine en satin. Son voile longueur de la traine, était retenu par une coiffure d'oeillets, genre "pillbox". Son bouquet se composait de roses-American Beauty et de fleurs orange qui reposait sur son missel blanc.

La dame d'honneur, Mlle Irène Landry, soeur du marié, et les demoiselles d'honneur, Mlles Judy Wark et Lynne Rousset, amies de la mariée, portaient des robes identiques de chiffon imprimé de couleur or-rouille et mauve. Leurs bouquets se composaient de chrysanthèmes blancs. Une tiare de perles ornait leur tête.

La petite bouquetière, Debbie Gross, était vêtue d'une longue robe de satin blanc garnie de ruban et un petit bouquet d'oeillets reposait sur son missel. Une couronne d'oeillets ornait sa tête. Le petit page, Vicky Angélo, portait les anneaux. Les garçons d'honneur étaient MM. Léo Landry, frère du marié, Eric Encontre, frère de la mariée, et Denis Johnson, cousin du marié.

A l'issue de la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la salle Silver Slipper Riviera de Fort Garry où une soirée dansante réunissait tous les invités. Le photographe Perrin était présent pour prendre des photos-souvenirs.

Au retour de leur voyage de noces à Regina, Calgary, Banff et Vancouver, les nouveaux époux résideront à Lorette.

Mariage Leszkovics - Landry

Le samedi 14 octobre, Mlle Raymonde Landry, autre enfant de M. et Mme Jean Landry, unissait sa destinée à celle de M. Norman Leszkovics, fils de M. et Mme Steve Leszkovics (Olive Montpetit). La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbée H. Perron, curé.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle portait une ravissante longue robe bouffante de nylon et satin garnie de dentelle et de perles. Son voile était retenu par une couronne de fleurs roses et de lis de la vallée garnie de perles. Son bouquet se composait de roses rouge vin. Le marié portait le smoking et une fleur blanche à la boutonnière.

Les demoiselles d'honneur, Mlle Denise Landry, soeur de la mariée, et Alice Beauchamp, cousine étaient vêtues de longues robes identiques en chiffon vert foncé avec corsage garni de paillettes vertes. Une tiare blanche retenait leur petit voile blanc. Leur bouquet se composait d'oeillets blancs teintés de vert. Les garçons d'honneur, MM. Dave Friesen et Marcel Jolicoeur, beau-frère de la mariée et ami du marié respectivement, portaient le smoking avec fleur blanche à la boutonnière.

La mère de la mariée avait choisi un ensemble vert foncé avec fleurs de corsage de même nuance et accessoires beiges. La mère du marié portait un costume rouge avec bouquet de corsage de fleurs blanches teintées de vert et accessoires noirs.

Les servants de messe étaient les trois frères de la mariée: Claude, Henri et Marcel Landry.

Après la messe de mariage, tous se rendirent à la salle paroissiale de Lorette où une réception et une soirée dansante eurent lieu. Le photographe Perrin prit des photos.

Les heureux époux partirent ensuite pour un voyage de noces. A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

Heureuse gagnante

Michèle Lagimodière, fille de M. et Mme Gabriel Lagimodière, de Lorette, a été l'heureuse gagnante d'un concours lancé par les musiciens "Monkeys" lors de leur visite à Winnipeg. Il s'agissait d'une composition de 25 mots ou moins sur les impressions ressenties à l'occasion de leur visite. Elle se mérita donc un voyage à Hollywood.

Powerview

Absence

Pourquoi un si long silence à Powerview? C'est que le "chroniqueur" vient de revenir dans la paroisse après une absence de cinq semaines passées à visiter l'Expo et des parents et amis au Québec et en Ontario.

Egouts

Le creusage des égouts est presque terminé. S'il reste des maisons où l'on ne peut encore en profiter c'est que le plombier ne peut être à plus d'un endroit à la fois et ne peut accéder à toutes les demandes. Avec le temps, tous seront servis.

Remise des diplômes

Le samedi 14 octobre, à 7 h. 30 p.m., dans la salle "Légion", avait lieu la remise des diplômes, trophées, etc., aux élèves des 9e, 10e et 11e années de l'Institut Collégial de Powerview.

Le Père F. Massé, principal à Fort Alexandre, récita la prière, puis il y eut un mot de bienvenue par Daniel Gélinas. L'orateur invité, M. Lucien Laroche, fut présenté par Iris Gordon et remercié par Paul Bourgeois.

Au cours académique, 11e année: Denis Vincent reçut le prix de la Division Agassiz, une plaque du Conseil étudiant et un diplôme; Kyle Webb, le trophée pour Sciences; Cécile Alarie, Gisèle April, Suzanne Dupont, Diane Chèvrefils, Carol McLeod, Diane Kearns, Gilbert Vincent, Margaret Boulet et Glenn Morgan recurent chacun un diplôme. 11e année, du cours général: Jocelyne Papineau reçut le prix de la Division, la plaque du Conseil étudiant et un diplôme. Cours académique, 10e année: Gisèle Vincent, prix de la Division, plaque du Conseil étudiant et diplôme; Diane Bruneau, Linda Adam, Carolyne Healey, Evelyn Gagné, Jeannette Lemire, Kathryn Chikowsky, Dolorès Lavoie, Dorothée Boisjoli, Orlia McLees, Arthur Boubard, Donna Lesosky, Daniel Gélinas, chacun un diplôme. Cours général, 10e année: Noëlla Guêtré, prix de la Division, plaque du Conseil étudiant et diplôme; Diane Lessard, Marcel Lemire, Lucille Nolin, Richard McLeod, Denise Bourgeois et Carmelle Guêtré, chacun un diplôme. 9e année: Judith Sherstone, prix de la Division, plaque du Conseil étudiant et diplôme; Carol Prokopee, Eva Courcelle, Annick Lachiver, Monique Lachiver, Yvette Péreux, Madeleine Dupont, Gary Chrusch, Shirley A. Courchène, Suzanne Wilcott, Diane Vincent, Bryan Duclos, Raymonde Dupont, Joan Stevens, Roger Jubinville, Noëlla Bourgeois, Gilbert Gauthier, Marcelline Desrosiers, Shirley M. Courchène, Donald Powell, Eileen Johnston, Carol April, Barry Krawchuk, Paul Emile Beaulieu, Lindsay Carlson, Léa Gervais, Michael Sinnock, René Lamoureux et John Hawranik, chacun un diplôme.

Les élèves dont les pères sont au service de la compagnie Abitibi reçurent, soit un diplôme, le sceau de la compagnie ou une épingle présentés par la compagnie: 11e année, Cécile Alarie, Suzanne Dupont, Margaret Boulet, Denis Vincent, Jocelyne Papineau et Grace Turcotte; 10e année, Dolorès Lavoie et Lucille Nolin; 9e année, Paul Emile Beaulieu, Noëlla Bourgeois, Eva Courcelle, Shirley M. Courchène, Bryan Duclos, Léa Gervais, Eileen Johnston, Roger Jubinville, Annick Lachiver, Monique Lachiver, Donald Powell, Joan Stevens et Suzanne Wilcott.

Cécile Alarie remercia l'assistance au nom de l'école; M. l'abbé O. Larochelle, curé, dit quelques mots de remerciement et d'encouragement, puis tous laissèrent la salle aux jeunes pour une soirée dansante.

St-Georges

Réunion de la L.F.C.

La réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques, qui eut lieu dans la salle McDougall le vendredi 20 octobre, fut des plus intéressantes. Seize membres, ainsi que M. l'aumônier, étaient présents.

Après la récitation de la prière, la secrétaire lut les minutes de la dernière réunion. Il y eut ensuite lecture des rapports par les présidentes des différents comités.

Il fut décidé que la Ligue accepterait l'agréable tâche d'aider les Chevaliers de Colomb à réparer des jouets, plus particulièrement des poupées, pour donner aux enfants moins fortunés à Noël. Toutes les dames de la paroisse seront donc invitées à se joindre à nous afin de faire des heureux pour la belle fête de Noël.

Nous avons eu ensuite à répondre à un questionnaire présenté par M. l'abbé G. Trudeau, curé, sur le sacrement de Pénitence. On échangea plusieurs opinions sur le "Renouveau" concernant la pénitence. M. le curé répondit aux questions.

La boîte-surprise alla à Mme Albert Desautels, puis la réunion se termina par la prière et l'O Canada. Un goûter fut servi.

Comité de presse



L'hon. George Johnson, ministre de l'Instruction publique, coupe le traditionnel ruban à l'entrée de la nouvelle école Lagimodière et par là même la déclare officiellement ouverte. Près de lui on voit M. l'abbé Henri Perron, curé de Lorette, qui a béni l'édifice. Au fond on distingue un groupe d'écoliers et, parmi eux, Mme R. Blom, de Lorette, membre de la commission scolaire de la division Rivière-Seine, et M. Georges Guilbault, de St-Norbert, surintendant de la division et maitre de cérémonies dimanche dernier lors de ces cérémonies d'ouverture et de bénédiction. (Photo Perrin du Manitoba)

☆ ☆ ☆

Plus de 700 personnes ont assisté à l'ouverture de l'école Lagimodière

LORETTE — L'ouverture officielle et la bénédiction de la nouvelle école Lagimodière, dimanche dernier, ont donné lieu à une multitude d'événements qui démontrent une fois de plus l'intérêt de la population de Lorette et des environs envers tout ce qui touche les progrès de l'éducation. D'abord il y eut foule d'au moins 700 personnes, qui écoutèrent avec attention les discours de grands responsables du monde de l'éducation au Manitoba et dans la division Rivière-Seine. Puis un groupe d'artistes originaires de Lorette ont démontré que les talents ne manquent pas en ce village franco-manitobain. Enfin on rendit de multiples manières un grand hommage au grand Lagimodière dont la nouvelle école porte fièrement le nom.

Le programme commença vers 1 h. 30 p.m. par la coupe traditionnelle du ruban, présidée par l'hon. George Johnson, ministre de l'Education; l'O Canada chanté avec vigueur par la chorale de l'école Lagimodière; la bénédiction des nouveaux locaux par M. l'abbé Henri Perron, curé. Puis la foule et les invités d'honneur se rendirent tous au gymnase pour y écouter discours et chants. M. Georges A. Guilbault, surintendant de la division, agit comme maitre de cérémonies.

Le premier orateur fut M. le docteur F. P. Doyle, président de la commission scolaire de la Division Rivière-Seine qui, respectant le caractère bilingue de l'auditoire, fit ressortir tout de suite certains points que les orateurs suivants reprendraient de



Mlle Suzanne Jeanson

diverses manières: 1—il remit "tout le crédit" à la commission scolaire élémentaire qui, dès avant le vote qui créerait "le système d'administration unitaire", avait lancé le mouvement pour la construction éventuelle d'une nouvelle école, décision qui fut par la suite endossée par la commission de la division qui intensifia le travail de planification et de construction; 2—la commission élémentaire et la population avaient accepté, avant le référendum qui créerait le système d'administration unitaire au niveau de la division, de payer 40 pour cent du coût total de la construction, mais le fait que la population vota en faveur de ce nouveau système lors du référendum lui valut un vrai "bonus", puisque le nouveau "Foundation Grant Program" a payé 100 pour cent du coût, qui s'élève à près de $400,000; 3—il ne peut s'agir de dire que tel ou tel groupe ou personne est responsable de cette amélioration scolaire à Lorette, car c'est la responsabilité de tous, c'est-à-dire de la commission élémentaire qui avait d'ailleurs préparé le terrain par sa décision de consolider les écoles élémentaires du district; des gens eux-mêmes qui, à titre de parents et de contribuables, ont voté en faveur d'une unique administration scolaire au niveau de la division; du gouvernement et des partis de l'opposition qui en favorisant cette loi d'unification ont voulu accorder aux écoliers ruraux les mêmes avantages dont jouissaient leurs cousins urbains; au ministre de l'Education et à ses fonctionnaires qui ont aidé les responsables de la division Rivière-Seine à concevoir leur programme de progrès et d'expansion et à le mettre en pratique. Enfin, conclut le docteur Doyle, il convient de se réjouir que l'entente des divers partis politiques ait doté nos écoles, en cette Année du Centenaire, d'un programme de français et en français plus libéral que dans le passé.

M. Arthur H. Corriveau, directeur des cours de langues vivantes au ministère de l'Instruction



M. le docteur F. P. Doyle, président de la Division

publique, parla ensuite à titre d'ancien inspecteur des écoles de la région. Lui aussi rendit un vibrant hommage à l'effort "communautaire" des dernières années qui, par une meilleure acceptation des moyens à prendre pour assurer une meilleure éducation à la gent écolière, par une consolidation suivie d'un vote positif, par l'appui des efforts des commissaires et des enseignants, s'est mérité cette école "Lagimodière" qui rend hommage à un pionnier et offre aux jeunes d'aujourd'hui la chance d'accomplir dans l'avenir d'aussi hauts faits que cet ancêtre illustre.

M. Léopold R. Labossière, chef d'administration au ministère, se permit d'offrir à son auditoire quelques notions de psychologie de l'enfant et de l'adolescent, pour mieux expliquer ensuite l'importance primordiale du rôle des adultes qui, dans cette nouvelle école Lagimodière, sauront développer les potentialités des jeunes, les exploiter à bon escient, les orienter de telle sorte que se répéteront les exploits d'initiative, de persévérance et de courage du grand Lagimodière. L'orateur rendit ensuite hommage à toute la population qui, de nos jours, manifeste un idéal d'éducation et d'instruction aussi profond que celui des fondateurs. A propos de ces fondateurs, il mentionna certains détails historiques puisés dans les archives mêmes du ministère: par exemple la signature en 1899 d'un règlement de la municipalité rurale Taché, par MM. Emile Désorcy, préfet, et W. Lagimodière, secrétaire, qui lançait le projet de construction de la 5e école de Lorette. Mais hélas, dit-il, ces mêmes archives nous permettent de suivre



Mlle Diane Landry

la trace des 56 élèves de 1ère année de 1899 jusqu'en 8e ou 10e année, alors que les 56 n'étaient plus que quelques rares exceptions. Aujourd'hui la situation s'est beaucoup améliorée, dit M. Labossière, grâce à la consolidation antérieure, grâce au vote de la population lors du référendum maintenant historique, grâce aux travaux des commissaires et à la coopération du ministère. Tout cela vaut à Lorette un vrai monument "Lagimodière", conclut-il.

L'hon. George Johnson, dernier orateur, commença finement ses remarques en disant son regret de ne pas avoir amené ses six enfants "qui auraient tant joui du programme offert par vos grands talents locaux" (Susanne Jeanson, Albert St-Mars et . . . Diane Landry, Miss Canada 1966). Puis, après avoir remercié le docteur Doyle et les commissaires, rendu hommage à MM. Labossière et Corriveau, éminents fonctionnaires de son ministère, il se réjouit que cette nouvelle moderne école Lagimodière démontre le chemin parcouru depuis que Mme J.-B. Gauthier ouvrait la première école de Lorette en 1857, mais aussi le fait qu'à Lorette on n'a jamais cessé de croire au rôle primordial de l'école élémentaire. Ce qui s'accomplit à Lorette se répète à travers toute la province du Manitoba qui, en 1870, au moment de sa création comme province, n'avait que 33 écoles et 33 instituteurs, et possède aujourd'hui 1,500 grandes écoles et 10,000 enseignants appuyés par toute une armée de fonctionnaires, d'inspecteurs, de surintendants, de commissaires compétents et dévoués. A tout cela il faut ajouter les chances de progrès qu'offrent des écoles techniques (on annoncera jeudi, dit-il, la location de nouvelles écoles du genre), trois universités, l'octroi de bourses à coup de millions de dollars annuellement, un système d'octrois qui permet d'élever de magnifiques écoles modernes aussi bien en milieu rural que dans les gran-



M. Albert St-Mars

des villes. Puissent les écoliers de Lagimodière profiter des nouveaux programmes scolaires et de toutes les chances qui leur sont offertes pour se préparer à jouer un jour leur rôle dans le monde de l'industrie, dans les diverses professions, dans une agriculture rénovée!

Les quatre discours résumés ci-dessus ont été agrémentés, au programme, par une variété d'événements divers: chant par la chorale de l'école; chansons par deux artistes locaux, Suzanne Jeanson et Albert St-Mars, que connaissent bien ceux qui ont fréquenté et fréquentent les Boîtes à Chansons du Manitoba français; deux chants par Mlle Diane Landry, "Miss Canada 1966", venue spécialement rendre hommage à son "Alma Mater", et dont les photos de toutes grandeurs et de toutes couleurs ornaient les murs des corridors et des classes de la nouvelle école, dimanche dernier (M. Jose Poneira accompagna Diane au piano); présentation des clés de l'école Lagimodière à Mme R. Blom, commissaire "locale" de la division Rivière-Seine, par MM. l'entrepreneur et l'architecte; présentation spéciale de parchemins par M. R. Manaigre, commissaire "local" de la division, à trois descendants du grand Lagimodière, Mme Alfred Lagimodière, Mme Arthur Goulet, M. Léo Lagimodière; présentation d'une plaque commémorative au docteur Doyle, président de la commission de la Division.

L'après-midi se termina par la visite des locaux de la nouvelle école qui, avec son jardin d'enfants, ses 17 classes et son vaste gymnase, accommode les 465 écoliers (grades 1 à 8) de Lorette et d'Ile-des-Chênes qui la fréquentent. Une réception spéciale fut offerte aux dignitaires et invités d'honneur au gymnase de l'école secondaire.

Le village de St-Pierre et la municipalité De Salaberry ont fêté leurs 123 pionniers

ST-PIERRE-JOLYS — Le 18 octobre fut une journée mémorable pour les pionniers du village de St-Pierre-Jolys et de la municipalité De Salaberry. Environ 125 d'entre eux, âgés de 74 ans et plus, purent répondre à l'invitation que les officiers des deux municipalités leur avaient faite de venir assister à une soirée en leur honneur où l'on devait remettre à chacun le "Certificat de Mérite aux pionniers" décerné par la Commission du Centenaire du Manitoba.

La fête commença par un souper suivi d'un programme musical exécuté par des artistes de la région. Le répertoire comportait des chants d'autrefois tels que "Beautiful Dreamer", "La Feuille d'Erable", "Souvenir d'un Vieillard", et des airs plus récents tels que "Mes Jeunes Années" et "Roses of Tivoli".

M. Ovila Péloquin se fit l'interprète de tous les invités et dit leur joie d'avoir pu assister à cette fête qui leur avait permis de saluer de vieilles connaissances qu'ils n'avaient pas revues depuis des années.

Le maire suppléant, M. Victor Joubert, adressa ensuite la parole au nom de la population des deux municipalités. Rappelant comment tout vrai Canadien se devait d'être fier de son vaste et riche pays en cette année centenaire de sa Confédération, M. Joubert rendit un vivrant hommage à tous ces pionniers qui avaient construit le pays et, d'une façon particulière, le Manitoba. "Pionniers de la Rouge, dit-il en s'adressant aux invités, merci pour tous ces efforts constants, persévérants, pendant 40, 50, 60 ans! Vous nous avez peu à peu apporté cette extraordinaire prospérité dont nous jouissons aujourd'hui. Vous nous avez laissé l'exemple de caractères forts et généreux, qu'il nous semble plus facile d'apprécier et d'estimer que d'imiter!... Ceux de ma génération, pourtant d'âge moyen, n'arrivent pas à se faire une idée de l'époque des attelages à boeufs, de la lampe à l'huile, des chemins impraticables, de l'absence de ces mille et une commodités qui agrémentent nos foyers modernes mais qui faisaient défaut dans les cabanes des débuts...

Cependant, si tous les anciens n'avaient pas eu autant de patience, de résignation et de courage, nous n'aurions pas aujourd'hui toute cette prospérité, tous ces avantages... Encore une fois, merci, chers anciens, chers pionniers! Si notre table est bien servie, c'est grâce à vous. Nous mangeons des mets que vos labeurs ont mis tant d'années à nous apprêter!...

Nous sommes plus ou moins devenus ce que nous ont faits nos pionniers. C'est maintenant à nous et à nos enfants, tout en nous adaptant aux conditions nouvelles, de préparer l'avenir, de faire progresser notre milieu, notre province, notre Canada. Manquerons-nous à la tâche? Je ne le crois pas; j'en suis même certain si nous demeurons fidèles aux anciens."

Il appartenait au maire de la municipalité De Salaberry, M. Zéphyrin Audette, de clore la soirée. Il exprima la joie des deux conseillers municipaux d'avoir pu poser ce geste de reconnaissance envers les pionniers et d'avoir ainsi contribué à leur bonheur. Rappelant l'histoire du célèbre missionnaire oblat, le Père Dandurand, que trente ans de voyages difficiles dans le Nord-Ouest n'avaient pas empêché de vivre jusqu'à 102 ans, il souhaita aussi longue vie à tous les pionniers présents:

Didace Audette, Thomas Barton, Charles Cahill, Mme Urbain Cinq-Mars, David Côté, Emile Croteau, Mme Agnès Corriveau, Mme Priscille Dandenault, Mme J.-Xavier Désaulniers, J.-Xavier Désaulniers, Jean-Léon Gagné, Mme Jean-Léon Gagné, Lucien Gagnon, Mme Lucien Gagnon, Mme Valentine Gagné, Louis Joubert (père), Mme Lucia Lafrance, Noël Lafrance, Mme Antoinette Lambert, Jos.-L. Lambert, Mme Jos.-L. Lambert, Louis Lambert, Mme Valérie Lamoureux, Arthur Lapointe, Mlle Corinne Leblanc, Mlle Parmélia Leblanc, Mme Marguerite Lahaie, Joseph Larivière, Mme Emma Marcoux, Mme Aurore Massicotte, Charles Mouflier, Armand Péloquin, Mme Ovila Péloquin, Louis-P. Pilotte, Mme Marthe Pallard, Raoul Racine, Mme Esméralda Renuart, Mme Anastasie Ritchot, J.-Noël Tétreault, Omer Théroux, Mme Marie Tougas, A.-Eugène Turenne, Théophile Turenne, Mme Berthe Vermette, Sr Marie-Alexandre (Delphine Joubert), Sr Dussault, Sr Marie-Claire, Mme Amanda Mulaire, Mme Cléophée Perreault, Sr M.-Maximilla, Jos. Beaudette, Alfred Grant, Allan Grant, Alfred Matthews, Mme Mary McVicar, Joseph Poirier, Hilaire Robidoux, Mme Victorine Robidoux, Mme Hannah Tayler, Mme Maggie Grant, Mlle Victoria Berrieault, Nicholas Derbowka, Jean Hamonic, Mme Antoinette Marion, Alfred Rivard, Franz F. Hildebrant, Emile Catellier, George Jorgenson, Auguste Vermette, Emile Trudel, Mme Anna Trudel, Mme Rose-Alba Patenaude, Charles Nault, Onésime Fréchette, Wilfrid Gauthier, Adalbert Dupont, Amanda Gadaire, Mme Célestine Elemond, Joséphat Bérard, Mme Rose Charette, Emilien Desrosiers, Mme Anastasie Gladu, Oscar Guénette, Mme -Marie Louise Nault, Mme Helena Falk, Mme Malvina Preteau, Mme Mary Balan, Wasyl Chubaty, Mme Anastasia Ewonchuk, William Clément, Mme Rose Dubois, Philippe Gauthier, Joseph Goulet, Mme Donalda Hébert, Joseph Lafantaisie, Hubert Lafrance, Amédée Lambert, Philippe Lambert, Mme Amanda Lambert, Mme Léa Marcotte, Mme Clarinda Massicotte, Wilfrid Péloquin, Pierre Proulx, Mme Elzire Vermette, Mme Alphonsine Laroche, Mme Eléonore Joubert, Mme Clara Curé, Daniel-A. Carrière, Mme Laura Carrière, Isidore Vermette, Mme Virginie Lacasse, Mme Eva Genest, George A. Enright, Antoinette Carrière, Mme Blanche Nault, François Côté, Mme Rose-Anna Côté, Rose Cadotte, Georges Barnabé, Jack Jones, Tom Maksymchuk, Mme Mary Turner et Jacob J. Braun.

La division Rivière-Rouge a lancé à St-Pierre son ambitieux programme

ST-PIERRE-JOLYS — Dans l'après-midi du 20 octobre se déroulait à St-Pierre, une cérémonie qui marquait le début de la construction d'une addition importante à l'école élémentaire. La cérémonie avait lieu en présence des entrepreneurs Triple L-Lavergne; de l'architecte M. Denis Lussier, de l'étude Gaboury, Lussier, Sigurdson, Venables; du surintendant, le Frère Fernand Marion; de MM. Jacques Préfontaine, Lionnel Lussier, François Palud et Gérard Vermette, commissaires; de M. Ted Tétreault, secrétaire; de M. Wilfrid Gosselin, coordinateur de l'orientation; de M. Victor Joubert, maire suppléant; de M. Louis Gosselin, principal, et de son personnel enseignant, et du personnel du bureau d'administration.

L'addition comprend les bureaux d'administration, un gymnase d'une équivalence de huit classes, trois classes régulières, une classe-laboratoire et une bibliothèque. Le coût de la construction s'élève à $368,000, l'ameublement non-compris. La construction est totalement payée par le gouvernement provincial.

Cette construction est la première d'un programme d'ensemble proposé par la commission scolaire de la division Rivière-Rouge. Ladite commisison attend donc l'approbation du département de l'Education pour les autres projets, soit des plans de rénovation aux écoles élémentaires de St-Malo et de Ste-Agathe, des additions aux écoles secondaires actuelles de ces deux endroits, une addition aux écoles élémentaire et secondaire de St-Jean-Baptiste, et une addition à l'école secondaire de St-Pierre.

La France: $200 millions aux relations culturelles

PARIS — Le fait que le français soit devenu une langue de masse parlée par plus de 30 pays dans le monde et la langue véhiculaire de 200 millions de personnes justifie l'effort considérable fait par le gouvernement français dans les domaines des relations culturelles et de la coopération technique, a déclaré à Paris, le 19 octobre, M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

M. Bettencourt, qui présentait à la commission des affaires étrangères les crédits budgétaires consacrés à la coopération et aux relations culturelles, — qui s'élèvent à près d'un milliard de francs (près de $200 millions), soit la moitié du budget des affaires étrangères — a souligné que cette expansion culturelle était un des moyens les plus efficaces dont dispose la coopération technique pour l'aide aux pays en voie de développement, et, par la même occasion, un des meilleurs facteurs de l'expansion économique française.

Les résultats de cette politique à long terme, a encore dit le secrétaire d'Etat, placent déjà la France au premier rang dans le monde avec 32,000 professeurs français à l'étranger, 116 lycées français, 232 instituts et centres culturels et plus de 4,000 bourses pour les étudiants, cinq fois plus qu'en 1958.

Le secrétaire d'Etat a souligné que l'effort porterait plus particulièrement, en 1968, sur la coopération culturelle avec les pays francophones, notamment le Québec, l'Ile Maurice, le Congo-Kinshasa, le Ruanda et le Burundi, puis sur la relance de l'influence culturelle française dans les pays de l'Est, ainsi que dans divers pays anglophones d'Afrique et d'Asie.

En ce qui concerne la coopération technique, M. Bettencourt a souligné que l'effort consenti devrait permettre d'augmenter notablement en 1968 le nombre des missions d'experts, et rappelle que depuis dix ans le nombre d'ingénieurs, de techniciens, d'administrateurs formés aux méthodes et techniques françaises avait plus que décuplé.

Ste-Agathe

Assemblée de l'A.P.M.

A la première assemblée de l'année de l'Association de Parents et Maitres assistaient un grand nombre de personnes. Après la prière, le mot de bienvenue, le procès-verbal et la présentation des rapports, Sr Pierre-Joseph, principale de l'école élémentaire, et M. L. St-Vincent, principal de l'école secondaire, présentèrent le personnel enseignant.

M. Edmond Guertin, commissaire de la division, donna un résumé des activités que ses collègues et lui doivent affronter et présenta le R. F. Marion, C.S.V., surintendant de la Division Rivière-Rouge. Celui-ci fit connaître plusieurs questions scolaires actuelles et à venir, proposa à l'assistance d'y réfléchir sérieusement, d'en discuter et d'essayer de comprendre les graves problèmes qu'elles suscitent ou susciteront. Il proposa aussi de se réunir en groupes pour répondre au questionnaire qu'il avait préparé afin de connaître l'opinion des gens.

Vint ensuite l'élection de l'exécutif: M. Hector Bahuaud fut choisi comme président, remplaçant M. Gérard Lemoine sortant de charge; Mme Denise Gagnon, 1ère vice-présidente; M. Albert Courcelles, 2e vice-président; Mme Omer Courcelles, secrétaire, et Mme Joseph Dumesnil fut réélue trésorière par acclamation. Tous les assistant applaudirent aux remerciements offerts à M. G. Lemoine et à Mme Doris Lemoine pour leur bon travail désintéressé au cours de leur terme d'office.

Çà et là

MM. et Mmes Ernest Courcelles et Raymond Thuot sont allés à l'Expo au début d'octobre. A leur descente d'avion à Dorval, ils étaient reçus par leur fils et neveu, le R. F. Louis Courcelles, C.S.V., qui enseigne à Montréal. Ce dernier leur avait préparé avec soin un itinéraire des plus intéressants qui leur permit de jouir plus pleinement de leur séjour dans la province de Québec. Il fut un guide compétent et complaisant. Les voyageurs sont revenus le 13 octobre très satisfaits et profondement reconnaissants pour le chaleureux accueil qu'ils ont reçu au Québec.

Les villageois sont fortement en faveur d'obtenir des égouts dans la localité et votèrent en faveur du référendum le mercredi 25 octobre.

PUBLIC NOTICE

THE VILLAGE OF ST. PIERRE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Village of St. Pierre has decided upon, intends and will extend the present Sewage Disposal System to include the following lands, namely, "along the Eastern limit of Sabourin Street, in the Village of St. Pierre, bounded at the South by the Southern Limit of Lot Thirty-one according to the Dominion Government Survey of the Red River Settlement in Manitoba and on the North by a point on said Sabourin Street situated approximately 367 feet from the Northern Limit of said Lot Thirty-one measured along said SABOURIN Street, being the point at which the Sewage Disposal System presently terminates"; as shewn on plans and specifications on file in the office of the Clerk of the Village, and will assess and levy the cost thereof, estimated to be $1,200.00, as provided for in By-law No. 1962/64 of the Village of St. Pierre, unless the majority of the owners of the lands affected, representing at least one-half of the value of the lands as shown by the last value assessment roll of the Village, or entered under the provisions of Section 1051 of the Municipal Act, petition the Council against the same within four weeks after the publication of this Notice.

AND TAKE FURTHER NOTICE THAT, pursuant to the provisions of Section 696 of the Municipal Act, the Council of the Village of St. Pierre will sit as a Court of Revision at the Municipal Chambers on Thursday, the 23rd day of November, 1967, at 30 minutes past seven o'clock in the afternoon, Central Standard Time, to hear any complaints against the said proposed extension of the Sewage Disposal System and the assessment which will be levied.

DATED at the Village of St. Pierre, in Manitoba this 20th day of October, A.D. 1967.

C. Bourgeois,
Secretary-Treasurer,
Village of St. Pierre.

Couronnement des élèves de Saint-Jean-Baptiste

Le défilé des vingt-cinq finissants de l'Institut Collégial de St-Jean-Baptiste a été imposant en cet après-midi du dimanche 22 octobre à la salle du Centenaire. Mlles Raymonde Lavallée et Carmen Cadieux touchaient le piano pour la marche d'entrée: "Pomp and Circumstance".

M. l'abbé D. Roy, curé, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs et aux nombreux parents et amis qui emplissaient la salle pour se réjouir du succès de "nos enfants". Mlle Berthe Lavallée, au nom de ses compagnes et compagnons, fit l'hommage de la gratitude des finissants. M. Raymond Hénault exprima dans le discours d'adieux les sentiments de reconnaissance des gradués. Les deux porte-parole exprimèrent aussi à l'assemblée les avantages qu'ils reconnaissent dans leur éducation bilingue et catholique; leur appréhension face à l'avenir, le regret de quitter l'Alma Mater; mais surtout ils veulent mettre en pratique les connaissances apprises et les conseils reçus afin de se montrer dignes de tout le dévouement dont ils ont été les bénéficiaires. Ils doivent continuer d'apprendre, car sans cela, ils se refuseraient de grandir.

Le maître de cérémonies, M. le docteur J.-H. Boucher, président de la Division scolaire de la Rivière-Rouge, fit la proclamation des élèves finissants en ajoutant une note d'intérêt au sujet des activités présentes des gradués. En voilà la liste: Léonne Beaudette, Annette Bouchard, Charles Dundas, Claudette Fillion, Murielle Grégoire, Raymond Hénault, Lucille Lallier, Annette Lavallée, Berthe Lavallée, Denis Marion, Emile Sabourin, Marcelle Sabourin, Rhéal Sabourin et Raymonde Vermette, de St-Jean-Baptiste; Mariette Bérard et Bonnie Jorgenson, de Ste-Elisabeth; Patricia Bouchard, Karen Calder, Paul Gilmore et Rhéal Tétrault, de Letellier; Claudette Closson, de Dufrost; Jacqueline Fillion et Aurèle Rémillard, de St-Joseph; Aline Sabourin, de St-Malo; Bertrand Poulin, de Zenon Park, Sask.

Mlle Raymonde Vermette fut la gagnante de la bourse de $100.00, offerte par la Commission scolaire de la Rivière-Rouge pour l'élève avec la plus haute moyenne dans la division. Mlles Patricia Bouchard, cours académique, et Aline Sabourin, cours commercial, furent heureusement surprises par un cadeau de $25.00 chacune, offert par la Ligue des Femmes Catholiques aux deux élèves les plus méritantes pour le dévouement et le bon esprit.

L'orateur invité, le docteur F. P. Doyle, président de la Division scolaire de la Rivière-Seine, fut présenté avec humour et sincérité par le docteur J.-H. Boucher qui fit ressortir la qualité dominante de son ami: le dévouement total au service du prochain par ce "Canadien dans toute la force du mot". Les nombreux talents, les connaissances étendues et l'expérience dans plusieurs domaines du docteur Doyle sont toujours employés pour le bien des autres. Ses idées fortes et ses convictions sont des facteurs d'influence pour le bien commun.

Le maître de cérémonies ne nous a pas trompés: le docteur Doyle s'est montré à la hauteur de la tâche imposée. Son message aux gradués fut très pratique et en même temps simple et profond. Il mériterait d'être reproduit intégralement tant il devrait toucher à coeur tous les Canadiens dignes de ce nom. C'est un message de patriotisme et de vraie compréhension. Aux finissants donc il disait: "Vous ne faites que commencer votre voyage dans la vie... prêts à en goûter ses joies et ses peines. Vous ne faites que commencer à comprendre l'étendue du mandat auquel vous êtes engagés, à vous aider vous-mêmes, et aussi vos concitoyens, dans le parcours de la vie. A cause de votre éducation, reçue dans un milieu éducatif moral, la conduite de votre vie doit être exemplaire. Vous le devez à vous-mêmes, à vos parents et à vos éducateurs. Elle doit montrer de la bonté, de la compréhension et du patriotisme". Le patriotisme dont il est fait mention ici est celui "qui peut faire du Canada un meilleur pays pour les Canadiens et une meilleure nation dans le monde; qui peut par la seule vertu de son bon exemple donner un aperçu de la joie que l'on trouve dans une vraie compréhension de son prochain. Le patriotisme veut dire l'amour du pays, et l'amour du pays veut dire d'abord la charité et l'estime pour ses concitoyens, l'amour du pays veut dire une chance égale pour tous, il veut dire aussi une appréciation de tout ce qu'il nous offre de bien".

Le docteur Doyle expliqua que le bon citoyen ne doit pas être seulement tolérant, mais plus encore il doit essayer de comprendre. La tolérance devient alors de l'intérêt, de la compréhension et de l'amour véritable non égoïste. "Au Canada, nous avons une excellente occasion de donner un exemple de vraie charité chrétienne. Nous pouvons faire de notre pays une grande nation en le posant au monde entier comme un modèle où un peuple, comprenant plusieurs groupes ethniques, vit ensemble en harmonie et bonheur, et en montrant aussi combien la somme totale de toutes ces cultures est supérieure à une seule culture. Nous pouvons faire cela en adoptant le concepte du bilinguisme, et non le séparatisme, en acceptant sur un pied égal les deux langues officielles du pays, mais non l'idée de deux pays, et en montrant combien ceci ajoute plutôt que nuit à la grandeur de notre pays. En encourageant d'autres langues et d'autres cultures à se nourrir et à s'épanouir, nous montrerons non seulement que nous comprenons la vraie valeur de nos compatriotes, mais nous nous enrichirons en même temps de toutes ces cultures qui sont notre héritage".

L'orateur invité fit la synthèse de son message en rappelant aux finissants leurs "obligations d'honnêteté, de charité et de justice", afin que le Manitoba et le Canada deviennent un endroit où il fait bon vivre: "J'espère donc que vous ferez tout ce qu'est en votre pouvoir pour l'avancement du prestige et de la destinée du Canada, en prenant une part active et intéressée aux affaires de notre pays".

Il va sans dire que le message est d'actualité. Nous pouvons tous en prendre notre partie et mettre en pratique les judicieux conseils du docteur F. P. Doyle.

Félicitations sincères aux finissants surtout et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette fête un après-midi mémorable de distinction, de sincérité et de bonne entente!

AVIS

Municipalité rurale de La Broquerie

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire de la Municipalité rurale de La Broquerie dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse et portant la date du 24 octobre 1967, m'ordonnant de faire une saisie-exécution pour les arrérages de taxes et les frais sur les diverses portions de terrains ci-dessous mentionnées et décrites, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai le 12e jour de décembre 1967, dans les bureaux du Conseil dans le village de La Broquerie, dans ladite Municipalité, à dix heures de l'avant-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais:

Description	Arrérages	Frais	Total
N ½ of LSD 13 & 14 Sec. 19-5-7E	$ 13.29	$1.00	$ 14.29
SW ¼ 30-5-7E	159.25	1.00	160.25
Lot 1, Bl. 1, Plan 999 NE 40 Feet	335.63	1.00	336.63
Lot 8 Plan 3611	282.90	1.00	283.90
SE ¼ 14-4-8E	22.10	1.00	23.10
Lot 15 Plan 2886	90.61	1.00	91.61
W ½ of Lot 18 Plan 2886	93.18	1.00	94.18
E ½ of Lot 18 Plan 2886	6.22	1.00	7.22
Lot 9 Plan 4625	141.99	1.00	142.99

Daté au village de La Broquerie dans la Province du Manitoba, ce 24e jour d'octobre 1967.

D.-N. Normandeau,
Secrétaire-trésorier

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Réveille-matin
6.45—Nouvelles locales
6.50—Carnets de l'Expo
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal du Réseau
7.08—Chronique sportive du Réseau
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles et chronique sportive locales
7.35—Réveille-matin
7.55—Nouvelles locales
8.00—Réveille-matin
8.16—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.08—De tout et de rien: Nouvelles locales
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Nouvelles locales
11.05—Divertissement
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Présent (Réseau)
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.15—Rendez-vous; Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles et Marché du grain
1.30—Place aux femmes
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles locales
3.05—Ranch 1050
4.00—Pause café
4.31—Présent
4.54—Carnets de l'Expo
5.00—Radio Journal du Réseau
5.20—Commentaires et chronique sportive (réseau)
5.30—Tous les garçons les filles: Nouvelles locales: Chronique sportive locale
7.00—Nouvelles et prévisions du temps (locales)
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Le chapelet

LUNDI

7.30—Concert populaire (local)
8.30—Orchestre de chambre (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

MARDI

7.30—Orchestre symphonique (réseau)
8.30—Le chant de l'alouette (réseau)
8.45—Enfances d'écrivains (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

MERCREDI

7.30—Vacance au tour du monde (local)
8.30—Cybernétique
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Concert du mercredi (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

JEUDI

7.30—Nouvelles de France
7.35—Interview ou intermède
8.00—Petit théâtre
8.30—Une demi-heure avec
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec (local)
10.30—Chansonniers à la ronde (réseau)
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles

VENDREDI

7.30—Musique canadienne de piano (réseau)
8.00—Une demi-heure avec
8.30—Loge à l'opéra
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Le repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles

SAMEDI

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Radio-Samedi
6.45—Nouvelles locales
6.50—Radio-Samedi
7.00—Nouvelles et chronique sportive (réseau)
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Radio-Samedi
7.30—Nouvelles locales
7.33—Chronique sportive (locale)
7.35—Radio-Samedi; Nouvelles du réseau; Nouvelles locales
8.30—Au temps du 78 (réseau)
9.00—Nouvelles locales
9.08—Radio-Samedi; Nouvelles locales;
10.00—Nouvelles locales
10.05—Radio-Samedi; Nouvelles locales
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Radio-Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio-Samedi
1.00—Nouvelles locales
1.05—Prévisions du temps et Condition des routes
1.15—Radio-Samedi; Nouvelles agricoles
3.00—Nouvelles locales
3.05—Radio-Samedi
5.00—Nouvelles du réseau
5.10—Revue de la semaine (réseau)
5.30—Radio-Samedi; Nouvelles locales; Nouvelles sportives
7.00—Nouvelles et prévisions du temps
7.05—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Le chapelet
7.30—La parole est d'or (réseau)
8.00—J'ai tant dansé (réseau)
9.00—Radio Journal (réseau)
9.10—Le monde en marche (réseau)
9.30—Visite aux chansonniers (réseau)
10.00—Danses et cadences
11.00—Musique de danse (locale)
12.00—Nouvelles et pensée du soir... fermeture

DIMANCHE

7.50—Ouv., O Canada
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal du réseau
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles locales
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités (réseau)
10.00—Nouvelles locales
10.05—Pour nos malades
11.00—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal du réseau
12.10—Chronique sportive (réseau)
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain Avis de décès
6.25—Nouvelles locales
6.30—Bel Canto (réseau)
7.30—Cabaret du soir qui penche (réseau)
9.30—Radio Journal et sports (réseau)
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—L'heure exquise
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir... et fermeture

M. Guy Lacroix, fils de M. et Mme Edouard Lacroix, d'Ile-des-Chênes, s'est mérité la médaille d'or de l'Institut Collégial de Lorette où il se classa premier en 12e année. Guy, qui s'est aussi vu décerner une bourse de $800.00 de l'Université de Manitoba, poursuit ses études en sciences au Collège St-Paul.

Le M.T.C. présente une pièce primée au Festival de Paris

Depuis hier, 1er novembre, la troupe du Manitoba Theatre Centre présente un spectacle qui a fait fureur partout où il était à l'affiche. La présentation est agrémentée de toutes les vieilles chansons qui furent si populaires durant les années 1914-1918 telles que "Tipperary", "Mademoiselle d'Armentières", etc...

L'oeuvre dramatique qui s'intitule "Oh, what a lovely war", écrite par Charles Chilton, dirigée par Joan Littlewood et exécutée par le Theatre Workshop à Londres, obtint le grand prix du Théâtre des Nations au festival de Paris en 1963.

Cette pièce sera à l'affiche du M.T.C. à Winnipeg jusqu'au 18 novembre.

En face de l'anglais, le latin est un chien de garde qu'il faut soigner, nourrir et caresser.

Rémy de Gourmont

Jean-Louis Roux parle de sa pièce sur Louis Riel

"Bois-Brûlés", pièce de Jean-Louis Roux, inaugurera le 3 novembre la 17e saison du TNM, sa première au théâtre Port-Royal de la Place des Arts.

"Bois-Brûlés" est un "reportage épique" en deux parties sur la vie de Louis Riel et le soulèvement des Métis du Nord-Ouest, surnommés "Bois-Brûlés" à cause de la couleur de leur peau (relation inévitable, donc, avec l'opéra de Harry Somers récemment présenté par la Canadian Opera Company). L'action débute en 1869, au Manitoba. Le gouvernement canadien vient d'acheter les territoires du Nord-Ouest de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour une somme minime. Il se propose de les annexer au Dominion sans en consulter les habitants ni leur procurer de garantie. Les quelque 11,000 habitants du Nord-Ouest comptent des Indiens, des Blancs de langues française et anglaise et près de 6,000 Métis de langue française établis sur les bords de la Rivière Rouge. Louis Riel, alors âgé de 25 ans, prend la tête du Comité national des Métis et dirige la résistance pour obtenir le respect des droits de son peuple. Il exige pour le Manitoba le statut de province avec des représentants à Ottawa. On assiste ensuite aux divers événements qui assureront gain de cause à Riel, mais l'obligeront à s'enfuir.

Dans la deuxième partie, on retrouve Louis Riel, 14 ans plus tard, en exil dans une mission du Montana, où il mène la vie paisible d'un instituteur. Une délégation des Métis de la Saskatchewan vient lui demander de les défendre. Il accepte. Mais cette fois, il se butte à l'opposition farouche du clergé qui menace les Métis d'excommunication. Il fonde une religion. Les Métis le suivent. Un engagement a lieu à Batoche, où les quelque 150 insurgés sont rapidement défaits. Riel est accusé de haute trahison et condamné à la pendaison.

"Louis Riel est un des personnages les plus dramatiques de notre histoire", déclare Jean-Louis Roux, auteur et metteur en scène de "Bois-Brûlés". "Etait-il un génie politique, comme certains l'ont prétendu, un révolutionnaire dément, ou un prophète? J'ai essayé de montrer les différents traits de caractère de cet homme étonnant et imprévisible, ainsi que l'aspect positif de sa lutte farouche pour libérer son peuple, non pas en marge de la société, mais en cherchant à l'intégrer dans cette société. J'ai respecté les faits historiques sans nécessairement en respecter l'ordre chronologique. "Bois-Brûlés" n'est ni une reconstitution historique ni une tranche d'histoire romancée, mais un reportage épique sur Louis Riel et le soulèvement des Métis".

Le rôle de Louis Riel sera tenu par Léo Ilial, entouré de plus de 40 comédiens dont François Rozet (Monseigneur Taché), Paul Hébert (Sir John A. Macdonald), Pascal Rollin (Sir Georges-Etienne Cartier), Albert Millaire (Pierre Falcon), Jean Lajeunesse (Gabriel Dumont), Yvon Dufour (Charles Nolin), Kim Yaroshevskaya (la reine Victoria) et Sita Riddez (Julie Riel). Les éléments de décor et les quelque 80 costumes sont de Robert Prévost et la musique, de Gabriel Charpentier.

N.-D.-de-Lourdes

Anniversaire de mariage

Le samedi 21 octobre, à 5 h. p.m., une messe fut célébrée par M. l'abbé L. Roy, curé, aux intentions de M. et Mme Léon Jamault qui fêtaient leur 40e anniversaire de mariage.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle paroissiale pour le souper et une soirée où les jubilaires étaient entourés de leurs enfants et de 17 petits-enfants, ainsi que de leurs mères, frères et soeurs.

Remerciements sincères à M. l'abbé Roy pour ses touchantes paroles à la messe d'action de grâces et pour sa présence au souper, ainsi qu'à M. et Mme Albert Augert pour la préparation du délicieux repas.

Le Canada serait financièrement capable de joindre le Club nucléaire

NATIONS UNIES, N.Y. — Il n'y a que six pays dans le monde, en plus des cinq puissances atomiques actuelles, qui pourraient envisager une dépense supplémentaire annuelle de $170 millions nécessaire pour mettre au point un armement nucléaire modeste sans détourner dans ce but la majeure partie de leurs ressources techniques utilisées aujourd'hui dans des programmes constructifs.

Ces pays sont: la République fédérale allemande, l'Inde, le Canada, l'Italie, la Pologne et la Suède.

Telle est l'une des conclusions d'un rapport publié par l'ONU sur les "effets de l'utilisation éventuelle des armes nucléaires et incidences que pourraient avoir pour les Etats, tant sur le plan économique que sur celui de leur sécurité, l'acquisition ou le développement plus poussé de ces armes". Ce rapport, soumis à l'Assemblée générale, fait suite à une initiative polonaise, à laquelle s'était joint le Canada, et avait été suggéré en premier lieu par le secrétaire général U Thant dans un discours en mai 1966 devant le Conseil de l'Europe.

Unanimité

Le rapport a été préparé et approuvé à l'unanimité par douze experts appartenant aux pays suivants: Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne, Canada, Japon, Mexique, Pologne, Suède, Norvège, Inde et Nigéria. Parmi ceux-ci se trouvaient M. Bertrand Goldschmidt, directeur des relations extérieures de la Commission française de l'énergie atomique, sir Zolly Zuckerman, conseiller scientifique principal du gouvernement britannique, et M. Vasili Emlyanov, président de la Commission des problèmes scientifiques de l'Académie des Sciences de l'URSS.

Le rapport s'attache à démontrer que le coût et le danger de la course aux armements nucléaires représentent pour les Etats et pour l'humanité des sacrifices qui vont à l'encontre de leurs intérêts et de leur chance de survivre; mais il constate néanmoins que les puissances nucléaires n'ont pas subi d'agression sur leur territoire et que l'état de "dissuasion mutuelle" qui existe entre les deux superpuissances a contribué à empêcher une collision militaire entre elles et a imposé une certaine modération dans leurs actions politiques à l'égard l'une de l'autre.

Hiroshima et Nagazaki

La partie du rapport consacrée à la description des effets de l'utilisation d'armes nucléaires se base non seulement sur l'expérience de Hiroshima et de Nagazaki, mais aussi sur des études entreprises dans divers pays, notamment en Pologne et en Suède sur des cas hypothétiques. Une ville qui reste anonyme, d'un peu plus d'un million d'habitants, a servi d'objet à une de ces études, et il a été établi qu'environ un tiers de la population aurait péri après une attaque d'une seule bombe d'une mégatonne explosant au sol.

Le rapport comprend des tables sur les frais des programmes nucléaires américain, français et anglais, mais pas du programme soviétique. L'URSS a cependant fourni toutes sortes de données au rapport. Par contre, le rapport ignore la République populaire de Chine qui n'a fourni aucun renseignement.

Le rapport exprime un scepticisme total à l'égard des théories selon lesquelles la possession d'armes nucléaires tactiques pourrait mener à une "désescalade" de conflits militaires engagés, ou de l'argument que l'acquisition d'armes nucléaires aide à promouvoir l'indépendance politique et le prestige national, et par conséquent l'influence d'un pays sur la scène internationale. On peut tout aussi bien croire que l'influence d'un pays pourrait être la même sans la possession de ces armes, dit le rapport. Quant au prestige, c'est là un avantage mitigé, car il pourrait entraîner rapidement des réactions néfastes de la part de pays voisins.

Dunrea

Va-et-vient

Le dimanche 22 octobre, M. et Mme Aimé Boulet se sont rendus à St-Boniface pour assister à la journée des parents au Juniorat. Ce même jour, MM. et Mmes Edmond Beaupré et Théo Boulet, Mme J. Gagnon, Mme A. Lavoie et ses enfants, ainsi que M. Jules Légaré, allaient à Notre-Dame-de-Lourdes où une magnifique réception avait été organisée en cette année centenaire pour fêter les vieillards du Foyer Notre-Dame et de la localité. Inutile de dire que nos gens ont bien joui et de la séance à la salle paroissiale et de la manière courtoise et bien française avec laquelle les visiteurs ont été reçus à la salle et au Foyer Notre-Dame. Cordial merci à ces bons amis!

M. et Mme Nap. Boulet sont de retour enchantés de leur voyage dans l'Est. Ils en gardent un goût de "retournons-y".

Le lundi 23 octobre, immédiatement après sa messe matinale, M. l'abbé P.-A. Morand, curé, partait pour la ville où il allait assister à une conférence de deux jours, pour les prêtres, concernant le sacrement de pénitence.

Dans le dernier bulletin, M. le curé eut des paroles de louanges à l'adresse des hommes qui donnèrent généreusement de leur temps pour ériger une nouvelle clôture à la partie est du cimetière, qui forme un tout harmonieux avec la belle barrière ornementale. Les noms de jeunes garçons, fils de MM. Georges et Dan Cuveliers, furent spécialement mentionnés, car eux aussi prirent une part active à ce travail assez ardu.

Retraites

Du 5 au 10 novembre aura lieu une retraite prêchée par M. l'abbé E. Morand, frère de M. le curé, pendant que ce dernier fera la même chose à Mariapolis.

St-François-Xavier

Remerciements

Les familles Régnier, Caron et Lemoine remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, bouquets spirituels, fleurs ou assistance aux funérailles, lors du décès de Soeur Gracia Régnier, S.G.M. Un merci spécial aux Soeurs Grises de la Maison provinciale, aux gardes-malades, à Mgr G. Gervais, P.D., à M. l'abbé Gérard Régnier, neveu, à M. R. Robidoux, P.S.S., ainsi qu'aux membres du clergé qui ont assisté aux funérailles.



Tricots-vedettes — Comblez votre fillette, offrez-lui cette superbe robe à taille basse ou le joli chandail. Corsage côtelé, jupe à chevrons et ourlet dentelé. Tricot très simple. Modèle 544: tailles 2 à 12 comprises.

Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron, ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Somerset célèbre avec solennité le soixantième de la paroisse

SOMERSET — Le soixantième anniversaire de la paroisse a été célébré de façon solennelle par la population de Somerset qui en a fait un moment de réflexion sur le passé et d'engagement pour l'avenir.

Trois cérémonies de genre différent ont eu lieu: une soirée sociale, une messe pontificale et un banquet.

La soirée sociale pour jeunes, tenue le vendredi 28 octobre avec l'orchestre Carmen La Rosa, fut organisée par les Jeunes travailleurs.

Le dimanche après-midi 30 octobre, une caravane d'automobiles alla à la rencontre de Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire du diocèse, à la route 23. Précédée de trois jeunes motards, qui jouèrent pour l'occasion le rôle de gendarmes, la caravane fit la ronde du village avant de se rendre à l'église.

Son Excellence célébra la messe, assisté de M. l'abbé H. Dansereau, son secrétaire, et de M. l'abbé Roland Bélanger, curé de la paroisse. Assistaient aussi au choeur: M. l'abbé O. Moquin, ancien curé, et le R. P. Gérald Labossière, O.M.I. Mme Marthe Poiron dirigeait la chorale.

Dans son sermon, Mgr Hacault parla de la vie chrétienne comme devant être une vie complète; si l'église est un lieu de culte, de piété, il faut que cet enrichissement de l'âme qui se fait à cet endroit se reflète ensuite dans les foyers, dans toutes les activités de la vie.

Après la messe, on se rendit à la salle communautaire. Les Filles d'Isabelle y avaient préparé un banquet de classe. Fleurs et motifs décoraient la salle moderne. Le drapeau national du Canada fraternisait avec un autre qui rappelle un autre âge et un autre pays. Mlle Lorraine Landry rendait certaines pièces de musique douce. Les servants de table portaient le veston blanc, et les dames serveuses avaient revêtu une variété de robes de l'âge victorien.

Prirent place à la table d'honneur: Son Excellence, l'abbé R. Bélanger, curé, les curés des paroisses voisines, plus un vénérable ancien de La Montagne, le "Père Simon", l'abbé O. Moquin, ancien curé, l'abbé H. Dansereau, le Père G. Labossière, les syndics de la paroisse, le maire du village, M. Rémi Depape, ainsi que son épouse, Mme C. A. Morrisson, député au provincial, Mme Rémi Weicker, régente provinciale des Filles d'Isabelle, le préfet de la municipalité de Lorne, M. J.-L. Hacault ,et son épouse, M. et Mme Marcel Rey, M. et Mme Alfred Fortier.

M. A. Fortier, maître de cérémonies, après avoir souhaité la bienvenue à tous et présenté la table d'honneur, donna le ton de la soirée en livrant quelques notes de souvenirs, qui rappelaient la mentalité des gens de Somerset, la vie du passé, passé et mentalité qu'on n'avait que trop rarement soulignés dans les rassemblements sociaux qui se déroulent à Somerset.

Puis les convives, en dégustant un petit rosé, étudièrent le savant menu du jour où chaque mets était présenté en l'honneur d'anciens méritants. Quelques lignes de la chanson de l'Association d'Education encadraient le programme où le français avait sa juste part.

Après avoir fait honneur aux plats élégants et appétissants, les 350 convives entendirent une récitation, par les élèves de la quatrième année, dirigés par Mme René Timmerman. Un groupe d'étudiantes du secondaire, dirigées par Mme Marthe Girouard, rendirent quelques chants, dont "Canada Song", "Le Joyeux Promeneur", "Le Coeur de Mamie" et "Dominiqué". Mlle Estelle Boyer, l'omniprésente et fidèle organiste, les accompagnait au piano.

M. Rémi Depape, maire du village, adressa la parole comme représentant des paroissiens. "L'occasion est rare pour des laïcs de s'adresser au clergé. L'inverse est plus fréquent. Je veux profiter de cette rare occasion pour dire la profonde gratitude des paroissiens, des laïcs, pour le grand et bienfaisant travail que le clergé a accompli et continue d'accomplir dans le milieu. Nous comptons toujours sur un curé qui sera notre guide et notre conseiller. En retour nous voulons assurer notre curé actuel de notre sympathie et notre collaboration". Après des remerciements à Son Excellence pour sa visite, il déclara: "Eh! bien réjouissons-nous ce soir en cette occasion du soixantenaire".

Le deuxième orateur fut le curé local. Il s'attacha d'abord à donner les événements marquants de l'histoire paroissiale de Somerset. Avant 1907, Somerset était mission desservie par les Pères Chanoines Réguliers de St-Léon. En 1907, l'abbé Louis de Gonzague Bélanger, oncle du curé actuel, fut nommé comme premier curé. Ses successeurs furent les abbés Wilfrid Jubinville (1911), Louis Boivin (1911), Pierre Deceiles (1917), Louis Messier (1917), Lucien Senez (1928), Edmond Lavoie (1946), Ovila Moquin (1956), Roland Bélanger (1966).

La première chapelle construite en 1900, et agrandie ensuite, servit jusqu'en 1939 alors que fut construite l'église actuelle au coût de $25,000. Le presbytère, comme la paroisse, est soixantenaire cette année. Les premiers baptêmes furent ceux de Marie-Paule Léger, le 4 juillet 1907 et Zénon Landry, le 9 juillet 1907. Le premier mariage fut celui de Philippe Major et Roberta Bessette, le 22 juillet 1917. La première communion eut lieu le jour de Noël en 1907. Les premiers décès furent les suivants: un bébé Joseph Bourque, le 5 août; un enfant de 7 ans, Eva Girouard, le jour de Noël; et un adulte, Célestin Lafrenière, le 12 avril 1909. La première ordination sacerdotale fut celle de Mgr Aimé Decosse en 1926. La première religieuse, Sr Alma Trottier, fit ses premiers voeux en août 1913. Le premier couvent fut bâti en 1953 pour les Soeurs des Saints-Noms qui dirigent l'école depuis. Le premier journal de Somerset parut le 6 août 1913, et la première crémerie lança son premier coup de sifflet le 9 août 1913.

Après ce regard sur le passé, l'orateur invita les paroissiens à regarder vers l'avenir en traitant du rôle de la paroisse dans la société. Soulignant que l'Eglise, étant d'abord édifice, lieu de recueillement, mais aussi peuple de Dieu en marche, il indiqua que la paroisse doit être inspiratrice de la société, que tous doivent répandre la vie chrétienne.

Puis on invita M. J.-L. Hacault à présenter l'orateur invité, Mgr A. Hacault, dont il est l'oncle. Il traça une courte biographie de l'évêque auxiliaire du diocèse, notant que ses talents précoces étaient obvies, et que ses qualités actuelles laissaient présager un avenir de grands services. Il ajouta, comme préfet de la municipalité, les bons voeux de celle-ci à la paroisse de Somerset.

Son Excellence, parlant sur le ton d'un fraternel concitoyen de La Montagne, dit son plaisir de participer à cette fête. Notant la présence de méritants anciens curés de La Montagne, il félicita tous les bâtisseurs du passé: "Les résultats d'aujourd'hui ne peuvent être que les fruits d'un haut passé", dit-il. Il recommanda aux familles de conserver dans le foyer les vertus civiques et chrétiennes qui font les peuples forts: "C'est dans les familles que se crée l'esprit". Il invita les chrétiens à l'être dans tous leurs rôles sociaux. Il souligna qu'on demandait aujourd'hui aux prêtres de se mêler au milieu pour mieux l'animer et témoigner ainsi de l'esprit de service qu'est celui de l'Eglise. Il ajouta même que la vie d'aujourd'hui impose un changement de mentalité qu'il faut suivre. Le changement est partie de toute la vie. Puis il rendit hommage à Mgr Decosse pour son travail méritoire comme évêque de Gravelbourg, et remercia tous les organisateurs qui, en fêtant le soixantenaire de la paroisse, avaient voulu lui faire honneur.

Mme Marcel Rey (née Rachel Rocan), petite-fille du Dr Joseph Rocan qui avait souhaité la bienvenue à Mgr Langevin lors de la première visite pastorale en 1909, remercia l'orateur en termes délicats.

Après les prières d'action de grâces, pour le repas et aussi pour tous les bienfaits du passé, on chanta l'hymne national "O Canada".

Ainsi prit fin la dernière cérémonie du soixantenaire, célébré de façon solennelle, où le tout-Somerset fit un acte de réflexion sur sa vie, son histoire, où les paroles sérieuses furent agrémentées de choses agréables, où Somerset manifesta sa belle mentalité de co-existence entre les groupes, son savoir-organiser, où les orateurs, passant de l'anglais au français avec facilité, démontrèrent que la dualité canadienne est possible quand on le veut.

Les valeureux organisateurs de la fête, animés par le curé, furent nombreux. Les quatre dames responsables du banquet étaient Mmes Albert Ronceray, Thomas Labossière, Gérard Lussier et Rémi Weicker, laquelle avait aussi composé le menu.

De nombreux anciens paroissiens sont revenus pour assister à cette fête, ainsi que de nombreux amis des paroisses voisines. On remarquait spécialement, parmi les convives, des religieuses, Chanoinesses et Soeurs des Saints-Noms de l'extérieur comme de Somerset, qui témoignèrent par leur présence, que les exhortations des orateurs étaient devancées, du moins en partie.

Changements après les élections municipales

Suite à la liste des candidats qui brigueraient les suffrages et des noms de ceux qui ont été élus par acclamation, voici les résultats des élections municipales: Fort Garry, quartier no 3, P. Orzechowski, E-510; St-Vital, conseil, Florence Pierce, E-1,674, et Douglas E. Honeyman, E-1,-235; Ste-Anne-des-Chênes, le Dr R. Lafrenière, E-216; St-Claude, conseil, Alfred Pineau, E-142, et Ghislain Rocan, E-125; Notre-Dame-de-Lourdes, district scolaire, Marcel Beaudry, E-295, et Pierre Delaquis, E-260; Municipalités rurales: Ritchot, préfet, J. S. Wallace, E-467; conseil, Raymond Lagassé, E-128; Montcalm, conseil, Antoine Sabourin, E-156; De Salaberry, conseil, quartier no 2, Léon Hamonic, E-95; Ste-Anne-des-Chênes, conseil, Frederick Joyce, E-79.

Promotion bien méritée

Le Surintendant L.-Raymond Parent vient d'être nommé Chef de la Division de la Sécurité et de l'Espionnage de la Gendarmerie Royale du Canada, à la Division "C" de Montréal, a récemment annoncé l'Assistant-Commissaire J.-R.-R. Carrière.

Le Surintendant Parent a fait ses études à Delmas, Sask., et il est membre de la Gendarmerie Royale depuis 26 ans. Pendant treize ans il a été posté à Montréal et à Québec. Depuis 1956 il s'est spécialisé dans les services de sécurité et de contre-espionnage et fut successivement stationné à Ottawa et à Vancouver.

Il remplace le Surintendant en Chef J.-E.-M. Barrette qui a été nommé à Ottawa. Le nouveau titulaire est diplômé du Canadian Police College et récipiendaire de la Médaille de Bronze de la G.R.C. avec épinglette de bronze et étoile pour services de longue durée au sein de la force constabulaire fédérale.

Il est le fils de feu Donat Parent, de Delmas, et sa mère, Mme Françoise Parent demeure présentement à North Battleford, Sask. Sa femme est native de la ville de Québec (Elisabeth Lemay). Ils ont trois enfants, Linda, Laurie et Kenny. M. Parent a aussi sept frères et soeurs, tous dans l'Ouest canadien.

Le Surintendant Parent attribue ses succès et promotions à deux facteurs: son travail acharné et constant, et le fait d'être bilingue, nous dit sa soeur, Mme Irénée Turcotte, d'Edmonton, Alberta.

Haywood

Noces d'argent

Le samedi 7 octobre, à la salle paroissiale, une soirée eut lieu à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Georges Bernard. Une messe à leurs intentions fut célébrée par le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., frère de la jubilaire. Des cantiques furent exécutés par une nièce et des neveux.

Après la messe, un souper réunissait la famille et les frères et soeurs des jubilaires, qui furent rejoints par un grand nombre d'amis pour la soirée qui suivit.

M. et Mme Georges Bernard désirent remercier tous les parents et amis qui sont venus célébrer cet anniversaire avec eux.

Départ

Mme E. Beaudry passera l'hiver chez son fils, Albert, à St-Claude.

La Broquerie

Va-et-vient

Tout dernièrement, M. et Mme Roméo Gauthier se rendaient à Montréal par avion. A l'Expo ils visitèrent un bon nombre de pavillons, aussi fameux les uns que les autres. Ils profitèrent aussi de leur séjour dans l'Est pour se rendre dans la ville de Québec, ainsi qu'à Ste-Anne-de-Beaupré. Ils ont bien joui de leur voyage-éclair.

Mme Benoît Lord et son fils, Irénée, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, ont passé trois semaines chez M. et Mme Jean-Léon Lord, de cette localité. Les enfants ont bien joui du séjour de leur grand-mère parmi eux.

Mme Ida Savard, d'Irma, Alta, accompagnée de sa fille, Mme Lorraine Hudon, de St-Boniface, était de passage chez ses cousins, M. et Mme Victor Gamache.

Journées sportives

Le 14 octobre, l'Institut Collégial de La Broquerie eut l'honneur d'entretenir les concurrents de Lorette et de St-Norbert, Division Rivière-Seine, lors de la "course à travers le pays" ou mieux connu comme la "cross country race". Cette course de trois milles et quart qu'ont entreprise les concurrents démontrait l'endurance et le courage qui se trouvent encore chez les jeunes Canadiens. Félicitations aux garçons de La Broquerie qui, par leur effort, ont atteint la première place. L'équipe composée des 10e, 11e et 12e années, dont les concurrents étaient Claude Nicolas, Ronald Bourrier, Guy Nicolas, Albert Bohémier, Morris Kadobianski, André Savard et Robert Mireault, ainsi que l'équipe de 9e année, composée de Ken Quérel, Ken Prociuw, Denis Verrier, Gilbert Turenne, Aimé Verrier et Morris Warbeniuk, se joignirent à l'équipe des filles comprenant Denise Martel, Shirley Warbeniuk, Denise Quérel et Marthe Boily, et ont obtenu un grand succès à Beauséjour le 21 octobre.

Grâce au dévouement aveugle de ces jeunes concurrents, l'équipe de 9e année participera à la rencontre à Brandon. Félicitations à Ken Quérel pour son succès à Beauséjour.

Meilleurs souhaits aux jeunes concurrents de La Broquerie à Brandon.

Les jeunes désirent exprimer leur remerciement à M. Gérard Desrosiers, principal, qui a rendu possible une si belle réalisation, ainsi qu'à M. Ronald Dufault, en charge des sports, pour son grand dévouement, surtout en démontrant ce que peut faire la détermination.

C'est aussi le 14 octobre qu'avait lieu le "cross country" à l'école élémentaire. Les élèves de La Broquerie, St-Norbert, Ste-Anne-des-Chênes, Lorette et St-Adolphe étaient classifiés comme suit: senior, intermédiaire, junior et primaire. Les représentants de La Broquerie ont fait honneur à leur école se classant premier (3 fois) deuxième (2 fois) et troisième (5 fois). Dans la classification senior figuraient Roger Gamache et Harvey Delorme; intermédiaire, Laurent Tétrault, Claude Allard et Lorraine Ross; junior, Adèle Martel, Roy McDonald et Dennis Tysoski; primaire, Marcel Pelletier et Raymond Balcaen.

La plaque pour les garçons fut gagnée par La Broquerie, tandis que celle des filles allait à St-Norbert. C'est grâce à M. Hubert Mongin, principal, ainsi qu'à M. Raymond Poirier, responsable de l'éducation physique, si les jeunes de La Broquerie ont fait bonne figure.

A.P.M.

La première réunion de Parents et Maîtres eut lieu le jeudi 19 octobre à l'école secondaire. Mme la présidente souhaita la bienvenue à tous, puis Mme la secrétaire fit la lecture du procès-verbal et du rapport financier.

Vint ensuite l'élection de deux membres à l'exécutif. MM. Gérard Decelles et Eugène Verrier furent élus pour remplacer MM. Gérard Kirouac et Jean Granger sortant de charge.

M. Gérard Desrosiers, principal de l'école secondaire, fut invité à présenter son personnel qui se compose comme suit: Sr Cécile Champagne, M. Hubert Bouchard, M. Armand St-Hilaire, Sr Hélène Desrosiers, M. Ronald Dufault, M. Pierre Laurencelle, M. Jean-Paul Lemoine et M. Gérard Desrosiers.

M. Hubert Mongin, principal de l'école élémentaire, se dit fier de ses instituteurs et présenta à son tour les membres de son équipe: maternelle, Sr Denise Emond; 1ère année, Mlle Jeannine Cyr; 1ère et 2e années, Mme Monique Gauthier; 2e année, Mlle Mariette Jeannotte; 3e année, Mme Florence Torcutti; 3e et 4e années, Mlle Yvette Deslauriers; 4e année, Mme Marie-Josèphe Fisette; 5e année, Mme Clara Lambert; 6e année, Mlle Marie-Ange Girouard; 7e année, Mlle Suzan Lentowicz (sud) et Mme Rita Nadeau (nord); 8e année, M. Raymond Poirier (sud) et M. Roger Collet (nord). M. Mongin exprima ensuite ses regrets de voir deux de ses professeurs hospitalisés à la suite d'un accident.

Puis il y eut discussion sur divers sujets concernant la gent étudiante avant de passer à la période-rencontre des parents et professeurs. Un délicieux goûter fut servi.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Marcien Leclerc, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Steinbach, ainsi qu'à MM. Camille Henri et Benoît Boily, hospitalisés à Ste-Anne.

Bonne chance à Mlle Madeleine Nadeau, de retour chez elle depuis un certain temps.

Heureux retour aux deux professeurs, Mlle Y. Deslauriers et M. Roger Collet, qui ont dû être hospitalisés ces derniers temps.

Les pionniers à l'honneur à Notre-Dame-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Pour commémorer la fête du Centenaire, le 22 octobre, une imposante cérémonie se déroulait dans la salle paroissiale, celle du rassemblement de tous les anciens du Village et du Foyer Notre-Dame pour leur présenter le certificat d'honneur de la Corporation du Centenaire du Manitoba.

Quarte-vingt huit anciens reçurent ce certificat des mains de M. le maire Marcel Roch, aidé des conseillers. Parmi eux on remarquait Mme Elise Boyer, âgée de 99 ans, résidente au Foyer N.-D. et décorée récemment de la médaille du Centenaire par cette même Corporation. Quand on lui demande son âge, elle répond: "Je ne sais plus, mais quand Louis Riel est mort, j'avais 16 ans."

Mme Thérèse Vuignier, régente des Filles d'Isabelle, vint souhaiter à tous la bienvenue. Vint ensuite le chant du Centenaire "Canada" exécuté par M. Edwin Luten et un groupe des filles du Club 4-H.

Un intéressant programme accompagnait la distribution des diplômes. Plusieurs anciens pionniers vinrent à tour de rôle égayer les participants par des chants d'autrefois, des morceaux de musique, danses et gigues. On fit revivre la cérémonie du mariage de M. et Mme Félix Grenier qui ont célébré leur 65e anniversaire cet été et, pour cette circonstance, on avait fait refaire le costume qu'ils portaient jadis en cette mémorable occasion. M. Louis Chaperon agissait comme curé; Mme Parent, fille d'honneur d'il y a 65 ans, est revenue leur rendre ce même service sur la scène. Quelques autres anciens dramatisèrent la veillée rustique du soir de leurs noces.

Qu'arrive-t-il quelque fois après 65 ans de mariage? "Une querelle de vieux"... qui finit toujours par ces mots:

> C'était pour rire, cher époux,
> Tu sais bien qu'après la tempête
> Le ciel revient toujours plus doux,
> Embrassons-nous, grosse bête."

Saynète très bien exécutée par Mmes René Delaquis et Odile Badiou. Les Filles d'Isabelle vinrent à leur tour exécuter le chant "Evangéline".

Quelques artistes amateurs parmi nos pionniers: M. Frank Lesage, âgé de 77 ans, danse: "Le p'tit bonhomme"; M. Florimond Rocher, 86 ans, chante "La Tonquinoise"; M. Bilodeau, 93 ans, "When Leaving Dear Old Ireland"; Mlle Maria Schamp, 77 ans, chante en flamand "Dieu protège la Belgique"; Soeur Julie Jolicoeur, âgée de 75 ans, récite une poésie: "Une prière à la Vierge"; Mme J.-B. Pantel, 75 ans, chante "Les dons de Dieu"; M. Olivier Pilloud, 86 ans, vint valser tout comme dans son jeune temps, accompagné de sa nièce et de musiciens bénévoles, MM. Jim Tarbath, Bert Delahunt et Henri Lesage.

A la fin de cette rencontre, toutes les personnes costumées défilèrent sur le théâtre. Un goûter du "Bon Vieux Temps" suivit cette joyeuse réunion où de nombreux parents et amis se rencontrèrent dans la salle remplie à capacité.

Jour mémorable pour tous, surtout pour ces chers anciens. Sincères remerciements à tous les organisateurs de cette fête, aux Filles d'Isabelle qui ont depuis plusieurs années choisi comme activité collective de devenir des auxiliaires du Foyer N.-D. et s'intéressent tout spécialement aux personnes âgées. Merci spécial à la Régente d'Etat, Mme Aldéa Weiker, ainsi qu'au Comité des activités du Foyer N.-D., au Comité de la Salle Paroissiale, au Village de Notre-Dame-de-Lourdes, aux invités d'honneur, M. et Mme Toy, gradué en thérapie d'occupation et aviseur des activités du Foyer; au docteur Jean Sanguinetti, au docteur H. Delaquis, et à Mme H. Delaquis; au maître de cérémonies, M. Denis Bibeau, instituteur, et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette fête un véritable succès.

> "Honneur à toi, ô pionnier,
> Ce cher pays que tu défrichas,
> Avec amour et sans compter,
> Tu as bâti mon Canada."

Le Club 4-H

Le Club 4-H des filles de Notre-Dame-de-Lourdes a tenu sa première réunion le lundi 23 octobre. Trente-six membres se sont inscrits pour l'année 1967-68. Nous tenons à remercier toutes les mamans qui ont répondu à l'invitation faite par le club, et qui sont venues se rendre compte de nos projets pour l'année.

Notre nouveau comité se compose comme suit:

Présidente, Agnès Fouasse; vice-présidente, Claudette Bosc; secrétaire, Viviane Le Jeune; trésorière, Lucille Lecoq; journaliste, Mariette Bosc.

Quatre autres filles prirent la responsabilité de téléphoner aux membres lorsque le besoin se présentera pour de nouvelles activités. Ces quatre filles sont: Jocelyne Le Néal, Lorraine Magne, Monique Lesage et Marie-Paule Avanthay.

Les deux principales discussions de la soirée furent l'organisation d'un concert de Noël qui aura lieu dans le mois de décembre, et le concours oratoire qui aura lieu probablement le 23 février 1968.

Les réunions mensuelles auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Gérard Debeuckelaere, patiente à l'hôpital général St-Boniface.

Sincères condoléances aux familles Pinette à l'occasion du décès de M. Rodolphe Pinette, survenu à l'hôpital de Williams Lake, C.-B., le mardi 24 octobre.

M. et Mme Thomas Fitzmaurice, d'Eston, Sask., étaient en visite chez M. et Mme B. Fitzmaurice, le dimanche 22 octobre.

M. et Mme Gaston Labelle et leurs enfants, d'Hudson, Ont., étaient en visite chez leurs parents durant la semaine du 18 octobre.

Mme Fred Pinette et leurs filles, Edith et Gisèle, se sont rendues à la journée des parents au Juniorat de St-Boniface.

M. et Mme Georges Burelle et leurs enfants, de Winnipeg, étaient en visite dans la localité durant la fin de semaine du 28 octobre.

Grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès du souper paroissial. La somme nette de $830.00 fut réalisée. 630 repas furent servis.

M. Emile Pinette, de Winnipeg, a passé la fin de semaine du 28 octobre dans sa famille.

Mariage
Debeucklaere-Zastre

Le samedi 9 septembre, à 3 h. p.m., M. l'abbé André Gervais bénissait le mariage de Mlle Marlene Zastre, fille de M. et Mme William Zastre, à M. Fred Debeucklaere, fils de M. et Mme Gus. Debeucklaere, tous de Ste-Amélie.

La mariée fit son entrée en l'église au son d'un cantique exécuté par Mme Agnès Vandenbosch, accompagnée à l'orgue par Mlle Odélia Casavant. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche de dentelle sur satin et son voile court retenu par une couronne de perles. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Caroline Zastre, Linda Vandenbosch et Evelyn Grandbois, soeur et amies de la mariée, portaient des toilettes identiques de couleur rose, voiles courts ornés d'une fleur rose et bouquets de fleurs odorantes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Ronnie Debeucklaere, Freddie Zastre et Jerry Debeucklaere.

Après la cérémonie religieuse, plusieurs parents et amis se réunissaient chez les parents du marié pour une réception. Environ 130 invités se rendirent ensuite à la salle de Ste-Rose où un succulent souper fut servi. M. l'abbé Gervais proposa le toast à la mariée. Une soirée dansante termina la journée.

Les nouveaux époux résideront à Shergrove.

Institut collégial St-Claude

Cross-country

Le 21 octobre, nous avions envoyé à Treherne trois équipes de jeunes athlètes qui s'entraînaient ferme depuis trois semaines pour participer à ce genre de course d'endurance qu'est le cross-country. Une équipe de filles et deux de garçons.

Après les performances des élèves de St-Claude, il est sûr que nous nous inscrirons l'an prochain dans les compétitions à un niveau supérieur. L'équipe des filles composée de Yvonne Mazurat, Lorraine Dheilly, Hélène de Rocquigny, Marilyn Martin, Diane Sinclair et Odile Rocan a facilement remporté les honneurs de la course, puisque les quatre premières ont totalisé 17 points.

Chez les garçons, Denis Allec, Fred Prodaniuk, Robert Allec, Alain Girardin, Gilles Laurent et Gérald Durand sont arrivés aussi bons premiers avec un total de 26 points dans cette course de deux milles et demi.

Pour cette année, aucune récompense n'a été donnée, et aucun trophée n'était en jeu, ce qui prouve que nos jeunes n'ont pas que cette idée en tête. Cependant, si une organisation quelconque voulait en attribuer un dans chacune des sections: filles, garçons, ce trophée demeurerait à St-Claude pour une année au moins et serait à défendre dans les années à venir. Ce n'est qu'une suggestion.

Départ des concierges

Depuis 6 ans, M. et Mme Jos. Philippe entretiennent l'Institut Collégial St-Claude comme s'il s'agissait de leur propre salon. Les classes sont un modèle de propreté, et le plancher du corridor reluit comme une sou neuf. Durant des heures, tous les soirs, ces deux personnes se sont acquittées de leur tâche consciencieusement. On les voyait aussi le matin avant le début des classes, ainsi que les samedis.

La réputation de l'Institut Collégial est due en grande partie aux bons soins de M. et Mme Jos. Philippe. S'il ne s'agissait que de la réputation, mais le point capital est sûrement l'atmosphère agréable qu'une telle propreté développe. Comme il nous fait toujours plaisir de travailler dans un milieu propre, l'enseignement et l'étude se ressentent de cette joie et les relations entre les résidents ne peuvent qu'être plus étendues et plus cordiales.

Les quelques lignes qui précèdent feront comprendre à tous combien notre chagrin est grand de voir partir des personnes si dévouées, qui ont certainement considéré leur conscience professionnelle au-dessus du salaire qu'ils touchaient.

Recevez, M. et Mme Philippe, la reconnaissance publique du personnel et des étudiants de l'Institut Collégial St-Claude.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

N.-D.-de-Lourdes

Elections

Lors des élections du 25 octobre, MM. Marcel Beaudry et Pierre Delaquis furent élus à la commission scolaire. Les votes furent répartis comme suit: Lourdes, rural: Beaudry, 119; Delaquis, 105; Fouasse, 100; Lourdes, village, Beaudry, 176; Delaquis, 155; Fouasse, 92. Total: Beaudry, 295; Delaquis, 260; Fouasse, 192.

Pour le district scolaire de la Division La Montagne, quartier no 1, M. Benoît Hacault fut réélu avec 210 voix et M. Laurent Delichte défait (175 voix).

Remerciements

M. Pierre Delaquis (fils) remercie les électeurs du district de l'école consolidée pour la confiance qu'ils lui ont témoigné lors des élections tenues le 25 octobre dernier.

Bingo

Le dimanche 29 octobre eut lieu la soirée de bingo. Le gros lot de $100.00 fut gagné par Mme M. Ridley, de Manitou. Prix de $10.00, Mlles Giselle Pantel et Ann Soldier, de Swan Lake, Mmes Murdy, Ridley, Carswell et Swanson, toutes quatre de Manitou, Irène Crites, de Cardinal, et A. E. Lodwick, de Treherne, MM. Marcel Mabon et Jos. Stanton, de Treherne. Prix de $5.00, Mmes Marie Luten, M. Ridley et P. Droux, toutes deux de Manitou, B. Stanton et B. Earle, toutes deux de Treherne, L. Meecks, d'Edwin, et Ann Schrober, de Rathwell, et M. Laurent Grenier, de St-Léon. Les prix d'entrée ($5.00) allèrent à Mme Jean Mao, de Notre-Dame-de-Lourdes, et M. Louis Thévenot, de Somerset.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 12 novembre, à 8 h. p.m., avec un gros lot de $500.00 en 56 numéros.

St-Norbert

Bingo

Le dimanche 19 novembre aura lieu le bingo annuel de dindes au sous-sol de l'église. La soirée qui débutera à 8 h. p.m. est organisée par la Ligue des Femmes Catholiques. De beaux articles, en plus des dindes, seront mis en loterie. Le prix d'admission sera de $1.00. Bienvenue à tous!

Assemblée de la L.F.C.

La prochaine assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mercredi 8 novembre après la messe de 7 h. 30 qui sera dite aux intentions des membres. Un cercle d'étude qui saura vous intéresser toutes sera au programme.

Si plusieurs dames généreuses aimeraient faire don de boîtes de chocolats pour le bingo du 19 novembre, elles sont priées de les apporter à la prochaine réunion.

Comité de presse

EN SASKATCHEWAN

Meadow Lake

Décès de Mme Marion

Mme Victorine-Bernadette Marion, épouse de feu l'hon. Jules Marion, est décédée à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert le vendredi 20 octobre après une longue maladie. Elle était âgée de 86 ans.

Des prières, dirigées par Mgr J.-A. Boucher et M. l'abbé J.-A. Coursol, furent récitées au salon funéraire de Prince-Albert et au salon funéraire Jackson, de Meadow Lake, les dimanche et lundi soir respectivement. Le service fut chanté par le R. P. G. Fortier, O.M.I., le mardi 24 octobre en l'église de Meadow Lake. L'enterrement eut lieu dans le lot familial du cimetière local.

Mme Marion, fille de Jean-Baptiste Boucher et de Marie-Louise Bremners, pionniers de St-Louis, naquit dans cette localité. Elle épousa M. Jules Marion et demeura dans les régions de North Battleford et Meadow Lake jusqu'à la mort de ce dernier, en 1940, alors qu'il était membre de l'Assemblée législative pour le comté de l'Ile à la Crosse. En 1963, Mme Marion se retira au Foyer du Mont St-Joseph à Prince-Albert.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Marcien, Bert et Alfred, de Meadow Lake, Archie, de Vancouver, et Joseph, de Léoville; trois filles, Mme E. Benoit (Julia), de Richmond, C.-B., Mme M. Staples (Marie), de Biggar, et Mme S. Bodvorison (Thérèse), de Hay River, Alta; 20 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants; trois frères, l'hon. W.-A. Boucher, sénateur à Prince-Albert, Mgr J.-A. Boucher, curé de la cathédrale du Sacré-Coeur de PrinceAlbert, et Berckmance, de St-Louis; trois soeurs, Mmes C. Nolin, de Calgary, Emma Campagna, de Bismark, D.N., et Elle Malfair, de Carrot River.

Debden

Çà et là

M. et Mme Joseph Rioux, de St-Denis, étaient en visite chez Mme Philippe Lepage, dernièrement.

M. et Mme Philippe Laîtres sont de retour d'un voyage à Port Alberni, C.-B.

M. et Mme Pamphile Bujold sont allés à Cold Lake, Alta, visiter leur fils, Laurent.

Après avoir terminé un cours de coiffeur à Victoria, C.-B., M. Ronald Parent passe quelques jours dans sa famille. Il a l'intention de prendre un emploi à Prince-Albert.

M. Joseph Dumais, de North Battleford, a visité ses enfants, dernièrement.

Prompt rétablissement à Mme Wilfrid Parent et à M. Sylva Bisson, qui sont hospitalisés à Prince-Albert.

Le bazar, qui eut lieu les 15 et 16 octobre, fut un succès. Les recettes furent de $1,867.15. Félicitations à tous ceux qui y ont pris part.

La Saskatchewan au troisième rang de la production charbonnière canadienne

Une cinquantaine de représentants de la presse, de la radio et de la télévision ont participé à une tournée d'information organisée par la Saskatchewan Power Corporation les vendredi et samedi 21 et 22 octobre.

Un autobus de la STC quittait Regina vendredi matin et conduisait cette meute de journalistes à Estevan, ville située à environ 160 milles au sud-est de la capitale provinciale. A Estevan se trouve la plus importante centrale de production d'énergie électrique de la Saskatchewan Power Corporation.

Actuellement cette centrale a une production annuelle de 720 millions de kilowatts, mais lorsque les travaux d'agrandissement commencés déjà seront terminés, cette production sera portée à 2,590,000,000 de kilowatts. Au fait, quelles sont les raisons qui ont présidé à l'installation dans cette région de la province, d'une centrale électrique?

Cette région du sud-est de la Saskatchewan renferme d'importants gisements de charbon, de charbon fossile que l'on appelle "Lignite". Les besoins actuels de cette centrale sont de 700,000 tonnes par an que l'on extrait à ciel ouvert presque à pied d'oeuvre. En 1970, quand cette centrale sera entrée dans sa dernière phase de production, ses besoins en charbon seront de 2 millions de tonnes par an.

Ce charbon fossile est de formation géologique datant de l'âge tertiaire et les gisements couvrent une superficie de 60,000 milles carrés dont le centre se situe dans le Dakota-Nord. Ce bassin charbonnier est constitué de veines de charbon dont l'épaisseur varie entre 5 et 10 pieds séparés par des couches sédimentaires de 25 à 50 pieds.

Selon les relevés et sondages effectués récemment, les réserves en charbon situées dans la région d'Estevan sont évaluées à 450 millions de tonnes. Ce charbon tout d'abord extrait par des pelles excavatrices géantes (la plus puissante enlève 35 verges-cubes de terre ou de charbon par coup de balancier) est acheminé par camion de 40 tonnes vers la centrale, où il est passé au concasseur et ensuite réduit en poussière et amené vers les deux chaudières à l'aide de convoyeurs. A l'arrivée aux chaudières, ce charbon est pulvérisé et brûlé en suspension...

Ces deux chaudières développent une chaleur de 2,500 degrés chacune. La vapeur produite par ces chaudières passe par une série d'aillettes placées dans les turbines qui tournent à raison de 3,600 tours à la minute. Chaque générateur accouplé aux turbines produit une énergie électrique de 14,400 volts.

La cendre produite par la combustion du charbon est évacuée par un système hydraulique, lavée, séchée et livrée comme composant servant à la confection du béton armé. L'eau nécessaire, indispensable à la production de l'électricité est fournie par le Long Creek, un affluent de la rivière Souris.

Depuis l'année 1900, alors qu'a commencé l'extraction du charbon, la région d'Estevan a bien changé de physionomie.

Les énormes tas de terres rejetées ont donné au paysage un aspect lunaire, fantastique, étrange et désolé, mais en compensation, la ville d'Estevan a pris un essor économique important. Comme le faisait aimablement remarquer le maire, M. John Barabash, Estevan est la capitale du charbon, de l'électricité et du hockey. Voilà pourquoi, l'industrie charbonnière en Saskatchewan occupe la troisième place au Canada et, dans deux ou trois ans, occupera la seconde.

Première en production du blé, seconde en production du charbon et quoi encore? l'avenir nous le dira. De toutes façons, pour le moment, ce n'est pas si mal.

M. M., CFRG-Gravelbourg

Les mariages mixtes et la quadrature du cercle

CITE DU VATICAN — "Songer que l'on puisse arriver à une solution parfaite du problème des mariages mixtes c'est croire à la quadrature du cercle" a déclaré le cardinal Lorenz Jaeger, archevêque de Paderborn, Allemagne, au cours d'une conférence de presse sur les travaux du synode touchant ce problème.

Le prélat, qui a été au concile un des plus ouverts sur les questions de l'oecuménisme et de la liberté religieuse, a poursuivi en disant: "Le mariage mixte est et demeurera dans l'avenir aussi une "croix". Souhaitons seulement que les autres Eglises chrétiennes réfléchissent sur ce problème, dans un esprit oecuménique, de façon à pouvoir alléger, par une action commune le poids de cette croix".

Après avoir considéré comme "trop simpliste" l'opinion de ceux qui considèrent le mariage mixte comme l'épreuve du feu de l'oecuménisme, le cardinal a affirmé: "Il sera très difficile de refaire les lois d'une façon pouvant contenter tout le monde".

Le cardinal s'est élevé en outre contre ceux qui prétendent que le problème s'est échoué dans une "voie de garage", car si l'on suit les travaux du synode, a-t-il fait valoir, on peut se rendre compte que l'on fait tout pour tenter de le résoudre.

"Les lois canoniques, a ensuite déclaré l'archevêque, veulent être une aide et non pas une imposition portant atteinte à la liberté des particuliers".

Soulignant enfin l'esprit pastoral des interventions au synode le cardinal a dit: "Il s'agit sans doute de petits pas que l'on accomplit à présent, mais ces pas mèneront au but si toutes les Eglises chrétiennes, dans un esprit véritablement oecuménique, créent les prémisses pouvant permettre par la suite de surmonter tous les obstacles".

Gravelbourg

Décès de Mme A. Nobert

Le vendredi soir 20 octobre est décédée à l'hôpital de Regina Mme Arthur Nobert, âgée de 65 ans. Mme Nobert (Noëlla Martel) est née à St-Aimé, Qué., et, en 1919, épousa M. Arthur Nobert.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq filles, Mme Cécile Sewell, de Laflèche, Mmes Jeanne Piché, Jeannette Fauchon et Aline Piché, de Calgary, Alta, et Mme Colette Sommerfieldt, de Moose Jaw; neuf fils, Emile et Eugène, d'Oregon, E.-U., André et Henri, de Regina, Léo, de Weyburn, Roland et Denis, de Vancouver, C.-B., Marcel et Claude, de Gravelbourg, et Louis, de Laflèche; 48 petits-enfants; six soeurs, Mme Médora Phaneuf, de New Westminster, C.-B., Mme Lilianne Colbert, de Makwa, Sask., Mme Cécile Braconnier, de Maillardville, C.-B., Mme Gisèle Fontaine, de Gravelbourg, Mme Régina Lizée, de Drummondville, Qué., et Mme Yvonne Krell, de Maillardville, C.-B.; quatre frères, Alphée, d'Assiniboia, Armand, de St-Hubert, Qué., Roland, de Redvers, et Gérard, de Mossbank.

Les funérailles eurent lieu le mardi 24 octobre, à 10 h. a.m., en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption. M. l'abbé Arthur Moquin, neveu de la défunte, chanta le service, assisté de M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Gravelbourg. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Moquin. Les porteurs étaient MM. Henri Fontaine, Philippe Beauchesne, Gilles Piché, Laurent et Germain Boiselle et Lionel Houle.

Des personnes de Vancouver, Calgary, Regina, Moose Jaw, Weyburn, Assiniboia, Redvers, Laflèche et Mossbank sont venues pour les funérailles.

Remerciements

La famille Arthur Nobert remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion du décès de Mme Nobert.

Maladies du coeur les plus meurtrières

OTTAWA — Les maladies du coeur ont causé plus de la moitié des décès enregistrés au cours de l'année 1966, a signalé le Bureau fédéral de la statistique.

Le BFS a en effet fait savoir que 149,863 Canadiens avaient perdu la vie en 1966 et que 74,279 d'entre eux avaient succombé à des maladies du coeur.

Le cancer vient en deuxième rang des maladies les plus mortelles au Canada.

On avait signalé 148,939 pertes de vie en 1965.

Sauf Terre-Neuve et l'Ontario, toutes les provinces ont accusé des augmentations. Le taux national de décès a baissé à 7.5 par 1,000 habitants. Il était de 7.6 en 1964 et 1965.

De ce nombre, 75,279 décès ont été causés par les maladies du coeur, 27,848 par le cancer et 11,474 par les accidents.

Ces trois causes de décès sont les principales depuis 1951.

Le nombre de décès dûs à la tuberculose a baissé de 697 à 669.

Voici la répartition des décès causés par accident: véhicules-automobiles, 5,410; chutes, 1,664; noyades, 1,208; incendie, 661 et empoisonnement, 471.

Le nombre de décès d'enfants de moins d'un an a atteint 8,960 en 1966 alors que le taux de mortalité infantile s'abaisse continuellement.

Au Québec, on a enregistré en 1966, 38,534 décès dont 3,160 d'enfants, comparativement à 38,680 dont 2,776 d'enfants en 1965.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Henri Cayer et leur fille, Mme Eudore Beauregard (Jeanne), de St-Victor, ainsi que leur fils et soeur, Denis, et son épouse, sont partis en auto, le 15 octobre, pour Montréal et autres endroits dans la province de Québec.

M. et Mme Gilbert Duperreault et leur famille, d'Esterhazy, sont venus visiter leurs parents, MM. et Mmes Gaston Duperreault et Georges Lavallée, récemment.

Bienvenue à la troupe d'artiste, projet du centenaire, qui viendra à Willow-Bunch vers le milieu de novembre.

M. Léonard Bourdages est allé à une assemblée de la Caisse populaire qui eut lieu à Coronach le 19 octobre.

M. et Mme Gérard Granger ont rendu visite à leur fille, Elise, à Moose Jaw, le 15 octobre.

M. et Mme Louis Fiset passèrent quelques jours à Regina et Moose Jaw.

M. et Mme Alex. Laberge, de Ferland, passèrent quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme Michel Bonneau, récemment.

Mme Rosina Balaux a rendu visite à ses enfants à Regina et Calgary, dernièrement.

Mme Marie-Ange Bourgeois, de Victoria, C.-B., passe quelque temps chez ses fils et bru, M. et Mme Roger Bourgeois.

M. et Mme Armand Lautier et leur fille, Cécile, se rendirent à Prince-Albert pour assister aux funérailles d'un cousin. Cécile revint chez elle, tandis que ses parents se rendirent à Calgary pour y visiter leur fils, Marcel. Ils visitèrent aussi des parents à Medecine Hat.

M. et Mme Art Nimegeers et leur fils, de Radville, ont déménagé dans la maison appartenant à M. et Mme Wallace Fitzpatrick. M. Nimegeers est mécanicien au garage de M. Delorme.

Une retraite paroissiale fut prêchée par le R. P. Tremblay, C.Ss.R., du 15 au 21 octobre. Au cours d'une cérémonie le 20 octobre, quelque 20 petites filles, vêtues de toilettes blanches, déposèrent chacune une rose au pied de l'image de Notre-Dame du Perpétuel Secours, décorée de fleurs naturelles. Des cantiques à la sainte Vierge furent exécutés, et une consécration fut lue en français par Florence Beaudry et en anglais par Jocelyne Martin. Le tout se termina par la récitation du chapelet et la bénédiction du Saint-Sacrement.

M. Gérard Gosselin est employé à la Caisse populaire pour quelque temps.

Le 23 octobre eut lieu la nomination des conseillers pour la campagne et le village de Willow-Bunch. Les résultats des élections furent comme suit: municipalité rurale, division no 2, M. J.-B. Giraudier, réélu par acclamation; division no 4, MM. Clarence Benson et Norman Fafard; division no 6, M. Tom Orton, réélu par acclamation; conseil du village, M. A.-M. Lautier, maire élu par acclamation, remplacé M. Sylvio Sylvestre, démissionnaire; MM. Francis Therrien, Roch Beausoleil, W. A. Bassett et Bernard St-Yves, conseillers. MM. Armand Lalonde, Laurent Dionne et Omer Mondor furent élus commissaires par acclamation.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

LUNDI AU VENDREDI

6.55—Ouverture
7.00—Réveille matin
7.15—Chez Miville
8.00—Radio journal
8.05—Les nouvelles du sport
8.10—Soleil levant
9.00—La prière du matin
9.15—Les nouvelles locales
9.25—Les nouvelles agricoles
9.30—Des machines et des hommes
9.45—Un homme vous écoute
10.00—Entre vous et moi
11.00—D'une certaine manière
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Présent (1ère édition)
11.54—Les nouvelles du sport
12.00—Radio journal
12.15—Au hasard
12.30—Le père Legault vous écoute
1.00—Deuxième tasse de thé
1.30—Place aux femmes
2.30—Requêtes et variétés musicales
3.30—Fémina
3.45—L'Eglise dans l'histoire (lundi, mercredi, vendredi)
3.45—Culture et musique (mardi, jeudi)
3.55—Nos malades
4.00—Surboum 710
4.30—Présent (2e édition)
5.00—Radio journal
5.20—Nouvelles locales
5.25—Les nouvelles du sport
5.30—Le chapelet en famille
5.45—Des machines et des hommes
6.00—Les joyeux troubadours
6.30—Faire sa vie
6.45—Marie Tellier avocate

Lundi soir

7.00—Orchestre de chambre de Québec
7.30—Sur toutes les scènes du monde
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Mardi soir

7.00—Les affaires de l'Etat
7.15—Enfance d'écrivains
7.30—OSM & OST
8.30—Des livres et des hommes
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Mercredi soir

7.00—Concert du mercredi
8.30—Chronique de l'entre deux guerres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Jeudi soir

7.00—Petit théâtre
7.30—Orchestre de chambre de Québec et Vancouver
8.30—Jeux
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Organistes canadiens
10.00—Musique de notre siècle
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Vendredi soir

7.00—Loge à l'opéra
7.30—Musique canadienne de piano
8.00—Documents
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Le repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Journée du samedi

6.55—Ouverture
7.00—Soleil levant
8.00—Variétés (musique douce)
8.30—Au temps du 78
9.00—La prière du matin
9.15—Les nouvelles locales
9.25—Les notes magiques
9.30—A votre santé
9.45—Nouvelles et commentaire SWP
10.00—La semaine des Arts
10.30—Tante Lucille
11.00—L'histoire comme ils l'ont faites
11.30—L'homme et le sol
11.55—Les nouvelles du sport
12.00—Radio journal
12.15—Place publique poste de CKSB
1.00—L'opéra
4.30—Le monde parle au Canada
5.00—Radio journal
5.10—Les coulisses de l'actualité
5.30—Le chapelet en famille
5.45—Musique
6.00—La parole est d'or
6.30—D'un océan à l'autre
7.00—Salut les copains
8.00—J'ai tant dansé
9.00—Radio journal
9.10—Le monde en marche
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Danses et cadences
11.00—Radio journal du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Journée du dimanche

8.55—Ouverture
9.00—Récital du réseau
9.30—Match intercités
10.00—La messe dominicale
11.00—Récital du dimanche
11.30—Présent dimanche
12.00—Radio journal
12.10—Les nouvelles du sport
12.15—La revue de la semaine (SPC)
12.30—L'autre rive
1.00—Sur quatre roues
4.00—Radio variétés
5.00—Radio journal
5.10—La revue de la semaine
5.30—Cours universitaires
6.00—Le kiosque à musique
6.30—Del Canto
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio journal et sport
9.15—Le cabaret du soir qui penche
11.00—La pensée du soir
11.02—La fin des émissions

Les Indiens et la loi

OTTAWA — L'une des principales causes de la négligence des Indiens à observer les lois du pays tient dans le fait que le Canada a lui-même souvent échoué dans le respect de ses traités avec les Indiens.

Cette conclusion sévère est contenue dans un rapport soumis aux Communes par l'Association de réhabilitation du Canada. L'organisme suggère aux gouvernements provinciaux et fédéral de reviser complètement toutes les lois et règlements ayant trait à la chasse et à la pêche, de même que tous les traités accordant certains privilèges aux Indiens.

Le rapport affirme que les Indiens se soucient très peu de l'observance des lois canadiennes parce qu'ils jugent que le gouvernement ne tient pas ses promesses.

Par ailleurs, le rapport déclare que certains Indiens ne connaissent pas leurs droits et ignorent très souvent les détails des traités qui doivent les protéger.

L'Association rappelle enfin que les Indiens réclament de plus en plus justice, principalement depuis que leur vie sociale devient mieux organisée.

Abus de l'alcool

L'usage abusif ou incontrôlé de l'alcool est la principale cause qui traduit les Indiens et les Esquimaux du Canada devant les tribunaux. Le nombre des infractions à la Loi des liqueurs est tellement élevé qu'il élimine presque tous les autres motifs pouvant constituer un délit.

C'est là une autre conclusion du rapport préparé par la Commission canadienne de la réhabilitation, à la demande du gouvernement canadien, et déposé le 24 octobre à la Chambre des Communes.

Ce rapport démontre notamment que dans toutes les provinces du Canada, la consommation exagérée de boissons alcooliques est directement à l'origine de la majeure partie des délits commis par les Indiens et les Esquimaux qui sont traduits devant les tribunaux.

Le rapport recommande cependant au gouvernement de réduire les sentences imposées aux Indiens qui sont trouvés coupables d'offenses à la Loi des liqueurs.

La Commission recommande également au gouvernement d'instaurer dans les écoles un système d'éducation tendant à expliquer les conséquences qu'entraîne l'abus de l'alcool, et que cette mise en garde soit prêchée dans les églises, ainsi que par les corps intermédiaires et autres organisations.

Les policiers des différentes villes canadiennes, selon le rapport, devraient par ailleurs veiller au bien-être des citoyens en luttant contre ce mal.

Une autre suggestion en faveur de la réhabilitation des Indiens et Esquimaux qui offensent la Loi des liqueurs a été faite: Que l'on procure du travail à ces citoyens.

Les enquêteurs ont découvert que la plupart des Indiens et Esquimaux buvaient de la bière ou du vin domestique de second ordre. Selon le rapport, le fait de boire dans les tavernes, pour les Indiens, est considéré comme "une activité sociale prestigieuse, de préférence à toute autre forme de récréation.

Une forme de vie possible sur la planète Vénus

MOSCOU — La vie sur Vénus est possible: c'est la conclusion générale qui se dégage des journaux soviétiques qui commentent les résultats des informations recueillies par "Vénus-4" avec une très grande prudence scientifique, mais aussi avec une évidente volonté d'optimisme.

De quelle sorte de vie s'agirait-il? Les opinions diffèrent sur ce point, mais tous les savants sont d'accord pour dire que la "faune" éventuelle serait différente de celle que nous connaissons sur terre.

Les spécialistes estiment que les "matériaux de construction" indispensables à la formation d'organismes moléculaires existent sur Vénus: gaz carbonique, vapeur d'eau, oxygène, et que les très hautes pressions enregistrées ne sont pas un obstacle à la vie. L'académicien Chemiakine exclut toutefois, dans les "Izvestia", en raison des températures de plus de 280 degrés qui y règnent, la présence sur Vénus de formes de vie comparables à celles qui existent sur terre. Le professeur Nicolas Krassilnikov fait cependant observer, dans un article diffusé par l'agence Tass, qu'il doit exister sur Vénus, comme c'est le cas sur la terre, des différences de pression et de température selon le temps et le lieu et il croit possible la présence sur Vénus de micro-organismes et d'une micro-flore relativement variée.

M. Chemiakine, pour sa part, trouve malaisé d'imaginer à quoi ressembleraient les constructions moléculaires de Vénus car, dit-il, elles seraient en contradiction avec nos lois physiques, biologiques et chimiques. Les deux savants, toutefois, font une large place, dans leurs hypothèses, à des facteurs encore inconnus et à la faculté d'adaptation de la nature.

Vitalité du cinéma canadien

PARIS — Un critique français de cinéma considère que l'industrie du cinéma au Canada a atteint une place de choix, par sa vitalité et son intérêt, parmi les plus jeunes industries cinématographiques mondiales.

Jean-Louis Comolli, rédacteur en chef des "Cahiers du cinéma", fait le bilan du cinéma canadien dans un article d'une page du journal parisien "Le Monde".

Comolli apporte, en preuve de la vitalité du cinéma canadien, la gamme de productions présentées au cinquième Festival du cinéma canadien, à Montréal, en août.

Il ajoute comme argument "la participation passionnée du public montréalais".

Le critique français donne une mention spéciale aux cinéastes Jean-Pierre Lefebvre, Pierre Perrault, Michel Brault, Allan King et Larry Kent.

Selon Comolli, les cinéastes du Canada anglais visent à marquer de façon subtile et juvénile un style qui tient, à la base, du cinéma américain d'avant-garde.

Quant aux Canadiens français, ils veulent faire de leurs films des documents "combattifs" différents de la façon "anglo-saxonne".

"La cinématographie est, pour un Canadien français, avant tout, de prendre conscience de la façon dont son pays est soumis à la puissance économique américaine."

St-Brieux

Décès de M. Staub

Le jeudi 24 août est décédé à l'hôpital de Melfort M. Imre Jim Staub, âgé de 67 ans. M. Staub, homme paisible et travailleur était d'une santé chancelante depuis quatre ans.

Les funérailles eurent lieu le 28 août en l'église de St-Brieux où le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., chanta la messe de Requiem. Les porteurs étaient MM. Raymond, Dubé, Denis Bergot, Camille et Alain Rohel, Wilfrid Piatt et Lucien Blandin.

M. Staub est né le 4 novembre 1899 en Hongrie. Il émmigra seul au Canada. Après avoir travaillé à plusieurs endroits, il vint à St-Brieux en 1926. En 1943 il épousait Mlle Lena Piatt. Ils s'établirent sur une ferme où ils résidèrent jusqu'en 1964, puis ils se retirèrent au village.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Allan et Tony; cinq filles, Mme Harvey Woods (Florence), de Pathlow, Rosie, Mme James Anderson (Alice), Mary et Emma, et trois petites-filles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Activités sportives

Le mercredi 18 octobre avait lieu la réunion générale du Club de curling au cours de laquelle le nouvel exécutif suivant fut élu: M. George Kaqner (père), président; M. Raymond Colbert, vice-président; M. Joe Laczko, secrétaire; M. Webber Wilson, trésorier; Mmes Anne Laczko et Alice Kajner, MM. Robert Mumby, Robert Boissière, Albert Thébaud, James Gaetz, Lucien Blandin, Jos. Kajner, Donatien Coquet et Célestin L'Hénaff, conseillers.

Tous présents furent en faveur d'ajouter un revêtement à l'édifice du curling au cours de l'hiver. Seront en charge de ce projet: MM. Robert Boissière et Webber Wilson. M. Raymond Colbert, au nom de tous, remercia le président sortant de charge, M. Dominique Rocher, pour le bon travail accompli depuis quatre ans, et M. Donatien Coquet remercia MM. Robert Mumby et Webber Wilson, secrétaire et trésorier durant l'année 1966-67.

Le lundi 23 octobre avait lieu la réunion générale du Club de patinage de fantaisie. Mme Marie Delorme fut réélue présidente; Mme Suzanne Creurer, vice-présidente; Mme L. Bernard, secrétaire-trésorière; Mmes Marie Coquet, Thérèse Thomas, Rita Carfantan, Michelle Asslé, Denise Peterkin et Rose-Marie Gallais, conseillères. L'instructeur pour la saison 1967-68 sera M. Pollock, de Tisdale.

Mmes Joan Bauer, Marie Coquet et Jeanne Rocher, Mlles Cécile Creurer et Beverly Laczko assisteront à des cours de patinage à Humboldt les 4 et 5 novembres prochains afin de pouvoir aider les commençants. Le comité décida de demander aux mères de famille de surveiller à tour de rôle lors des pratiques qui auront lieu l'hiver.

Voyage

M. et Mme Paul Thomas et leur fillette sont allés visiter l'Expo.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Pauline Briens et Louise Carfantan, hospitalisées à Melfort, ainsi qu'à MM. Jos. Galipeau et Orvie Nie, en convalescence chez eux.

Regina

Bazar

Le bazar annuel de la paroisse St-Jean-Baptiste fut un vrai succès. Au cours de la journée, une foule nombreuse vint déguster, soit un bon café, une tasse de thé ou un repas léger, puis fit le tour des comptoirs.

A la sortie des classes, une véritable course vers le coin des jeunes anima la salle d'un entrain pour toute la soirée. Les Chevaliers de Colomb, responsables du bingo, furent gratifiés d'une très bonne assistance.

Vers la fin de la soirée eut lieu le couronnement de la Reine du bazar; Mlle Denise Paradis, très jolie dans son ensemble de laine bleue, Mlle Madeleine Caron fut choisie princesse.

Voici les noms des gagnants de la loterie: Mme J.-B. Le Nabat, de Regina, $50.00; M. Eugène Parent, de Sedley, $25.00; Isabelle Salter, d'Estlin, $15.00, et M. René Coueslan, de Broadview, $10.00.

Les Dames de l'Autel désirent remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite du bazar par leurs contributions, leur bon travail et leur présence.

Va-et-vient

Mme Anna Béchard et son fils, Claude, sont revenus de l'Expo.

M. et Mme Paul Rousseau sont de retour d'un voyage dans l'Est.

Sont venus passer cinq jours dans leurs familles: Michel Dubé, Guy Collette, Laurent Toupin et Gérard Braconnier, du collège Mathieu de Gravelbourg.

Le samedi 28 octobre, 4,000 personnes ont pris part au marcheton "Miles for Millions" au profit de l'U.N.I.C.E.F. Parmi ceux qui ont vaillamment parcouru leur trente milles, on remarquait Jo-Anne Braconnier, Yvonne Béchard, Yvette et Andréa de Laforest, Mona Collette et Guy Quévillon.

Chronique de CFRG

La radio c'est comme la charité, le plus difficile est de se faire pardonner. Faites le bien à un vilain, il vous crachera dans la main, me rappelle un dicton de mon pays. Saint Vincent de Paul, l'apôtre de la charité, avait toujours soin de bien mettre en garde ses disciples: Si vous faites la charité, faites-la avec la plus grande humilité possible, pour que la charité soit reçue sans rancoeur.

Il est bien entendu qu'il s'agit ici de charité et non de philantropie. Celle-ci se fait au grand jour, aux yeux de tout le monde, tandis que la charité est discrète, aimable et effacée. Elle n'attend aucune récompense et encore moins de la reconnaissance.

La radio n'est-ce pas un peu la même chose? La radio est un service public, c'est un service que vous rendez au public au meilleur de vos connaissances. La radio est une école de discipline, d'abnégation et aussi de courage. Grandeur et servitude de la radio devrait-on dire. Vous ignorez à qui vous parlez et pourtant vous savez que vous parlez à de nombreux auditeurs; du moins on se l'imagine.

L'annonceur, de quelque expérience, doit posséder assez de grandeur d'âme, de jugement, de modestie à tout le moins, pour ne pas s'attendre à recevoir des fleurs continuellement. L'auditeur, le public, n'est jamais disposé à offrir des "fleurs": il n'a rien à donner, il a tout à recevoir. Le métier d'annonceur est d'éduquer, d'intéresser et de divertir (sans prétention) son auditoire. Ces qualités ne s'acquièrent pas du jour au lendemain. Sans doute, l'expérience aidant, l'annonceur parviendra à se faire une idée plus juste de ses responsabilités, il agira avec plus de sagesse, il prendra également conscience de la grandeur, oui je dis bien de la grandeur, de son métier. Il faudra qu'il fasse un effort d'effacement, faire abstraction de sa personnalité, car dans notre métier comme en charité, ce n'est pas ce que l'on donne qui compte, c'est l'intention.

M. M.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Rosaire Chabot étaient heureux de recevoir la visite de M. et Mme Gaspard Piché et leur fille, Jeanne, de Fannystelle, Man. (M. Chabot avait travailé pour M. Piché en 1937). Ils ont aussi eu la visite de M. et Mme Michel Hauryluk (Alice) et leur famille, du Venezuela.

Le bébé de M. et Mme Edmond Chabot fut hospitalisé à Gravelbourg pour quelques jours.

Le dimanche 22 octobre avait lieu une fête-surprise organisée en l'honneur de M. et Mme A. Laberge par leurs voisins, MM. et Mmes Rosaire et Laurier Chabot et Gérard Fournier, à l'occasion du prochain départ de M. et Mme Labrege pour leur nouvelle résidence à Willow-Bunch. Il y eut jeu de cartes, et une belle chanson composée par M. l'abbé R. Ducharme, curé, fut exécutée par lui-même. Un délicieux goûter fut ensuite servi, puis il y eut présentation d'un fauteuil de couleur tangerine et d'une lampe avec cendrier, au nom des parents et amis de Ferland. Sont venus pour la circonstance: M. et Mme Maurice Langlois (Armande), de St-Victor, M. et Mme Michel Bonneau et Mme Léophile Chabot, de Willow-Bunch, et M. Jean Laberge, de Los Angeles. M. et Mme Alex. Laberge désirent, par la voie du journal, remercier sincèrement M. l'abbé R. Ducharme, les organisateurs et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette inoubliable fête.

Le jeudi 19 octobre, les paroissiens apprenaient que M. Arsène Bouvier, de Gravelbourg, frère aîné de Mmes Alma Brisebois, Antonia Bouffard et Angeline Fournier, avait été victime d'un accident de route. Il fut transporté à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina après avoir reçu les derniers sacrements. Mmes Brisebois et Bouffard se sont rendues à son chevet, accompagnées de M. et Mme Henri Bouvier, de Lisieux. Son état demeure grave.

Le dimanche 22 octobre, MM. et Mmes Lucien Beaudoin et Médelger Chabot sont allés rendre visite à M. Antonio Chabot, d'Assiniboia, à l'occasion de son anniversaire de naissance. M. Rolland Boutin, de Vancouver, et M. et Mme Harvey Boutin, de St-Victor, étaient aussi présents.

Le lundi 23 octobre, les élèves de l'école sont allés visiter la caravane de la Confédération à Gravelbourg, tandis que MM. et Mmes Médelger Chabot et Gérard Desharnais et leur famille l'ont visité à Ponteix.

M. Elphège Morin, d'Edmonton, était de passage dans la paroisse.

Quarante-sept personnes de Ferland ont visité l'Exposition à Montréal.

M. et Mme Alex. Laberge sont allés à Willow-Bunch, dernièrement.

Les investissements américains au Canada ont augmenté de 13% en 1966

WASHINGTON — Les investissements américains au Canada, au cours de l'année dernière, ont atteint un record, soit $1,617,000,000, ce qui représente une augmentation de 13 pour cent par rapport aux investissements effectués au cours de l'année 1965.

Les investissements directs se chiffraient ainsi, à la fin de l'année 1966, à $16,840,000,000 dont $7,647,000,000 étaient investis dans le secteur de l'industrie manufacturière.

Le total des actifs et investissements des Etats-Unis au Canada s'établissait ainsi, à la fin de l'année, au chiffre record de $27,529,000,000, ce qui représente environ le quart du total des investissements américains dans les pays étrangers. Ces derniers atteignaient alors, à cette époque, la somme de $111,874,000,000.

Ces statistiques proviennent du rapport annuel que vient de publier le département américain du Commerce sur les investissements et les actifs des Américains à l'étranger.

Pendant ce temps, le total des investissements canadiens effectués aux Etats-Unis a diminué de $99,000,000 pour s'établir à $8,093,000,000.

Investissements directs

L'accroissement sans précédent des investissements directs des Etats-Unis au Canada comprend le réinvestissement par les filiales de sociétés américaines d'un montant s'élevant à $539,000,000, soit un montant à peu près équivalent à celui de l'année précédente.

Le reste, soit $1,078,000,000, comprend du capital nouvellement investi, et provenant des Etats-Unis malgré le programme volontaire américain visant à réduire de tels investissements.

Les filiales canadiennes ont donné des bénéfices — avant déduction des impôts américains mais après déduction de ceux du Canada — s'élevant à $1,240,000,000. Le rapport mentionne qu'il ne s'agit que d'une augmentation de 2½ pour cent bien que les investissements aient augmenté beaucoup plus fortement.

Rendement à la baisse

Le rendement de tous les investissements à l'étranger s'établissaient à 11.5 pour cent comparativement à 12.3 pour cent au cours de l'année précédente. Le total des bénéfices a atteint $5,680,000,000.

Le rapport présente la répartition des investissements directs au Canada dans certaines industries, et compare avec l'année 1965 dont nous indiquerons ici les montants entre parenthèses:

—total des industries: $16,840,000,000 ($15,223,000,000);
—mines et affinage: $1,942,000,000 ($1,755,000,000);
—pétroles: $3,606,000,000 ($3,356,000,000);
—industrie manufacturière: $7,674,000,000 ($6,872,000,000);
—autres industries: $3,618,000,000 ($3,240,000,000).

Le total des investissements directs américains au Canada demeure le plus élevé comparativement à ceux effectués dans les autres régions du monde, mais ceux faits en Europe de l'Ouest continuent de s'accroître rapidement.

Les investissements directs des Etats-Unis en Europe de l'Ouest s'élèvent à $16,200,000,000, soit seulement $640,000,000 de moins qu'au Canada. Il y a sept ans, ils ne s'élevaient encore qu'à $6,691,000,000.

Le total des investissements américains en Amérique latine, qui atteint $11,473,000,000, indique une croissance moins forte que ceux effectués dans les "autres pays", total qui se chiffre maintenant à $10,049,000,000.

Une nouvelle théorie des deux nations

SASKATOON — Au cours d'un dîner-causerie ici à Saskatoon, le directeur de la Compagnie des jeunes Canadiens, M. Alan Clarke, a développé le 17 octobre ce qu'il serait convenu d'appeler une nouvelle théorie des deux nations.

S'adressant aux représentants de l'association des parcs et récréations de la Saskatchewan, le directeur de la CJC a souligné les difficultés que rencontrent des milliers de Canadiens au cours de cette année dite de réjouissance. "Ce n'est pas une année de plaisir pour tout le monde, d'affirmer M. Clarke. Pendant que les deux tiers de notre population profite des bienfaits d'une société opulente, le reste se débat quotidiennement dans des conditions exécrables".

L'autre centenaire

Poursuivant l'analyse de ce contraste qui va s'aggravant, M. Clarke a soutenu que tous ceux qui sont laissés pour compte par notre société forment une seconde nation, aux côtés des groupes bien pourvus. "Le grand défi au cours du prochain siècle de Confédération est de relever les conditions lamentables de ces Canadiens", a-t-il poursuivi.

"C'est aussi de respecter intégralement les différences des éléments composants de la population. J'ai souvent été à même de constater comment les Indiens, les Canadiens français et les Ukrainiens, par exemple, étaient placés en position d'infériorité dans leurs relations avec les Anglo-saxons de ce pays."

Les jeunes préoccupés

M. Clarke a grandement insisté par la suite sur la préoccupation de la jeunesse à relever ces défis. "Les jeunes pressentent fortement la contradiction de la situation et veulent la faire évoluer. Ils veulent entre autre que le citoyen moyen soit enfin le bénéficiaire du progrès technique et social, non pas sa victime, comme c'est trop souvent le cas actuellement."

Et le directeur de décrire le genre d'activités que développe actuellement la Compagnie des jeunes Canadiens, qui compte quelque 150 volontaires et stagiaires entourés par un personnel de cadre spécialisé. "Ces jeunes gens travaillent chaque jour à faire évoluer les situations dont j'ai parlé", de dire M. Clarke, rappelant qu'il y a des projets en marche partout au Canada.

LE SAVIEZ-VOUS ?

84

JACK MASON, FERMIER DE CONNECTICUT, DONT LE CHIEN DONNAIT LA CHASSE À UN LAPIN, DÉCOUVRIT UNE SECONDE ENTRÉE AU TERRIER OÙ LE LAPIN SE CACHAIT. IL Y ENFONÇA UN GRAND BÂTON POUR CHASSER LA BÊTE. LE LAPIN SORTIT À UNE TELLE VITESSE ET BOUSCULA LE CHIEN AVEC TANT DE FORCE QUE LE CANIN FIT PLUSIEURS CABRIOLES AVANT DE S'ENFUIR... POURSUIVI PAR LE LAPIN! DEPUIS CE JOUR, LE CHIEN EST ABSOLUMENT INUTILISABLE POUR LA CHASSE!

TENOS LA MAIN DE FAÇON À POUVOIR TOUJOURS LA RETIRER (PROV. ISLANDAIS)

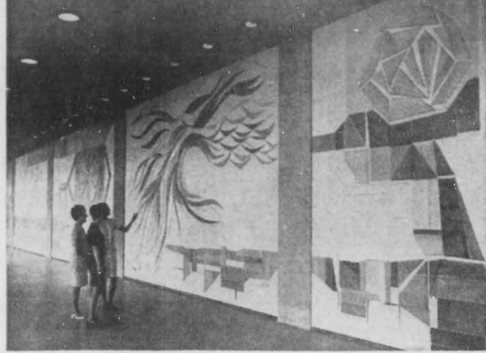
LE PARISIEN FRANCIS FAURE RÉUSSIT AVEC CETTE BICYCLETTE HORIZONTALE À N'ARRIVER QU'AVANT-DERNIER À UNE COURSE DU VÉLODROME D'HIVER!

L'AUTOUR OU TOUT AUTRE ENNEMI DU BASILIC D'AMÉR. CENTRALE DOIT SE MONTRER BIEN PROMPT S'IL VEUT L'ATTRAPER. LA PEAU TACHETÉE DE CET IGUANE SE CONFOND SI BIEN AVEC LE PAYSAGE QU'IL EST PRESQUE INVISIBLE. S'IL EST SURPRIS AU BORD D'UNE RIVIÈRE, IL PEUT S'ENFUIR EN COURANT... SUR L'EAU! SES GRANDS PIEDS AUX LONGS DOIGTS RECOUVRENT JUSTE ASSEZ DE SURFACE POUR PORTER SON FRÊLE CORPS. IL PEUT AINSI SE MAINTENIR SUR L'EAU PENDANT 3 OU 400 M. À CONDITION DE COURIR ASSEZ VITE!

LE SOLEIL EST DE 27 MILLIONS DE FOIS PLUS GRAND QUE LA LUNE!

Les progrès de la Science





L'homme, le sol et le climat servent de thème à un vaste tableau qui orne le mur de l'entrée principale de l'Edifice Sir John Carling, dont la construction a été terminée au printemps dernier sur les terrains de la Ferme expérimentale d'Ottawa. Maintenant siège principal du ministère de l'Agriculture du Canada, l'Edifice a été inauguré officiellement en mai, année du Centenaire de la Confédération canadienne.

Jalons législatifs en agriculture

OTTAWA — Tout le long de son histoire, le ministère de l'Agriculture a progressé à pas de géant dans sa préoccupation de bien servir cette industrie. Chacun de ces progrès repose sur quelque mesure législative importante. Un regard rétrospectif sur quelques-unes de ces législations illustre la progression suivie.

La pierre angulaire de tout l'édifice ministériel est, bien entendu, la Loi sur l'organisation du ministère de l'Agriculture adoptée en 1868, à peine quelques mois après l'entrée officielle en fonction de la Confédération. Vraiment, l'organisation établie alors offrait peu de ressemblance avec le ministère que l'on connait aujourd'hui. L'agriculture n'était qu'un des domaines sous sa régie; c'était tout de même un commencement.

La législation qui décrétait la fondation du Ministère fut suivie de près par la première véritable loi agricole, la Loi sur les épizooties adoptée en 1889. Il s'agissait d'une mesure pour sauvegarder la santé du bétail, et elle joue encore le même rôle quoiqu'on l'ait modifiée maintes fois au cours des ans.

En 1886, la Loi sur les stations agronomiques servait de fondement à l'organisation des fermes expérimentales, dont la contribution a été essentielle à l'avancement de l'agriculture au Canada.

La première des nombreuses mesures destinées à réglementer la qualité des produits agricoles a été la Loi sur les produits laitiers, adoptée en 1893. Elle prescrivait le marquage des produits laitiers et prohibait la vente des ersatz (imitations)de fromage.

On a commencé à se préoccuper de la répression des insectes nuisibles pour la première fois en 1898 en adoptant la Loi sur le kermès San-José. Le kermès San-José avait alors été introduit au pays et la Loi prescrivait un système de quarantaine pour en prévenir la propagation.

La Loi sur le marquage des fruits, autre législation réglementaire, fut approuvée en 1901; elle prévoyait la normalisation des catégories de fruits et le marquage des catégories sur les emballages. Une équipe d'inspecteurs fut nommée pour faire respecter les règlements préparés sous l'empire de cette loi.

Même si la Loi sur les installations frigorifiques n'était pas essentiellement une mesure agricole, elle aida indirectement l'agriculture. Elle autorisait le versement de subventions pour la construction et l'équipement d'entrepôts réfrigérés utilisés pour fins d'entreposage public au froid, ce qui facilitait la vente des fruits, des produits laitiers, des produits avicoles et des viandes.

Dans la même année, on passa la Loi sur les viandes et les conserves alimentaires. C'est encore la loi fondamentale de notre régime actuel d'inspection des viandes, qui protège la santé des consommateurs en assurant exclusivement la vente de viandes saines.

Il convient de mentionner parmi toute la législation de la première décennie de ce siècle la Loi sur les insectes destructeurs et les ennemis des plantes adoptée en 1910. Elle remplaçait la précédente Loi sur le kermès San-José et assurait un système d'inspection et de quarantaine susceptible de devenir nécessaire pour la répression et l'éradication des maladies des plantes et des insectes nuisibles.

Une mesure pratiquement oubliée maintenant, mais importante en son temps, était la Loi de l'instruction agricole adoptée en 1913. Elle mettait une somme de dix millions de dollars à la disposition de plusieurs provinces sur une période de dix ans. Le but de ces octrois était d'aider les provinces à améliorer l'efficacité de leurs collèges agricoles, à établir des écoles d'agriculture et à entreprendre tout autre type d'instruction agricole qui pouvait leur sembler désirable.

Les années de crise économique qui ont marqué le début de la décennie de 1930 ont donné le jour à deux mesures législatives intéressantes, dont l'une connut une mort prématurée. La Loi sur l'organisation du marché des produits naturels adoptée en 1934 visait à soulager l'industrie agricole alors en difficulté, "au moyen de méthodes et de pratiques améliorées touchant la vente des produits naturels au Canada et au commerce d'exportation". La Loi établissait un Office fédéral de vente avec pouvoirs nécessaires pour régulariser l'écoulement et la distribution des produits agricoles, pour mettre en commun les recettes des producteurs en vue de réaliser la péréquation des prix, et pour aider à la construction d'installations commerciales par des octrois ou des prêts. Mais des difficultés constitutionnelles se présentèrent, puis, à la suite d'un changement de gouvernement et d'une décision de la Cour suprême, ainsi que du Conseil privé, cette loi fédérale fut déclarée inconstitutionnelle. L'Office cessa ensuite d'exister.

L'autre mesure importante des années de crise a été la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies. Trop connue pour que nous ayons à l'expliquer ici, cette loi était destinée "à améliorer les conditions agricoles dans certaines parties des provinces des Prairies qui, au cours des années récentes, avaient souffert de la sécheresse et de l'érosion éolienne (par le vent)". Proposée comme mesure d'urgence, elle s'est révélée tellement efficace qu'on l'a conservée pour la mise en oeuvre d'un programme de conservation des sols et des eaux dans la presque totalité de l'Ouest canadien, et elle a beaucoup contribué à rendre moins hasardeuse la production des récoltes et du bétail dans l'Ouest.

On a passé plusieurs lois exceptionnelles pour contribuer de différentes façons à l'effort de guerre. Une de ces mesures peu communes portait le nom de Loi sur la réduction des emblavures (1942). Alors que se fermaient des marchés normaux pour le blé aux années du début de la guerre, des excédents commencèrent à s'accumuler, et il devint nécessaire de réduire les emblavures. On encouragea donc les cultivateurs à semer des céréales de provende plutôt que du blé et, pour compenser leurs pertes de revenu, on leur accorda des paiements en espèces. C'était la première fois que le Ministère utilisait une loi pour agir directement sur la production, et c'est la seule fois où les cultivateurs canadiens ont été payés pour réduire la production d'une récolte.

Une autre mesure suscitée par le bouleversement de l'agriculture en temps de guerre a été la Loi sur le soutien des prix agricoles adoptée en 1944, en prévision de l'avilissement possible des prix après le conflit. Destinée à n'être que temporaire, cette loi a fourni les cadres d'un programme permanent de soutien des prix qui est maintenant appliqué en vertu de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles.

Une loi qu'aucun Canadien ne voudrait voir redevenir en vigueur était adoptée en 1952 sous le nom de Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse. Cette loi d'urgence fut rendue nécessaire par une épidémie désastreuse de la redoutable maladie en Saskatchewan. Même si les mesures prises furent efficaces et si la maladie fut extirpée, ce fut une expérience coûteuse.

De temps à autre on a adopté des lois pour établir les normes de catégories pour différents produits agricoles. Des modifications aux règlements étaient souvent rendues nécessaires par les conditions changeantes et exigeaient une intervention législative plutôt compliquée. Pour éviter ces complications, le Parlement adoptait, en 1955, ce qui est connu aujourd'hui sous le nom de Loi sur les normes des produits agricoles du Canada. Cette loi établit les principes généraux se rapportant au classement et au marquage des produits agricoles, mais elle n'aborde pas les détails des réglementations à l'égard de chaque produit en particulier. Avec le temps, cette loi remplacera probablement les différentes autres lois qui se rapportent à des denrées spécifiques, ce qui mettra de l'ordre dans toute la législation qui gouverne le programme du classement.

On pourrait signaler encore plusieurs autres jalons législatifs. L'assistance aux cultivateurs des Prairies éprouvés par de faibles rendements à la suite de circonstances indépendantes de la volonté humaine est accordée en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies (1939). L'assainissement des terres basses des provinces de l'Atlantique a débuté sous l'empire de la Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes (1948), qui a été d'un grand bienfait pour la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. En 1959, la Loi sur le crédit agricole renfermait des dispositions généreuses pour mettre du crédit à la disposition des cultivateurs. La loi sur l'assurance-récolte fut adoptée la même année: il s'agissait d'une nouvelle mesure pour diminuer les risques en agriculture. Enfin, en 1966, la Loi sur la Commission canadienne du lait créait l'organisme souhaité depuis longtemps pour ordonner et réglementer le domaine de l'industrie laitière.

Cette liste, que nous terminons ici, résume de façon impressionnante les jalons législatifs qui ont marqué les progrès de l'agriculture au cours du premier siècle de la Confédération canadienne.

Stuart McGiffin,
ex-directeur de l'information.

Intentions du mois

Intention générale du mois de novembre: La connaissance et l'estime entre juifs et chrétiens. Intention missionnaire: La lutte des croyants en Asie contre l'athéisme.

Récolte-record de pommes McIntosh

OTTAWA — On estime que la récolte de pommes McIntosh s'élèvera à 12,380,000 boisseaux cette année, comparativement au record précédent de 10,774,000 boisseaux en 1965, et au rendement de 8,552,000 boisseaux en 1966.

La moitié des McIntosh proviennent cette année du Québec, qui en a produit 6,171,000 boisseaux comparativement à 2,932,000 l'an dernier. La production est de 2,852,000 boisseaux en Colombie-Britannique, de 2,442,000 boisseaux en Ontario, de 645,000 boisseaux en Nouvelle-Ecosse et de 270,000 boisseaux au Nouveau-Brunswick.

La McIntosh est la principale pomme à dessert du Canada et l'industrie tente de la faire adopter comme fruit national du pays. Son rendement représente la moitié de la production globale de pommes prévue pour cette année — la plus forte proportion atteinte une fois seulement jusqu'ici, soit en 1965.

La récolte de la Délicieuse, autre variété à dessert, est de 3,918,000 boisseaux dont 3,055,000 proviennent des vergers de l'Okanagan et de Kootenay dans la Colombie-Britannique, tandis que le reste a été cueilli en Nouvelle-Ecosse et en Ontario. La production globale dépasse légèrement celle de 1964.

Arborfield

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère le 18 octobre avec neuf membres présents. L'aumônier, M. l'abbé J.-M. Boutin, ne put y assister.

La présidente, Mme Gress, ouvrit l'assemblée par la prière de la Ligue. On fit savoir que les adultes et les enfants pouvaient se procurer des cartes d'identité à l'arrière de l'église. Comme dimanche dernier, une procession du St-Sacrement aura lieu tous les dimanches, et un dimanche sera réservé aux enfants. Le mois d'octobre étant le mois du Rosaire, une heure d'adoration eut lieu le 30 octobre en l'honneur de Notre-Dame du Saint Rosaire.

On décida que des cartes de remerciement seraient envoyées à Mlle Anita Gallepeau et Mme George Bailie pour les dons d'une horloge et d'argent respectivement.

Les dames se divisèrent ensuite en groupes pour répondre à un questionnaire au sujet de l'importance de la Journée de la Jeunesse tenue dans cette localité. Mme Gress demanda aux dames de répondre au questionnaire de la revue de la Ligue afin d'aider le comité dans la préparation d'un mémoire sur le statut de la femme.

Un goûter fut servi par Mmes Albert et O. Brochu.

Prince-Albert

Réunion de Jeunesse en Marche

Les 14 et 16 octobre derniers, près de 70 professeurs des 3e, 4e, 5e et 6e années se réunissaient autour de Son Exc. Mgr L. Morin et du comité diocésain de Jeunesse en Marche.

Ensemble nous avons approfondi l'objectif, la spiritualité et la pédagogie du mouvement JEM, ainsi que le rôle apostolique de l'éducateur chrétien dans sa classe, dans son école et dans la paroisse.

Nous avons ensuite eu la joie de vivre une expérience d'équipe sous le thème "Collaboration paroissiale" et suivant la méthode propre au mouvement, qui est le "voir", "juger", "agir", "retour".

L'ensemble de cette journée fut pour nous éducateurs d'une très grande importance et certainement très profitable.

Nous tenons à remercier Mgr Morin, le comité diocésain de J.E.M. et tous les autres conférenciers qui nous ont certainement communiqué leur conviction et leur zèle apostolique.

Nous remercions aussi sincèrement les Filles de la Providence pour l'accueil aimable et fraternel qu'elles ont bien voulu nous faire.

Merci aux jeunes du pensionnat, préposées à la réception; leur collaboration fut certainement appréciée.

A tous nous souhaitons la persévérance dans la poursuite de la formation apostolique des jeunes par le mouvement JEM.

Une participante

Un journal est un discours qu'on fait à la fenêtre à des gens d'éducation très mêlée qui passent dans la rue.

A. de Tocqueville

— No 536 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3			■									
4			■			■	■					
5								■				
6				■						■		
7					■	■			■			
8		■		■						■		■
9						■					■	
10						■						
11							■	■				
12		■							■			

HORIZONTALEMENT

1—Qui retire un avantage ou un gain.
2—Famille de dicotylédones. — Conj.
3—Voyelles. — Qui est en Orient.
4—Notre Seigneur. — D'un verbe gai. — Embarras, ennuis.
5—Garenne. — Indique l'opposition.
6—En sienne. — Alarme. — Id est.
7—Aussi. — Possessif. — Négation.
8—Les criminels.
9—Serrer avec un lacet. — Projectile.
10—Basane molle et colorée. — Genre de mollusques.
11—Genre de labiacées. — Situation.
12—Abattu. — Possédée.

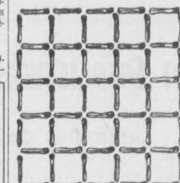
VERTICALEMENT

1—Qui veut du bien.
2—Chargé d'élire. — Bière anglaise.
3—Négation. — Occupe de nouveau.
4—Accore. — Lieu de délices.
5—Grain réduit en poudre. — Cime.
6—En cet endroit-ci. — Consonnes. — Terminaison.
7—Enfoncée. — Roi de Thèbes.
8—Ville d'Allemagne. — Sorte de pied de vers dans la poésie ancienne.
9—Relatif aux astres. — Rivière de France.
10—Arabe de source. — Paysage.
11—Rapport entre deux choses. — En forme de T, figure héraldique.
12—Nom de deux vents du nord. — Animal.

SOLUTION DU PROBLEME No 535

■ **Horiontalement:** 1. Rhabdomancie; 2. Eider — Acoups; 3. Veines — Qui; 4. Orées — Russie; 5. Uts — Ai — Son; 6. Us — Set — Tuent 7. Tôt — Rentra; 8. Ilot — Esule; 9. Oflag — Ars — Il; 10. Nier — Eva — Bel; 11. Netteté — Sage; 12. Er — Erectiles.

■ **Verticalement:** 1. Révolutionne; 2. Hier — Solfier; 3. Adieu — Tolet; 4. Bénets — Tarte; 5. Dresser — Er; 6. Têt — Eté; 7. Ma — Ra — Avec; 8. Acquittera; 9. Nous — URSS — Si; 10. Cuisseau — Bal; 11. Ip — Ion — Liège; 12. Essentielles.



Voici 25 carrés, formés par 60 allumettes. Il s'agit maintenant d'enlever 28 allumettes, de façon à ce qu'il ne reste plus que deux carrés d'égale grandeur.

Réponse



RIVETS par George Sixta











Le monde féminin

Cet automne, les élégantes n'attendront sans doute pas les grands froids pour chausser les bottes. En effet, celles-ci ont une place de premier choix dans les collections d'automne-hiver.

Que l'on opte pour la mini-robe ou la maxi-robe ou pour un juste compromis, la botte s'impose toujours. Elle est de plus en plus longue et moulante. On en voit de toutes les couleurs et fabriquées en cuir, daim, feutre, et en vinyle, la toute dernière nouveauté. Pour les derniers beaux jours de septembre, on voyait des bottes de toile s'harmonisant aux robes.

Mode

"L'habit ne fait pas le moine". C'est ce que dit le proverbe, mais en Zambie, ce proverbe est cause d'incidents.

Avant d'accéder à l'indépendance, la Zambie, alors la Rhodésie du Nord, avait des règlements très stricts au sujet des vêtements. La veste et la cravate étaient de rigueur dans les hôtels et dans les bars en fin de journée. Mais, en avril dernier, le ministre des Ressources naturelles et du Tourisme s'est vu interdire l'entrée de l'hôtel Savoy, d'Endola, parce qu'il ne portait ni veste ni cravate.

Il n'en fallait pas davantage pour amener les autorités de la Zambie à changer la coutume. Le ministre déclara que les choses avaient changé, qu'il allait être désormais plus réaliste et que tout vêtement serait désormais acceptable. Depuis lors, on trouve tous les accoutrements et toutes les couleurs dans les hôtels et les bars de la ville: chemises hawaïennes multicolores, vestes de cuir de motocyclistes, tuniques chinoises, robes nigériennes, toges du Ghana, etc.

Les directeurs des hôtels ont du mal à accepter cette libéralisation vestimentaire et ce bouleversement dans les usages sociaux. Ainsi, récemment, un groupe d'adolescents fit irruption dans le lobby de l'hôtel Savoy et, en quelques minutes, bouleversa le mobilier, fracassa la vaisselle et battit le personnel.

La direction de l'établissement est convaincue que pareils excès ne se seraient jamais produits si les règles strictes qui prévalaient autrefois avaient été maintenues.

Médecine

De plus en plus les Canadiens vivent dans les grandes agglomérations urbaines, ce qui amène le professeur de l'Université d'Ottawa à constater que les citadins courent plus de risques de succomber à une attaque cardiaque que les ruraux vivant à l'abri de la cadence des villes.

Le professeur Luciano Neri, attaché au département de la médecine préventive, a établi une relation entre la densité de la population et l'incidence des attaques cardiaques dans le groupe d'âge 35-65 ans.

Il en veut pour exemple le cas particulier de la ville d'Ottawa où il a constaté que sur 100,000 hommes de ce groupe d'âge vivant dans la région d'Ottawa, en 1961, 434 sont morts à la suite d'attaque cardiaque.

Pour l'ensemble de la province d'Ontario, la moyenne des décès consécutifs à des défaillances cardiaques est de 345 pour 100,000 habitants, et pour le Canada cette moyenne est de 305 par 100,000 habitants.

Il est à prévoir que cette tendance va s'accentuer puisque, selon les chiffres les plus récents du Bureau fédéral de la statistique, la population rurale continue de baisser tandis que le nombre des citadins augmente en flèche, surtout dans les grands centres.

Le professeur Neri, qui a découpé le pays en 99 régions pour les fins de son étude, ne s'est pas attardé à l'incidence des décès de cette nature chez les femmes. Il estime en effet que la fréquence des attaques mortelles chez celles-ci est sensiblement inférieure.

Cuisine

Le chou et ses dérivés — le brocoli, le chou-fleur et le chou de Bruxelles — sont au nombre des légumes les plus facilement accessibles sur le marché à ce temps de l'année.

Aussi, les économistes du ministère de l'Agriculture conseillent-ils aux ménagères de profiter de cette période pour faire provision de ces légumes. Ils insistent en particulier sur le brocoli, dont le meilleur se présente sous la couleur verte, très foncée, variant jusqu'au violet et dont les branches sont à la fois tendres et fermes.

Situation de la femme:

Les audiences publiques débuteront à la mi-avril

Les audiences publiques de la commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada débuteront au cours du printemps prochain, annonce un communiqué officiel en provenance d'Ottawa.

La commission, composée de sept membres sous la présidence de Mme John Bird (Anne Francis), journaliste bien connue, se propose de visiter chaque province canadienne pour entendre les opinions et les recommandations de tous les citoyens sur la situation de la femme canadienne, afin de décider des mesures à prendre en vue de multiplier ses chances d'avancement dans la société. La commission se rendra même dans les territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

La tournée canadienne débutera dans l'Ouest du pays vers la mi-avril pour se terminer vers la mi-octobre par les audiences nationales à Ottawa.

Depuis que la commission a annoncé, en mai dernier, son intention de recevoir des mémoires, plusieurs associations mixtes ou féminines, aussi bien que des individus ont fait connaître leur intention de faire entendre leur voix.

Rappelons que ces mémoires serviront de base aux audiences publiques et qu'ils devront être transmis au secrétariat de la commission avant le 29 février 1968.

Toutes les organisations, associations ou individus intéressés à faire connaître leur point de vue sont priés d'en aviser la secrétaire générale, Mlle Monique Bégin, sans délai, en écrivant à: Casier postal 2520, station "D", Ottawa, Ont.

Billet du jeudi

La vierge iroquoise de Ville-Marie

Kateri Tekakwhitha, dite la vierge iroquoise, avait près de vingt ans quand elle fut baptisée par le Père Jacques de Lamberville, le 5 avril 1676.

Elle mourut quatre ans plus tard, à l'âge de 23 ans.

Elle est vénérée depuis comme une sainte.

Le 3 janvier 1943, Sa Sainteté Pie XII proclamait de façon officielle l'héroïcité de ses vertus, d'où son titre de vénérable.

Elle appartenait par son père à la tribu iroquoise des Agniers, mais sa mère était une Algonquine qui avait été baptisée et élevée aux Trois-Rivières, dans la religion chrétienne.

Capturée au cours d'une expédition, elle échut comme butin de guerre à un brave qui l'épousa, ce qui lui épargna les peines et humiliations de l'esclavage, lui assurant en plus les droits de la nation iroquoise.

Elle eut de son mari un fils qui mourut jeune, puis la fillette nommée Tekakwitha, ce qui veut dire "celle qui avance, qui meurt quelque chose devant elle".

La mère ne revit jamais son pays d'origine ni un missionnaire, et elle n'osa baptiser son enfant, peut-être à cause de son mari, mais elle l'éleva dans l'amour de Dieu et la pratique des vertus chrétiennes.

* * *

C'est à peine si Kateri avait six ou sept ans, quand elle devint orpheline.

Elle fut recueillie par un oncle qui l'éleva à la manière indienne, l'obligeant à s'acquitter des multiples tâches de l'existence quotidienne.

Sauf la chasse, réservée aux hommes à l'égal de la guerre.

On essaya maintes fois de la marier, mais elle éconduisait l'un après l'autre les prétendants, au désespoir de sa famille adoptive.

Car un gendre était toujours un actif précieux, d'autant plus que la coutume l'obligeait à vivre avec les parents de son épouse.

Non encore baptisée et chrétienne dans son coeur, Kateri avait décidé de se consacrer à Dieu, à ce Dieu des Français dont elle avait tant entendu parler par sa mère, et de rester vierge.

La tribu des Agniers, à laquelle elle appartenait par la force des choses, était la plus sanguinaire qui fût à son époque.

Ses membres avaient leurs bourgades dans une contrée qui se trouve aujourd'hui dans l'Etat de New York aux Etats-Unis, le long des lacs George et Champlain, et leurs chefs avaient voué une haine tenace aux Algonquins, aux Hurons et aux Français qui vivaient au nord, dans la région de Sorel et le long du Saint-Laurent, de Ville-Marie à Québec.

Vint un jour où la situation s'améliora, et les missionnaires purent pousser jusqu'au pays des Iroquois, dont un bon nombre acceptèrent la foi nouvelle.

* * *

C'est ainsi que Tekakwitha fut baptisée à vingt ans ou près.

On lui donna le nom de Kateri, ou Catherine, qui s'ajouta à celui qu'elle avait.

Les Iroquois ses frères se félicitèrent d'abord de son baptême, qui donna lieu à de remarquables réjouissances, mais ils changèrent tout à coup d'attitude et se mirent à la persécution, ajoutant la raillerie aux mauvais traitements qu'ils lui infligeaient.

C'est alors, sur le conseil des missionnaires, que la jeune fille décida de se réfugier au Fort Saint-Louis près de Ville-Marie, en la compagnie d'autres indigènes passés au christianisme, Hurons aussi bien qu'Iroquois.

C'est là qu'elle vécut jusqu'à son dernier jours, lequel allait venir tôt, dans le travail et la prière.

Toujours décidée à ne pas se marier, religieuse de coeur et d'esprit, elle continua de s'instruire, fit sa première communion, mais il n'est pas sûr qu'elle ait été confirmée.

Elle donna jusqu'à la fin l'exemple des plus rares vertus, se consacrant en particulier au culte de la Vierge Marie.

Elle sera, le jour où elle montera sur les autels, la première sainte née en Amérique du Nord.

Une nouvelle biographie vient d'être consacrée à Kateri par le R. P. Henri Béchard, S.J., vice-postulateur de sa cause à Rome: **Kateri Tekakwitha.** (1)

L'Illettré

(1) Editions **Fides**, Montréal.



Q. — Un ami a subi une grave opération, il y a quelques mois. Physiquement il est complètement remis et a même repris son travail à plein temps, mais il n'est plus le même. Son caractère est tellement changé que je crains qu'il ne fasse une dépression nerveuse. De gai et aimable qu'il était, il est devenu triste et ombrageux. Croyez-vous que je puisse lui demander ce qui l'ennuie? Je l'aime bien et je serais désolé de le voir réellement malade, non seulement pour lui, mais aussi pour sa femme et ses jeunes enfants. Merci. — **Ami en peine**

R. — Votre ami est chanceux que vous vous intéressiez à lui au point de vous faire des soucis pour sa santé. Souvent, après une grave opération ou une longue maladie, il arrive que des personnes ressentent une grande dépression temporaire. On dirait que chez elles le système met plus longtemps à reprendre son fonctionnement ordinaire et cela provoque parfois un genre de neurasthénie. Vous pouvez certainement demander à ce pauvre homme si quelque chose l'inquiète et s'il vous permettrait de lui venir en aide. Je crois, cependant, qu'il faudrait recommander des traitements médicaux et c'est son médecin qui se chargerait de le diriger vers un spécialiste.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari et moi projetons un voyage en Amérique latine pour cet hiver. Comme nous n'avons jamais entrepris de grands voyages, nous ne savons trop comment faire nos arrangements. Nous aimerions nous rendre au Venezuela par avion, et de là visiter quelques autres pays en autobus. Croyez-vous que ce serait possible? Où nous adresser pour obtenir des informations? Merci.

Voyageurs novices

R. — Vous n'avez qu'à vous rendre dans une bonne agence de voyage. Là, quand vous aurez expliqué ce que vous désirez, on vous préparera un itinéraire complet, on vous suggérera le mode de transport à utiliser, les vêtements nécessaires, les plus beaux endroits à visiter, etc. On vous retiendra vos chambres d'hôtel, si vous le voulez. Un voyage aussi bien préparé est très agréable, puisqu'on n'a aucune inquiétude. Votre agent de voyage vous dira aussi les documents que vous devez avoir pour voyager à l'étranger. Je vous suggérerais de le consulter dès maintenant, car les gens voyagent beaucoup en hiver, surtout vers le sud, et vous obtiendrez de meilleures réservations, si vous vous hâtez. Bon voyage.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai un duvet très foncé au-dessus de la lèvre supérieure et je n'ose plus montrer mon visage. J'ai entendu parler de l'épilation électrique. Pouvez-vous me dire si elle est définitive? Ne laisse-t-elle pas de cicatrices? Coûte-t-elle très cher? — **Barbue**

R. — Si vous décolorez le duvet de votre lèvre supérieure, personne ne le verra plus. Pour cela, faites une pâte assez épaisse avec du talc et du peroxyde d'oxygène que vous appliquerez pendant cinq à dix minutes chaque jour jusqu'à ce que la décoloration soit complète (un à trois jours généralement). Au cas où vous auriez la peau fragile, il faudrait d'abord mettre une crème protectrice sur les lèvres. L'épilation électrique est définitive et ne laisse aucune trace. Je ne pourrais vous dire combien ce traitement coûterait, mais soyez certaine, si vous décidez de le subir, de consulter une experte en électrolyse.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai quinze ans et mes compagnes du même âge ont la permission d'aller flâner en ville le samedi et les jours de congé. Ma mère refuse de me permettre de les accompagner. Si j'ai des courses à faire ou si je dois me rendre à un concert ou au cinéma, ce n'est pas la même chose, j'ai souvent des permissions. Ne croyez-vous pas que ce n'est pas raisonnable? — **Quinzaine**

R. — Au contraire, je félicite votre mère d'essayer d'éviter que vous ne fassiez des sottises. Trop de jeunes des deux sexes flânent en ville sans autre but que de faire des folies.

LOUISE

Recettes

Sandwich gourmet

- ½ tasse d'échalotes hachées
- 1 tasse de champignons frais émincés
- 7 c. à soupe de beurre ou margarine
- 8 tranches de jambon bouilli (8 onces)
- ¼ tasse de farine enrichie
- ¼ c. à thé de sel
- 1 tasse de bouillon de poulet
- 1 tasse de crème claire
- 12 tranches de pain blanc enrichi, grillées
- 6 tranches de gruyère transformé
- 6 tranches épaisses de tomates
- 1 tasse de formage Canadien râpé

Frire les échalotes et les champignons dans 3 cuillerées à soupe du beurre, jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Entretemps, couper le jambon en bâtonnets d'environ un pouce de largeur. Fondre le reste du beurre dans une casserole épaisse et incorporer farine et sel; délayer avec le bouillon de poulet et la crème et cuire sans cesser de remuer jusqu'à épaississement. Ajouter le jambon, l'échalote et les champignons à la sauce.

Mettre une rotie entière et deux moitiés coupées en diagonale dans des petites casseroles individuelles ou dans un plat allant au four de 9 x 13 pouces. Couvrir chaque rôtie d'une tranche de gruyère et napper de sauce. Garnir d'une tranche de tomate et saupoudrer de fromage Canadien râpé. Chauffer au gril jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

Quantité: 6 sandwichs.

Pain perdu ou Pain doré

En France, on nomme "pain perdu" ce que nous appelons ici "pain doré". Ce sont là deux termes différents pour décrire un même mets qui vient à propos au dernier repas de la journée et qui permet d'employer un reste de pain. Voici deux nouvelles variations sur le thème "Pain perdu, pain doré". Chacune convient tout à fait à un repas léger, petit déjeuner du dimanche ou casse-croûte à la fin de la soirée.

Gaufres de pain doré Praline

Cherchez-vous un petit déjeuner qui séduise les plus endurcis? Servez-leur des "Gaufres de pain doré Praline". Saucer des tranches de pain aux raisins dans de l'oeuf battu avec du lait, et faire dorer au gaufrier. Préparer une garniture Praline en chauffant durant une dizaine de minutes, sans cesser de remuer, ¼ de tasse de cassonade, ¾ de tasse de pacanes hachées grossièrement, 2 cuillerées à soupe de beurre, ½ tasse de lait et ½ cuillerée à thé d'essence de vanille. Napper sur les gaufres de pain doré.

Bûchettes de pain perdu à l'ananas

Fruit, sucre et épices sont en parfaite harmonie dans les "Bûchettes de pain perdu à l'ananas". Et c'est un petit déjeuner que vous serez ravie de servir à votre famille pour saluer un jour de congé. Préparer de l'oeuf battu comme pour du pain doré en substituant à la moitié du lait du sirop d'ananas (égoutté d'une boite d'ananas broyé). Saucer des tranches de pain enrichi dans l'oeuf battu et dorer dans une poêle. Pour servir, napper chaque tranche de pain perdu d'ananas broyé égoutté et parfumé avec du gingembre confit, haché finement. Rouler en bûchette et saupoudrer de cassonade.



Ensemble d'intérieur avec pantalons larges et manteau ouvert en crêpe d'Arnel rose. Le corsage est orné de boutons de pierre du Rhin, la ceinture est nouée à la taille et les manches droites s'arrêtent au poignet.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Si vous décorez une chambre d'enfants, pourquoi ne pas essayer les motifs rayés ou à pois de même que les dessins d'un carrousel. Ils conviennent tous trois fort bien pour les murs de la chambre d'enfants. Selon un décorateur de grande renommée, quand on songe à refaire la décoration de la chambre d'enfants, il ne faut absolument pas choisir des motifs sérieux, conventionnels ou fleuris. Ce dernier affirme en effet que les enfants sortent bien assez vite du milieu enfantin et enjoué qu'est le leur, et qu'il sera toujours temps de les entourer d'une décoration moins fantaisiste. Une chambre joliment décorée attire davantage l'enfant. Ainsi, on utilise des boîtes de formes carrées, peinturées de couleurs vives, pour y ranger les jouets des enfants. Ces boîtes se rangent d'ailleurs facilement sous les tables ou dans un placard.

✦ ✻ ✦

La meute des reporters entoure Gilbert Bécaud, lui posant des masses de questions.

— Pourquoi, lorsque vous chantez, mettez-vous votre main sur votre oreille gauche?

Gilbert Bécaud, excédé:

— C'est pour l'empêcher de tomber.

✦ ✻ ✦

Si une petite main a par erreur taché les murs avec un stylo à bille, il suffira d'un peu d'alcool à friction pour qu'il n'y paraisse plus.

✦ ✻ ✦

Pour activer la circulation du sang, mélanger par parties égales du jus de cerises, du jus d'abricots et du jus de pamplemousse. Ce cocktail "beauté" est en même temps un cocktail "santé".

✦ ✻ ✦

Ce qu'on dit: Pas si pire.
Ce qu'on doit dire: Pas si mal.

✦ ✻ ✦

— Tu t'exagères les vertus de la gymnastique, car enfin, nos ancêtres n'en faisaient pas, eux...

— Aussi sont-ils tous morts!

✦ ✻ ✦

Si vos cheveux sont très courts et que vous ayiez envie d'adopter la nouvelle coiffure "poupée vivante", vous n'avez qu'à ajouter un postiche de boucles sur le dessus de la tête et le tour est joué.

✦ ✻ ✦

Qui est incapable d'un sourire n'a pas besoin d'ouvrir boutique. — Proverbe chinois

✦ ✻ ✦

Vous pouvez enlever l'odeur du poisson dans une poêle en y mettant quelques gouttes de vinaigre pendant que la poêle est encore chaude.

✦ ✻ ✦

— Les femmes sont incapables de garder un secret.

— Pas la mienne! Depuis 20 ans, elle refuse de me dire ce qu'elle fait de mon argent.

Les premiers indices de psychose infantile

MONTREAL — Le Dr Simon Richer, directeur de la clinique interne au département psychiatrique de l'hôpital Ste-Justine, a déclaré que l'instabilité des premiers jours, l'anxiété de la mère, le sevrage, les colliques, l'apprentissage d'un rythme de sommeil, le passage du rôle passif de se faire nourrir au rôle actif de se nourrir lui-même, l'apprentissage de la marche, le jeu, le début de la socialisation formaient autant de phases dans la vie de l'enfant qui peuvent fournir des premiers indices de psychose infantile.

Le Dr Richer parlait alors au colloque tenu dans le cadre du premier congrès international des médecins de langue française qui s'est déroulé dans un grand hôtel de la métropole.

Son exposé avait pour but de préciser les outils de diagnostique déjà utilisés par les omnipraticiens et de les ordonner de façon simple en tenant compte des conditions dans lesquelles se déroule l'observation d'un enfant lors d'un examen de routine afin de déceler chez le jeune enfant les troubles graves du développement de la personnalité.

Symptômes

Des enfants de moins de cinq ans peuvent présenter des réactions graves, a dit le Dr Richer.

Ainsi, entre six et neuf mois, l'enfant a une capacité nouvelle: celle d'apercevoir les choses en dehors de lui. Le symptôme le plus grossier d'une anomalie, c'est alors le brassage, l'enfant se balance en avant, en arrière, et ce geste peut laisser le pédiatre suspect.

Autre symptôme: à huit mois, il est normal pour un enfant d'éprouver l'angoisse de l'étranger, et l'attitude de l'enfant qui va très vite au-devant d'un inconnu peut parfois servir de diagnostique.

Le Dr Richer a dit que les dépressions existent chez un enfant d'un an. Quand un enfant a dépassé deux ans et demi, si le langage est atteint, on doit s'inquiéter.

Plus l'enfant vieillit, plus les symptômes deviennent apparents et le mutisme ne doit pas être traité à la légère.

Dans le traitement des enfants souffrant de troubles de personnalité, le Dr Richer souligne que les parents également sont amenés à se faire traiter.

La psychose infantile n'est pas simple à diagnostiquer et il faut voir l'enfant plusieurs fois, a dit le Dr Richer, qui conseille l'hospitalisation de quelques semaines pour permettre une série d'examens concluants.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

UN SOIR D'AUTOMNE

par Paul Ferault

NUMERO 17

— Quelques années de bonheur, cela a bien son prix! soupira la maréchale... Je me demande si ce n'est pas préférable à une vie entière passée auprès d'un mari qu'on n'aime pas... Naturellement, je ne prétends pas m'immiscer dans des problèmes dont je vois fort bien la complexité. Vous paraissez y avoir longuement réfléchi...

— A Field, je ne manquais pas de loisirs pour songer à l'avenir d'Helga. J'ai commencé à m'en préoccuper il y a plusieurs mois... à l'occasion d'un incident désagréable... Un certain Heiden, un forgeron du village, s'intéressait vraiment trop à elle... Il a bien fallu que je prenne conscience du fait qu'elle n'était plus une enfant: le temps de l'amour et du mariage était venu pour elle... Je me suis rendu compte que je ne pouvais retarder davantage l'exécution d'un projet qui me tenait à coeur... Luiz aurait fort bien pu se fiancer...

— Oui, il aurait pu... soupira Mme de Benista.

Marcos eut l'impression qu'en disant cela, elle regrettait qu'il ne l'eût pas fait... Mais il n'osa l'interroger sur les sentiments qu'elle éprouvait, et il détourna la conversation:

— J'ai l'intention d'emmener Helga visiter l'Escurial, cet après-midi.

— En avez-vous envie vous-même? Parce que, l'Escurial, c'est une chose qu'Helga aura l'occasion de voir tout à loisir par la suite... En un après-midi, vous ne pourriez qu'en prendre une vue d'ensemble... Il mérite mieux!

— Je regrette de ne pouvoir lui consacrer davantage de temps, mais je compte bien partir demain.

— Demain? Mais... Helga ne paraît pas s'en douter... Sinon, elle ne chanterait pas comme un pinson!

— Elle ne le sait pas, en effet. Je le lui dirai pendant la promenade. La séparation lui semblera peut-être pénible pendant quelques jours, mais elle s'est déjà habituée à la vie de la capitale... Elle ne voudrait certainement pas retourner dans le Tyrol...

— Vous y retournerez, pourtant!

— Oui, mais moi, je suis vieux... et je n'aime pas le monde...

— Elle non plus... Enfin, je ne crois pas qu'elle l'aimerait, loin de vous!

Marcos se leva un peu brusquement. Il annonça:

— Il faut que nous partions maintenant... Le trajet est assez long... J'espère qu'Helga est prête...

Il passa dans le hall, revêtit un léger manteau. La jeune fille arriva presque aussitôt et tous deux sortirent dans la rue inondée de soleil. La jeune fille portait un large chapeau et des lunettes teintées. Elle dit en riant:

— Vous n'avez pas encore réussi à vous mettre dans l'esprit que nous sommes dans un pays méditerranéen! Vous vous habillez encore comme vous le feriez dans nos froides montagnes tyroliennes! Un manteau, ici! En plein soleil! Vous allez devenir frileux et, quand vous retournerez à Field, il vous faudra une pelisse!

— C'est que, de toute façon, je n'aurais pas le temps de m'accoutumer à la température de Madrid... Je vais repartir pour le Tyrol.

— Oui, je le sais... mais pas tout de suite!

La jeune fille avait lancé ces mots avec une joyeuse certitude, mais son visage pâlit lorsque Marcos répondit, tristement:

— Je prendrai l'avion demain.

Elle s'immobilisa, accrochée à son bras, et le regarda avec des yeux qui se voilaient de larmes. Elle était prête à sangloter mais, au milieu de la foule qui les pressait de toutes parts, elle n'osait donner sa peine en spectacle, et c'était peut-être plus dur encore de ne pas pouvoir laisser sa tête rouler contre la poitrine de Marcos pour pleurer longtemps. Il l'entraîna et s'efforça de parler d'un ton léger:

— Tu es déjà habituée à cette vie, Muchachita... Tu resteras chez cette excellente madame de Benista, et Aline de Belrose reviendra bientôt... Tu n'auras pas le temps de t'ennuyer...

— Tout cela va me sembler bien peu, si je vous perds, répondit-elle d'une voix lamentable... Ne pourriez-vous pas rester... quelques jours encore?

— Mais voyons, je suis ici depuis trois semaines... J'avais l'intention de repartir beaucoup plus tôt... Il faut que je retourne à Field...

— Pourquoi le faut-il? demanda-t-elle.

Marcos fut frappé au coeur par cette question. Pourquoi, vraiment? Rien ne l'obligeait à retourner au Tyrol, ni demain, ni jamais... Enfin, rien qu'il osât avouer à la jeune fille. Il répondit, un peu au hasard:

— Parce que ma vie est là-bas... Que, dans ces montagnes, je suis heureux.

— Moi aussi, j'y serais heureuse!

— Tu ne pourrais te marier à Field! Luiz doit faire sa carrière à Madrid.

— Et moi, il faut que je me marie avec lui, soupira Helga... Car il le faut, c'est bien votre volonté?

— Oui, c'est ma volonté... C'est pour que tu sois heureuse que je te demande de m'obéir.

Helga baissa la tête et demeura silencieuse. Ils marchaient tous deux et, parfois, un passant les regardait en souriant. Sans doute se demandait-il: "Est-ce un père et sa fille... Ou, peut-être, un mari et sa jeune femme..." Mais Marcos n'y prêtait aucune attention. Il se répétait: "Il faut que je parte... Je ne pourrais pas rester auprès d'elle un jour de plus..."

Pendant ce temps, la jeune fille retournait dans sa tête des questions insolubles, telles que: "Pourquoi veut-il que j'épouse Luiz? Pourquoi ne veut-il pas que je reste auprès de lui, que je retourne à Field? Pourquoi va-t-il m'abandonner dans cette grande cité bruyante qui, sans lui, me paraîtra un désert?"

Lentement, d'un pas de promenade, Marcos et Helga marchèrent le long des grandes avenues, sous le soleil éclatant. Tout, autour d'eux, semblait joyeux mais dans leurs coeurs, c'était la tristesse et la nuit. On ne parla plus de la visite à l'Escurial. Tout naturellement, ce fut vers le parc El Retiro qu'ils se dirigèrent. Sans doute, dans leur esprit préoccupé, le désir de revoir des arbres, des pelouses, d'entendre chanter des oiseaux, était-il né sous l'effet des souvenirs...

Helga dit brusquement:

— Avez-vous l'intention de faire des changements dans la maison?

Il la regarda, surpris, et répondit:

— Des changements, à Field? Pourquoi en ferais-je?

— J'en suis heureuse... je voudrais que tout reste comme lorsque j'y étais. Cela me permettra de tout revoir dans mes rêves, en sachant que rien n'a changé. Et je pourrai ainsi m'imaginer que j'y suis encore...

— Mais... tu y reviendras!

— Oui... Peut-être... Mais je serai la femme de Luiz... Rien ne sera plus pareil... Qu'au moins la maison n'ait pas changé! J'espère que je retrouverai Camilia... Dites-lui de ne pas faire d'imprudences, de prendre régulièrement son médicament...

— Je le lui dirai.

— Et vous-même... ne courez pas trop par les monts et les bois... S'il vous arrivait un accident, je ne serais pas auprès de vous pour vous soigner...

— Je n'ai pas l'intention d'accomplir des prouesses, tu peux être tranquille.

— Il faudra aussi faire attention à ne pas prendre froid!

— Je ne commettrai pas d'imprudence, affirma-t-il. Je prendrai soin de ma santé, parce que j'espère te revoir!

— Ainsi, vous allez tout simplement reprendre votre vie dans le village que j'aime tant... Je pourrai vous imaginer, vous suivre par la pensée... Dites-moi: est-ce que je vais beaucoup vous manquer?

— Comment veux-tu que je le sache? répondit-il brusquement.

Helga tressaillit. Pourquoi, lui parlait-il ainsi? Surtout au moment de la quitter? Se pouvait-il qu'il ne connût pas la réponse? Elle-même ne savait que trop combien elle allait souffrir de ne plus le voir...

Pour empêcher les larmes de couler, elle retint sa respiration... Pauvre remède, mais c'était le seul qu'elle connût, non pour apaiser les tourments de son coeur, mais pour empêcher qu'on les vît sur son visage...

CHAPITRE VIII

Deux mois ont passé, depuis que Marcos de Bressant est retourné dans son cher Tyrol. Helga et Aline de Belrose sont devenues d'excellentes amies qu'on rencontre maintenant dans toutes les soirées auxquelles la maréchale de Benista se fait un devoir d'assister, pour que sa jeune protégée s'habitue à la vie mondaine et, aussi, pour que le monde s'accoutume à celle qui deviendra bientôt la femme de Luiz de Bressant.

Partout, on l'accueille gentiment. On ne sait pas même son nom, mais on sait qu'elle est la protégée de Marcos de Bressant et de la maréchale, et on sait que Marcos est très riche... A-t-on besoin d'en connaître davantage pour faire bon visage à cette jeune personne dont on reconnaît volontiers qu'elle est charmante? Quand on la voit, plus rarement, au bras de Luiz, on s'accorde à dire qu'ils forment un couple assorti.

Pourtant, même dans le tumulte des fêtes, Helga ne trouve pas le bonheur, et l'idée de son mariage ne la réconforte pas le moins du monde. Luiz l'ennuie et, bien souvent, pour ne pas se trouver en tête à tête avec lui lorsqu'il vient, très correctement, lui rendre les visites qu'un fiancé doit à celle qu'il va épouser, elle s'arrange pour que Mlle de Belrose reste en tiers entre eux. Or, pour un motif qu'Helga ne comprend pas, sa compagne s'efforce au contraire de s'éclipser avant l'arrivée du jeune homme...

Cet après-midi, par exemple. Elle a joué du piano, et Helga l'écoutait, les yeux fermés, emportée par des souvenirs. Quand elle a cessé, voyant la jeune fille immobile, la tête sur ses bras, elle lui a demandé doucement:

— Vous dormez, Helga?

— Non... je rêve... La musique de Schubert est si belle... Je me sentais très loin d'ici... Je croyais être revenue à Field, auprès de Marcos...

— Vous regrettez encore vos montagnes, soupira Aline... Vous ne vous habituez pas à notre vie, à la ville. Pourtant, ici, tout sourit à votre jeune curiosité... Il ne vous manque rien!

— A Field, il ne me manquait rien non plus... Là-bas, j'étais heureuse!

— Pourtant, vous étiez loin de Luiz! Vous ne le voyiez jamais!

— Il ne me manquait pas du tout! Je ne pensais pas même à lui... Enfin, si j'y pensais, c'était comme à un camarade d'enfance, pas comme à un fiancé.

— Voulez-vous dire... que vous vous êtes fiancée sans l'aimer? demanda Aline, stupéfaite.

Helga répondit, froidement:

— Je ne me suis fiancée que parce que Marcos l'a voulu... Je ne crois pas que Luiz lui-même le désirait. Mais je ne comprends pas pourquoi il a accepté.

— Mais... il vous aime... Il vous aime forcément, balbutia Aline.

(à suivre)

Souhaits de joyeux anniversaire

L.A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, du Plan de Sécurité Familiale, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux personnes suivantes: M. Hervé-J. Plante, St-Lazare, du 6 novembre; M. Roger-H. Poiron, Somerset, du 9 novembre; M. Jean-Marie Gagnon, St-Pierre, du 10 novembre; M. Gérard Talbot, St-Léon, du 10 novembre.

Nos universités canadiennes

Selon le Maclean's Magazine, l'université de Montréal est la deuxième meilleure université au pays, après l'université McGill.

Le magazine publie, dans sa livraison de novembre, un palmarès des 20 meilleures institutions universitaires du Canada, qui en compte une cinquantaine en incluant les collèges universitaires.

L'auteur du document, M. C. Wellington Webb, professeur de philosophie à l'université de Toronto, classe les trois grandes universités du Québec (Montréal, McGill et Laval) parmi les quatre meilleures au Canada. Il accorde le premier rang et cinq étoiles à l'université de Toronto, seule institution canadienne, selon lui à se rapprocher du barème international que constituent les universités d'Oxford, de Cambridge et Harvard.

Suivent, dans l'ordre, et avec quatre étoiles chacune, les universités de Montréal, McGill et Laval.

Quatre universités obtiennent trois étoiles: Queen's (Kingston), British Columbia (Vancouver), Alberta (Edmonton), Western Ontario (London); quatre universités décrochent deux étoiles: Saskatchewan (Saskatoon), Manitoba (Winnipeg), Dalhousie (Halifax) et Ottawa. Une étoile pour chacune des sept institutions suivantes: Carleton (Ottawa), McMaster (Hamilton), Windsor Guelph, Waterloo, Victoria et York (Toronto).

Dans son article, intitulé "A consumer's report on Canada's top universities", M. Webb explique qu'il existe cinq critères reconnus pour évaluer l'excellence générale d'une université: les grades offerts, l'importance de la bibliothèque, les facilités de recherche scientifique, la richesse de l'institution et la réputation du corps professoral.

En employant ces critères, on découvre des "disparités énormes" entre les quelque 50 institutions qui prétendent au rang d'université au Canada, écrit l'auteur. Il est évident, souligne-t-il d'autre part, que l'excellence générale attribuée à une université ne garantit pas nécessairement l'excellence de chacune de ses parties: une excellente université peut avoir des départements médiocres, et une université médiocre peut avoir de bons départements.

La France donne son pavillon

La France a fait don à la ville de Montréal de son pavillon à l'exposition universelle. La remise du pavillon aura lieu le 10 décembre prochain. Un protocole cédant à la métropole le pavillon de la France a été signé par M. le maire Jean Drapeau et le commissaire général de la section française, M. Robert Bordaz.

Aux termes de cet accord le pavillon continuera à s'appeler le pavillon de la France et servira aux manifestations culturelles françaises.

Outre le pavillon, la France remettra une copie des documents "Amitiés franco-canadiennes", dont les originaux réintégreront la bibliothèque nationale et les collections privées, le musée littéraire et le salon d'honneur du pavillon à la ville de Montréal.

L'annonce au public canadien de ce don de la France sera faite très prochainement par le maire Jean Drapeau au cours de la dernière émission de la télévision canadienne sur Expo 67 qui sera entièrement consacrée au pavillon de France.

Le gouvernement français consacrera une somme de $100,000 aux travaux de remise en état du pavillon et à la reproduction des documents d'archives relatifs à l'histoire du Québec et de certains documents du musée littéraire du pavillon dont la France fera don, à cette occasion, à la ville de Montréal.



Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Activités

Notre Grand Chevalier André Roussin y croit fermement aux activités et nous en promet de variées pour ce mois de novembre.

Dialogue sur le mariage

Le président du comité des activités catholiques, frère Nap. Fillion, offre aux Chevaliers et au grand public une occasion splendide de se renseigner sur ce sujet brûlant d'intérêt pour les jeunes et les moins jeunes. Que de fausses conceptions se fait-on au sujet du mariage, soit du côté physique ou moral? Excellente occasion de prendre des renseignements à des sources expérimentées. Prendront part à ce dialogue: le Dr Lavoie, Edmond Pazdor, A. Roussin, le R. P. J.-M. Provost, O.S.M., aumônier du Conseil, et O. Bernardin, expert en service social.

Date, dimanche 5 novembre: heure, 8 h. p.m.; endroit, salle Guertin.

Encore une fois, le grand public est bienvenu.

Donneurs de sang

Ce sera pour le mardi 14 novembre prochain, de 6 h. 30 à 9 h. 30 du soir, à la brasserie O'Keefe, angle Stadocona et Watt. Nous invitons nos membres, au nom de la Croix Rouge, à s'y rendre nombreux.

Soirée Sadie Hawkins

Encore une fois, le samedi 18 novembre, notre Conseil donne l'occasion à nos jeunes de passer une agréable soirée: salle Guertin, excellent orchestre, prix de "corsage", rafraîchissements. Le tout pour le prix modique d'admission de $1.25.

Nos malades

Notre dévoué et sympathique frère J.-R. Doiron est présentement alité à l'hôpital Deer Lodge et son état ne semble pas trop rassurant.

Depuis quelque temps nous manquions à nos assemblées la présence du frère A. Bertrand, pourtant assez assidu auparavant. Il a, paraît-il, mauvaise jambe en ce moment, mais espère nous rejoindre bientôt.

Meilleurs voeux à ces frères pour un retour complet à la santé. N'oublions pas en ce mois consacré aux défunts de bien prier pour eux, car ces âmes ne peuvent rien de plus pour elles-mêmes.

Autre projet

Notre Grand Chevalier caresse le projet d'un arbre de Noël pour la mi-décembre. Nous en reparlerons aux assemblées prochaines des 9 et 23 où nous espérons vous revoir en bon nombre. Clément sera-t-il de retour?

Bistouri

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

36-868-30P.

Concert le 13 novembre à l'Académie Ste-Marie

Bernard Kruysen, artiste français, donnera un concert de chant en la salle de l'Académie Ste-Marie (rue Stafford) le 13 novembre prochain, à 2 h. 15 de l'après-midi (prix d'entrée $2.00), sous les auspices du "Women's Musical Club".

Né en France, fils d'un peintre hollandais, il y a près de 30 ans de cela, M. Kruysen a adopté non seulement le pays mais aussi la musique de France. Il aime s'appeler "l'ambassadeur de la mélodie française". A la Fête de Debussy à Menton, le gouvernement français l'avait choisi pour chanter les oeuvres du célèbre musicien. François Poulenc lui-même l'accompagnait au piano.

Ici, M. Kruysen sera accompagné par Noël Lee, pianiste et compositeur, bien connu pour ses enregistrements de Debussy. M. Lee exécutera également Prélude, Sarabande et Toccata de Debussy.

Brûler une lettre, c'est faire un meurtre moral; dans les cendres d'une correspondance anéantie il y a toujours quelques parcelles de deux âmes.

Théophile Gautier

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ELVA FOUASSE, late of the Village of Notre Dame de Lourdes, in Manitoba, Widow of CLEMENT FOUASSE, late of the same place, Retired, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the Second day of December, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 26th day of October, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Estate.

Fisher Branch

Mariage Pantel-Dandeneau

Le samedi 28 octobre, Denis Pantel et Anne Dandeneau unissaient leurs destinées en l'église paroissiale de Fisher Branch. M. l'abbé Marchand, curé, reçut les futurs mariés à la porte de l'église, selon la nouvelle liturgie, puis la procession se fit jusqu'à l'autel, la mariée étant accompagnée de son père, M. Gérard Dandeneau. Le père du marié, M. Victor Pantel, accompagna également son fils comme témoin.

Le R. P. G. Labossière, O.M.I., cousin du marié, fit l'homélie en français et en anglais dans laquelle il souligna les diverses formes d'amour comprises dans le mariage, en soulignant l'aspect spirituel et invitant les proches des nouveaux mariés à les seconder dans leur engagement solennel. Le curé procède à l'échange des promesses.

Après la cérémonie religieuse, la nombreuse assistance, formée de parents et amis des mariés, venus de Notre-Dame-de-Lourdes, de plusieurs autres paroisses lointaines, comme de Fisher Branch, se rendit à la salle communautaire pour le banquet et la soirée sociale.

Les visiteurs ne manquèrent pas d'admirer la magnifique salle. Un repas de mets choisis fut offert à quelque 350 personnes. Le maître de cérémonies, M. Vandersteen offrit le toast aux mariés. Ceux-ci exprimèrent leur gratitude pour la splendide fête organisée en leur honneur. Le Père G. Labossière offrit les voeux et souhaits de la nombreuse parenté du côté du marié, ajoutant quelques histoires amusantes, contenant quelques recommandations supplémentaires pour les mariés.

Suivit une période de chants et de danses remarquables par la qualité des artistes invités. Une orchestre bien connue "Les Voyageurs", dont fait partie un frère de la mariée, sut enthousiasmer toutes les générations présentes en présentant des rythmes populaires et traditionnels. Un couple d'artistes renommés dans le monde de la chanson, "Marie et Jerry", rendit de ses morceaux choisis, toute la veillée durant. Les vieilles chansons canadiennes s'avérèrent encore incomparables pour susciter les réactions de la foule.

Vers la fin de la veillée, on s'aligna pour aller offrir ses voeux et son offrande aux nouveaux mariés. La tempête de neige n'empêcha pas les visiteurs d'admirer l'accueil chaleureux, l'esprit de coopération et la distinction des gens de Fisher Branch.

Au Sacré-Coeur de Winnipeg

Club du Sacré-Coeur

Les officiers du Club pour l'année 1967-68 sont les suivants: président, Paul-Edouard Sala; vice-président, Roger Picard; secrétaire, Mlle Flora Gareau; trésorière, Mlle Linda Davignon; conseillers, Bill Iafolla, Léo Cormier, Norman Fillion et Réginald Boulet. L'aumônier du Club est le R. P. René Piché, O.M.I., vicaire.

Club 80

Lors de l'assemblée paroissiale tenue au Sacré-Coeur le lundi 30 octobre, il a été décidé de former un centre de distractions pour personnes âgées. Il y aura divers amusements tels que jeux de cartes, bingo, jeux de dames, cribbage, etc., voire même les quilles. Ce centre aura nom Club 80 et ouvrira ses portes un jour par semaine commençant le jeudi 16 novembre prochain, de 1 h. 30 à 4 h. 30, au numéro 80 de la rue Lydia. Vous êtes tous cordialement invités. Si vous désirez plus de renseignements, appelez le numéro 284-3949 ou SP 4-4108. Un prix d'entrée sera offert à l'occasion de l'ouverture.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

requiert les services d'une institutrice qualifiée pour enseigner une classe de 8 enfants sous-doués à Notre-Dame-de-Lourdes. Salaire selon l'échelle en vigueur. S'adresser à M. André Fouasse, C.P. 30, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 72.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	95.2	95.2	95.2	95.2	95.4
C.W. No 3	92.2	92.2	92.2	92.2	92.4
Fourrage No 1	91.4	91.4	91.4	91.4	91.4
Fourrage No 2	88.4	88.4	88.4	88.4	88.4
Fourrage No 3	85.4	85.4	85.4	85.4	85.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	133.2	133	133	133	133.2
C.W. No 3 6 rangs	131.2	131	131	131	131.2
Fourrage No 1	123.2	123.2	123.2	123.2	123.2
Fourrage No 2	120.6	120.6	120.6	120.6	120.6
Fourrage No 3	117.6	117.6	117.6	117.6	117.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	124 5/8	126.4	127 7/8	127 1/8	126
C.W. No 3	121 1/8	123	123 5/8	123 1/8	122
C.W. 2 rej.	120 5/8	122.4	123 7/8	123 1/8	122
C.W. No 4	110 1/8	112	112 5/8	112 1/8	111
Ergot	100 1/8	102	102 5/8	102 1/8	101
Sur voie net	124.2	126 1/8	126.6	126 3/8	125.4
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Novembre	220	232	233 3/8	235 3/8	231.6
Janvier	229	232 1/8	233.4	235.4	232.6
Mars	229.4	232.4	233.6	235 5/8	233
Mai	231	234	235	236 5/8	234.2
AVOINE —					
Décembre	95	95	95	95	95
Mai	94 3/8	94.2	94 3/8	94 1/8	94 1/8
Juillet	94	94	94	94	94
ORGE —					
Décembre	126.6	126.6	126.6	126.6	126.6
Mai	126.2	125 7/8	126	125 7/8	126 1/8
Juillet	126	126	126	126	126
LIN —					
Décembre	333.6	335.4	335	335	334 1/8
Mai	344.6	346.2	345.6	346	346.4
Juillet	344.6	346	345 1/8	346	345.4
SEIGLE —					
Décembre	126 1/8	128	128 3/8	128 1/8	127
Mai	131 3/8	133.2	133.6	133 3/8	132 3/8
Juillet	131.2	132	133.4	133 3/8	132.2

(Pour la semaine du 23 au 27 octobre 1967)

NOMINATIONS

Banque Canadienne Nationale


M. Jean Boulanger


M. Gérard Vézina

Le directeur général de la Banque Canadienne Nationale, M. René Leclerc, annonce deux importantes nominations au niveau de la haute direction de la Banque. Ces nominations, qui s'inscrivent dans le cadre d'un vaste programme de réorganisation dans le but de satisfaire aux exigences nouvelles d'une clientèle de plus en plus avertie, entrent en vigueur immédiatement.

M. Jean Boulanger, jusqu'ici inspecteur en chef, a été promu au poste de directeur général adjoint en charge de la section "méthodes et procédés", nouvellement créée.

M. Gérard Vézina, jusqu'ici gérant à la succursale du 1001 ouest, rue Sainte-Catherine, a été nommé directeur général adjoint en charge de la nouvelle section — marketing.